Le point

SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC

AUTOMNE 2010

LE 2 DÉCEMBRE 2010

Finances Québec

Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Le point sur la situation économique et financière du Québec
Automne 2010

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2 décembre 2010
ISBN 978-2-550-60523-2 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-60524-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2010

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS **1**

INTRODUCTION **13**

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES **17**

1.1 Le contexte économique international 18

1.1.1 Les perspectives pour 2010 et 2011 18

1.1.2 La reprise du commerce mondial bénéficie aux pays exportateurs 23

1.1.3 Les conditions d'une croissance durable 24

1.2 La situation économique du Québec 26

1.2.1 Les dépenses des ménages 27

1.2.2 Les investissements non résidentiels 29

1.2.3 Le commerce extérieur 31

1.2.4 Le marché du travail 35

1.2.5 Le PIB nominal 37

1.2.6 La comparaison avec le secteur privé 39

1.2.7 Un environnement économique incertain 41

1.3 La situation des partenaires économiques du Québec 42

1.3.1 La situation au Canada 43

1.3.2 La situation aux États-Unis 49

1.4 Un survol économique de l'évolution du marché résidentiel au Québec 56

1.4.1 Un secteur clé de l'économie 57

1.4.2 Les facteurs de soutien à la hausse des prix au Québec 59

1.4.3 La situation financière des ménages 64

1.4.4 Un ralentissement attendu du secteur résidentiel au Québec 71

2. BILAN DU PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE 75

2.1 Le plan d'action du gouvernement 75

2.2 Le bilan à l'automne 2010 75

2.2.1 Des liquidités de 14,2 milliards de dollars en 2009 et 2010 77

2.3 Un soutien à l'économie comparable à celui de nos partenaires 78

2.4 Un rôle déterminant pour appuyer la reprise 78

2.5 Une meilleure performance économique pour le Québec que pour ses partenaires commerciaux 79

2.6 Des actions qui contribuent à soutenir l'économie 80

2.6.1 Infrastructures publiques 80

2.6.2 Programme *Renfort* 83

2.6.3 Pacte pour l'emploi Plus 85

2.6.4 Crédit d'impôt pour la rénovation 87

2.7 Un plan qui atteint ses objectifs 88

2.8 Tableau détaillé de l'impact sur les liquidités 89

3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT 99

3.1 Réduction globale des déficits d'ici 2013-2014 99

3.1.1 Une amélioration de 1,1 milliard de dollars en 2009-2010 101

3.1.2 Solde budgétaire prévu en 2010-2011 et en 2011-2012 102

3.2 Résultats de 2009-2010 104

3.3 Révisions détaillées en 2010-2011 et en 2011-2012 107

3.3.1 Révisions aux revenus 107

3.3.2 Révisions aux dépenses 109

3.4 Résultats détaillés 115

3.5 Les prévisions budgétaires consolidées des revenus et des dépenses 116

3.6 Cadre financier quinquennal révisé 117

3.6.1 Impact de la mise en œuvre du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun 119

3.7 La dette du gouvernement du Québec 123

4. PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE D'ICI 2013-2014 133

4.1 Un rappel des mesures annoncées en mars 2009 134

4.2 Un rappel des mesures annoncées en mars 2010 135

4.2.1 Partage des efforts pour le retour à l'équilibre budgétaire : 62 % pour le gouvernement, 38 % pour les contribuables 138

4.3 Suivi de l'effort gouvernemental 142

4.3.1 Approche pour réduire la croissance des dépenses de 5,2 milliards de dollars d'ici 2013-2014 142

4.3.2 Effort des organismes publics 145

4.3.3 Intensification de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal 146

FAITS SAILLANTS

Le gouvernement rend aujourd'hui publique sa mise à jour automnale de l'économie et des finances publiques. Par rapport aux prévisions du budget de mars dernier, le Québec, à l'instar de ses partenaires commerciaux, a connu une croissance économique plus élevée que prévu à la fin de 2009 et au début de 2010, ce qui s'est traduit par une amélioration de la situation financière pour l'année terminée au 31 mars 2010.

Pour l'année 2010-2011 et les années subséquentes, cette amélioration est atténuée par le ralentissement des économies américaine et canadienne observé ces derniers mois. De plus, les risques concernant la vigueur de la reprise dans les économies développées demeurent élevés.

Les résultats finaux pour l'année 2009-2010 montrent que le déficit budgétaire s'établit à 3,2 milliards de dollars, soit une amélioration de près de 1,1 milliard de dollars par rapport aux résultats attendus en mars dernier.

Par mesure de prudence devant l'incertitude économique dans les économies avancées, le gouvernement hausse sa provision pour éventualités de 100 millions de dollars, pour la porter à 400 millions de dollars pour 2010-2011. De plus, des provisions pour éventualités de 300 millions de dollars pour 2011-2012 et de 200 millions de dollars pour 2012-2013 sont incorporées au cadre financier.

— Ainsi, les déficits anticipés devraient s'établir à 4,6 milliards de dollars pour 2010-2011, à 3,2 milliards de dollars pour 2011-2012 et à 1,4 milliard de dollars pour 2012-2013. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu pour 2013-2014.

En prenant en compte ces révisions, ce sont près de 500 millions de dollars de moins qui s'ajouteront à la dette d'ici le 31 mars 2014.

GRAPHIQUE 1

Solde budgétaire prévu – Automne 2010[1]
(en millions de dollars)

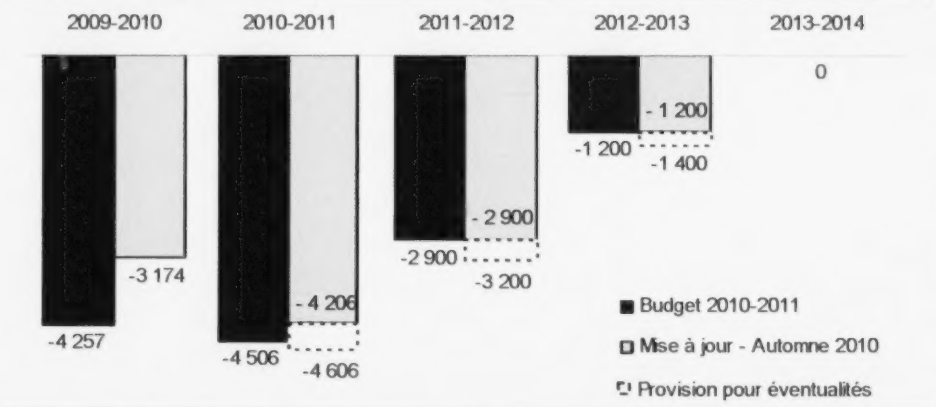

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

❑ Des déficits beaucoup moins importants que chez nos voisins

À 1 % de notre produit intérieur brut, le déficit du Québec pour l'année 2009-2010 se compare favorablement aux manques à gagner enregistrés chez nos voisins. À titre indicatif, l'Ontario a enregistré un déficit de 19,3 milliards de dollars pour la même année, soit 3,3 % de son PIB. Le gouvernement fédéral a, quant à lui, présenté un déficit de 55,6 milliards de dollars, soit 3,6 % du PIB canadien.

Pour 2010-2011, le déficit prévu de 4,6 milliards de dollars représente 1,5 % du PIB québécois, alors que celui de l'Ontario s'élève à 18,7 milliards de dollars ou 3,1 % du PIB et le déficit du gouvernement fédéral de 45,4 milliards de dollars représente 2,8 % de l'économie canadienne.

Par ailleurs, le Québec prévoit retrouver l'équilibre budgétaire dès 2013-2014, tandis qu'il faudra attendre jusqu'en 2017-2018 et en 2015-2016 respectivement pour l'Ontario et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 2

Soldes budgétaires en 2009-2010 et 2010-2011
(en pourcentage du PIB)

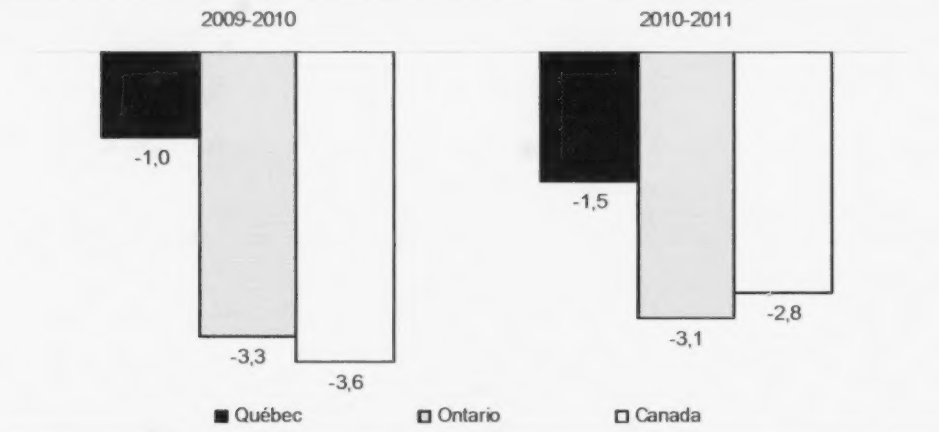

Sources : Ministère des Finances du Québec et des autres juridictions.

❑ Des perspectives économiques peu révisées depuis le budget

La situation économique du Québec s'est rapidement améliorée en 2010, ce qui a déjà permis de récupérer, en cours d'année, les niveaux de production et d'emploi d'avant la récession.

La croissance du PIB réel a été soutenue au début de 2010 par le dynamisme des dépenses personnelles et des investissements résidentiels. Cependant, la croissance est au ralenti depuis la mi-année, alors que les exportations tardent à reprendre.

— Les ménages ont effectué certaines dépenses de consommation mises de coté pendant la récession et devancé certains achats, comme les véhicules et les meubles, pour profiter notamment des faibles taux d'intérêt.

— Le Québec bénéficie peu de la reprise du commerce mondial cette année, laquelle se produit dans des secteurs économiques où le Québec est moins présent, comme celui de l'automobile.

En 2011, la croissance économique sera soutenue tant par la demande intérieure que par une meilleure tenue des exportations. La reprise graduelle du secteur résidentiel américain et la demande accrue pour les produits de transport devraient favoriser les exportations québécoises.

Ainsi, après avoir reculé de 0,3 % en 2009, le PIB réel au Québec devrait progresser de 2,6 % en 2010, une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision publiée dans le budget 2010-2011. En 2011, la croissance du PIB réel devrait ralentir à 2,2 %, une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage.

La bonne tenue de l'économie devrait se refléter par la création de 72 700 emplois en 2010 et de 44 100 emplois en 2011. L'amélioration des conditions du marché du travail entraînera une baisse du taux de chômage, lequel, après avoir atteint 8,5 % en 2009, devrait s'établir à 7,9 % en 2010 et en 2011.

TABLEAU 1

Perspectives de croissance économique
(PIB réel, variation en pourcentage)

	2009	2010	2011
Québec	– 0,3	2,6	2,2
Canada	– 2,5	3,0	2,5
États-Unis	– 2,6	2,7	2,2

Sources : IHS Global Insight, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Un soutien à l'économie qui se poursuit

Le gouvernement est intervenu rapidement et énergiquement face à la crise économique. À la fin de l'année 2010, 14,2 milliards de dollars, soit 4,6 % du PIB, auront été injectés dans l'économie :

— 8,3 milliards de dollars pour l'amélioration des infrastructures;

— 4,4 milliards de dollars pour les entreprises;

— 1,5 milliard de dollars pour les particuliers.

Les initiatives du gouvernement du Québec, combinées à celles qui ont été annoncées par le gouvernement fédéral, ont permis à l'économie québécoise de traverser la récession et d'être en meilleure position pour profiter de la reprise. En 2009 et en 2010, le PIB réel au Québec aura été de 1,5 point de pourcentage plus élevé qu'il ne l'aurait été sans les mesures de soutien, et 60 000 emplois auront été créés ou maintenus par l'action gouvernementale.

D'ailleurs, les plus récentes données de Statistique Canada pour 2009 montrent un recul de l'économie de seulement 0,3 % au Québec, contre des baisses de 2,5 % au Canada, 3,6 % en Ontario et 2,6 % aux États-Unis.

En outre, parmi les 33 pays de l'OCDE, seules quatre économies ont fait mieux que le Québec en 2009 en termes de croissance économique, soit la Pologne (+ 1,7 %), l'Australie (+ 1,2 %), Israël (+ 0,8 %) et la Corée du Sud (+ 0,2 %).

GRAPHIQUE 3

Croissance économique du Québec et des pays de l'OCDE en 2009
(PIB réel, variation en pourcentage)

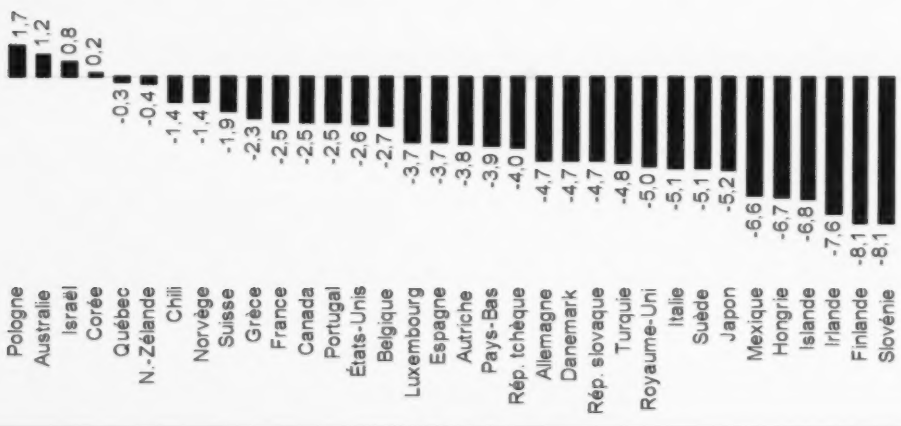

Sources : Institut de la statistique du Québec et OCDE.

❑ Une croissance économique mondiale empreinte d'incertitudes

Bien que la reprise de l'économie mondiale se poursuive, les perspectives restent empreintes d'incertitudes, en particulier pour les économies avancées.

— La croissance économique mondiale pourrait ralentir davantage que prévu si la fin des mesures de soutien à l'économie ou la mise en place de mesures de retour à l'équilibre budgétaire avaient des impacts plus importants que prévu.

— Aussi, les difficultés économiques persistantes aux États-Unis sur le marché immobilier et le marché de l'emploi pourraient entraîner une demande américaine moins forte que prévu pour les produits étrangers.

— Enfin, le dollar canadien pourrait s'apprécier davantage en raison de tensions accrues sur le marché des changes. L'appréciation du dollar canadien freinerait alors la croissance des exportations canadiennes et québécoises.

Ces incertitudes pourraient se refléter par un report de la croissance économique au Québec. La croissance du PIB réel québécois pourrait être plus faible à court terme. Le risque à la baisse sur le taux de croissance économique est évalué à 0,2 point de pourcentage pour 2010 et à 0,4 point de pourcentage pour 2011.

❑ Le déficit réduit de 1,1 milliard de dollars pour 2009-2010

Les résultats réels montrent une amélioration du solde budgétaire de 1,1 milliard de dollars, réduisant le déficit à 3,2 milliards de dollars en 2009-2010, comparativement au déficit de 4,3 milliards de dollars prévu au dernier budget.

Cette amélioration est principalement attribuable à :

— une hausse des revenus résultant, notamment, d'une croissance plus forte que prévu de l'économie en fin d'année 2009 et au premier trimestre de 2010;

— des résultats supérieurs à ceux anticipés aux entités consolidées;

— l'élimination de la provision pour éventualités de 300 millions de dollars, puisque le gouvernement n'y a pas eu recours.

Ces facteurs compensent largement la révision à la hausse de 810 millions de dollars enregistrée aux dépenses de programmes.

TABLEAU 2

Révisions du solde budgétaire pour 2009-2010
(en millions de dollars)

	2009-2010		
	Budget 2010-2011	**Révisions**	**Résultats réels**
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	42 819	297	43 116
Entreprises du gouvernement	4 602	276	4 878
Transferts fédéraux	15 229	– 68	15 161
Total des revenus budgétaires	**62 650**	**505**	**63 155**
Dépenses de programmes	– 60 769	– 810	– 61 579
Service de la dette	– 6 154	37	– 6 117
Total des dépenses budgétaires	**– 66 923**	**– 773**	**– 67 696**
Résultats nets des entités consolidées	**598**	**1 003**	**1 601**
Provision pour éventualités	– 300	300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 3 975**	**1 035**	**– 2 940**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	– 715	– 10	– 725
Réserve de stabilisation	433	—	433
Modifications comptables	—	58	58
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 257**	**1 083**	**– 3 174**

❑ Hausse des déficits prévus de 100 millions de dollars pour 2010-2011, de 300 millions de dollars pour 2011-2012 et de 200 millions de dollars pour 2012-2013

Compte tenu de l'incertitude entourant la reprise économique des économies développées, notamment aux États-Unis, une partie de la croissance économique prévue pourrait être reportée. Le gouvernement, par mesure de prudence, hausse la provision pour éventualités de 100 millions de dollars pour 2010-2011 et incorpore de nouvelles provisions pour éventualités de 300 millions de dollars pour 2011-2012 et de 200 millions de dollars pour 2012-2013. Les autres modifications aux postes des revenus et dépenses n'ont pas d'impact sur les déficits prévus.

— Conséquemment, pour ces trois années, les déficits prévus s'établissent respectivement à 4,6 milliards de dollars, à 3,2 milliards de dollars et à 1,4 milliard de dollars.

TABLEAU 3

Provision pour éventualités incorporée au cadre financier
(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Risques sur la croissance du PIB (en %) – Automne	– 0,2	– 0,4	0,2	0,4
Impact cumulé sur les revenus(1)	– 100	– 300	– 200	—
Provision pour éventualités du cadre financier				
Budget 2010-2011	–300	—	—	—
Ajout automne 2010	– 100	– 300	– 200	—
TOTAL - AUTOMNE 2010	**– 400**	**– 300**	**– 200**	—

(1) En moyenne un écart de 1 point de pourcentage du PIB équivaut à 500 M$ en revenus pour le gouvernement.

■ Déficit de 4,6 milliards de dollars en 2010-2011

Pour 2010-2011, le déficit devrait s'établir à 4,6 milliards de dollars, en raison d'une révision à la hausse de 100 millions de dollars de la provision pour éventualités qui est portée à 400 millions de dollars. Par ailleurs, mis à part l'impact de 356 millions de dollars découlant des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, aucun autre relèvement n'est constaté aux dépenses de programmes. Cet impact est compensé par une hausse :

— de 194 millions de dollars des revenus autonomes;

— de 50 millions de dollars des transferts fédéraux;

— des résultats nets des entités consolidées.

TABLEAU 4

Sommaire des opérations budgétaires en 2010-2011P(1)

(en millions de dollars)

	Budget mars 2010	Révisions	Automne 2010
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes	50 152	194	50 346
Transferts fédéraux	15 325	50	15 375
Total des revenus budgétaires	**65 477**	**244**	**65 721**
Dépenses de programmes			
Dépenses de programmes excluant les régimes de retraite	– 60 557	—	– 60 557
Régimes de retraite	– 2 004	– 356	– 2 360
Sous-total	**– 62 561**	**– 356**	**– 62 917**
Service de la dette	– 6 980	– 24	– 7 004
Total des dépenses budgétaires	**– 69 541**	**– 380**	**– 69 921**
Résultats nets des entités consolidées	**750**	**86**	**836**
Provision pour éventualités	– 300	– 100	– 400
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 3 614**	**– 150**	**– 3 764**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	– 892	50	– 842
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 506**	**– 100**	**– 4 606**
En % du PIB	*1,4*	—	*1,5*

P : Prévisions.

(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

Impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite

Le relèvement associé aux nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite totalise 411 millions de dollars en 2010-2011, soit 356 millions de dollars en révision aux dépenses de programmes et 55 millions de dollars au service de la dette. Pour 2011-2012, la récurrence s'établit à 412 millions de dollars, dont 357 millions de dollars aux dépenses de programmes. Ces nouvelles évaluations actuarielles ont été produites pour les quatre principaux régimes de retraite du gouvernement, à savoir le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), le Régime de retraite des enseignants (RRE) et le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces évaluations actuarielles sont effectuées tous les trois ans afin de refléter l'expérience des régimes (c'est-à-dire l'écart, pour les trois dernières années, entre les hypothèses et la réalité) ainsi que pour mettre à jour les hypothèses démographiques et économiques sur lesquelles elles sont basées (par exemple, l'espérance de vie des prestataires, le salaire des employés au moment de leur retraite, etc.). Ces évaluations, produites par la CARRA, ont été reçues au ministère des Finances à la fin octobre 2010.

■ Diminution graduelle du déficit à compter de 2011-2012

La situation budgétaire du gouvernement s'améliorera à compter de 2011-2012, alors que le déficit prévu diminuera de 1,4 milliard de dollars, pour s'établir à 3,2 milliards de dollars, soit 1,0 % du PIB.

Les révisions attribuables aux nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite sont compensées par :

— une révision positive de 279 millions de dollars aux transferts fédéraux;

— des économies de 164 millions de dollars au service de la dette, en raison notamment de taux d'intérêt moins élevés qu'anticipé.

Par ailleurs, une provision pour éventualités de 300 millions de dollars est incorporée au cadre financier pour 2011-2012.

TABLEAU 5

Révisions depuis le budget 2010-2011[P]

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2010-2011	**– 4 506**	**– 2 900**
Révisions		
Revenus autonomes	194	– 19
Transferts fédéraux	50	279
Impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite :		
– Dépenses de programmes	– 356	– 357
– Service de la dette	– 55	– 55
– Sous total – Impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraites	– 411	– 412
Dépenses de programmes excluant les régimes de retraite	—	—
Autres révisions au service de la dette	31	164
Entités consolidées[(1)]	136	—
Diminution des efforts à réaliser	—	– 12
Provision pour éventualités	– 100	– 300
Total des révisions	**– 100**	**– 300**
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 606**	**– 3 200**
En % du PIB	*1,5*	*1,0*

P Prévisions

(1) Excluant les versements des revenus dédiés au Fonds des générations

❑ Suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire

La mise à jour du cadre financier du gouvernement, vient confirmer son engagement à fournir 62 % des efforts requis pour éliminer le déficit d'ici 2013-2014. Ces efforts totalisant 6,9 milliards de dollars se traduisent par :

— des efforts additionnels de récupération fiscale de 1,2 milliard de dollars;

— des économies exigées des organismes publics de 530 millions de dollars;

— des mesures de contrôle aux dépenses qui s'élèvent à 5,2 milliards de dollars.

L'effort de récupération fiscale ne constitue pas un effort additionnel demandé aux contribuables qui paient leurs impôts, mais plutôt un effort de récupération de revenus qui sont dus au gouvernement et qui vise à s'assurer que chacun paie sa juste part pour le financement des services qui profitent à l'ensemble de la population.

Par ailleurs, un montant de 1,0 milliard de dollars demeure à être identifié d'ici 2013-2014 pour atteindre l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 6

Répartition de l'effort identifié pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014
(en millions de dollars)

	Gouvernement[1]				Contribuables[2]			
	Évasion fiscale	Organismes publics	Dépenses et organismes[3]	Sous-total	Particuliers[4]	Entreprises et autres	Sous-total	Total
Total de l'effort	1 200	530	5 204	**6 934**	3 481	796	**4 277**	**11 211**
Répartition de l'effort (en %)	10,7	4,8	46,4	**61,9**	31,0	7,1	**38,1**	**100,0**

(1) Efforts aux dépenses ou aux revenus sans augmenter les taxes et la tarification.
(2) Efforts découlant de hausses de taxes et de tarification.
(3) Excluant l'apport additionnel du Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux.
(4) Incluant la contribution santé.

- **L'ensemble des mesures de contrôle aux dépenses identifiées pour 2013-2014**

Pour assurer la réalisation de l'effort gouvernemental, une démarche organisée et partagée avec l'ensemble de l'appareil public est mise en œuvre.

Ainsi, le gouvernement a identifié l'ensemble des mesures, s'élevant à 5,2 milliards de dollars, qui lui permettront de réduire la croissance de ses dépenses. L'objectif sera graduellement atteint d'ici 2013-2014 en :

— réduisant de 2,5 milliards de dollars les coûts rattachés à l'administration publique;

— réduisant de 1,0 milliard de dollars le coût des programmes;

— réalisant des économies qui atteindront 1,7 milliard de dollars grâce à une discipline budgétaire accrue.

GRAPHIQUE 4

Répartition des mesures identifiées au titre de la réduction de 5,2 milliards de dollars des dépenses de programmes en 2013-2014

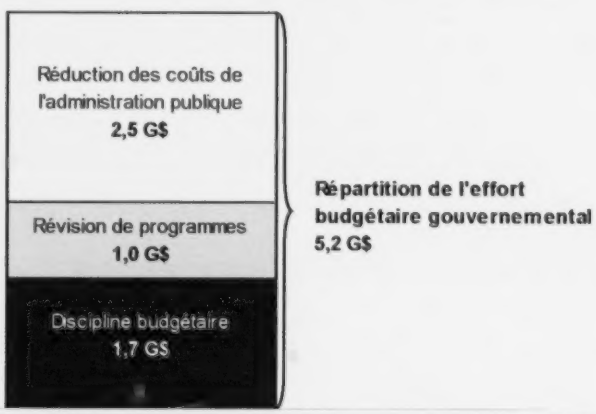

INTRODUCTION

Après une crise financière historique, suivie d'une sévère récession, la plupart des pays ont retrouvé le chemin de la croissance. Même si l'économie québécoise a été affectée moins durement que celle de ses principaux partenaires, la récession a laissé des traces au chapitre des finances publiques.

Le budget de mars dernier a précisé les efforts que le gouvernement et les contribuables devront réaliser dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, qui prévoit l'élimination du déficit d'ici 2013-2014.

Au moment où se poursuit la reprise, le gouvernement met en œuvre les premières mesures de retour à l'équilibre budgétaire, notamment un plan de contrôle des dépenses, qui touche l'ensemble des ministères et organismes publics, y compris les sociétés d'État.

C'est dans ce contexte que le gouvernement dépose aujourd'hui *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, qui a pour but de faire état :

— des perspectives économiques;

— du bilan du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie;

— de l'évolution de la situation financière du gouvernement;

— des mesures mises en œuvre dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Les prévisions économiques et financières présentées dans ce document reposent sur les dernières données disponibles qui indiquent aujourd'hui que la reprise est bien engagée malgré des perspectives de croissance revues à la baisse pour 2011.

Le gouvernement entend toujours poser les gestes nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014 conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Le dépôt de ce document s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de mettre à la disposition des Québécois les informations sur la situation des finances publiques.

PREMIÈRE PARTIE :
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Cette section[1] présente la mise à jour des prévisions économiques du budget 2010-2011 sur lesquelles s'appuie le cadre financier du gouvernement décrit à la troisième section.

Au Québec, comme dans la plupart des économies avancées, la reprise économique s'est amorcée dans la seconde moitié de l'année 2009. Cette relance a été alimentée au Québec par les consommateurs et les entreprises, qui ont profité des plans de stimulation économique et des politiques monétaires expansionnistes pour accroître leurs achats de biens et services.

La récession aura été moins sévère au Québec qu'ailleurs, et la reprise, plus rapide qu'anticipé. En effet, la production et l'emploi ont dépassé plus rapidement leur niveau d'avant la récession, comparativement au reste du Canada et aux États-Unis.

Bien que le Québec ait enregistré une bonne performance économique au cours des derniers trimestres, il n'a pas bénéficié, jusqu'à présent, de la reprise du commerce mondial, et la demande pour ses principaux produits d'exportation, comme les avions et les matériaux de construction, ne devrait reprendre que l'an prochain.

Après avoir reculé de 0,3 % en 2009, le produit intérieur brut (PIB) réel au Québec devrait progresser de 2,6 % en 2010 et de 2,2 % en 2011, alors que le budget 2010-2011 tablait sur une croissance de 2,3 % pour 2010 et de 2,6 % pour 2011. La reprise devrait entraîner la création de 72 700 emplois en 2010 et de 44 100 emplois en 2011. Dans ce contexte, le taux de chômage s'établira à 7,9 % en moyenne cette année et l'an prochain, par rapport à 8,5 % en 2009.

TABLEAU 7

Perspectives de croissance économique – Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

	2009	2010	2011
Mise à jour de l'automne 2010	**– 0,3**	**2,6**	**2,2**
Budget 2010-2011	– 1,4	2,3	2,6
Écart	+ 1,1	+ 0,3	– 0,4

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1 Dans cette section, les données ayant trait aux années 2010 et suivantes proviennent d'estimations du ministère des Finances du Québec.

1.1 Le contexte économique international

L'économie mondiale a connu une croissance robuste à compter du troisième trimestre de 2009, grâce à l'adoption de plans de relance économique dans plusieurs pays. La reprise a été bénéfique aux pays exportateurs, et tout particulièrement aux économies émergentes, leur commerce ayant déjà dépassé le niveau d'activité d'avant la récession. Avec la fin progressive de ces plans, la croissance du PIB réel mondial s'est modérée à compter du second semestre de 2010, mais devrait s'accroître de nouveau en cours d'année 2011.

Une croissance durable de l'économie mondiale repose toutefois sur certaines conditions, dont la présence d'un environnement propice à la consommation et à l'investissement dans les économies avancées, permettant aux entreprises de soutenir la croissance économique et la création d'emplois.

1.1.1 Les perspectives pour 2010 et 2011

La forte progression de l'économie mondiale à la fin de l'année 2009 et au début de l'année 2010 a entraîné une révision à la hausse des perspectives pour l'ensemble de l'année 2010. La croissance du PIB réel mondial devrait ainsi atteindre 4,6 % en 2010, comparativement à la progression de 3,7 % attendue au moment du budget. En 2011, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,8 %, une hausse similaire à celle anticipée au budget.

❑ Une croissance économique mondiale robuste en début d'année 2010...

L'activité économique mondiale a été vigoureuse durant la première moitié de 2010. Les consommateurs et les entreprises ont profité des plans de stimulation économique et de politiques monétaires expansionnistes, notamment pour devancer certains achats. La croissance du PIB réel a été robuste dans plusieurs pays, atteignant, à taux annuel :

— 3,7 % aux États-Unis, au premier trimestre;

— 5,8 % au Canada, au premier trimestre;

— 6,6 % au Japon, au premier trimestre;

— 9,6 % en Chine, au premier trimestre, et 9,8 % au deuxième trimestre;

— 9,5 % en Allemagne, au deuxième trimestre, un sommet depuis la réunification en 1990.

❑ ...qui a ralenti en seconde moitié d'année 2010

À partir du second semestre de 2010, la croissance économique mondiale a commencé à ralentir, et ce, particulièrement dans les économies avancées, alors que les stimuli budgétaires prennent fin graduellement. La demande privée est faible et ne compense qu'en partie l'impact de la fin des mesures de soutien à l'économie.

En outre, les ménages demeurent fragilisés par la récession et la crise financière. La croissance de la consommation est restreinte par la volonté des ménages de restaurer leur bilan financier et par des taux de chômage élevés dans plusieurs régions, qui atteindront 10,1 % en zone euro et 9,7 % aux États-Unis en 2010. De leur côté, les entreprises, malgré leur retour à la rentabilité, continueront à limiter l'embauche en raison de leur inquiétude concernant la solidité de la reprise de la demande privée.

Malgré le contexte économique incertain, les gouvernements des économies avancées pourront difficilement intervenir davantage pour accélérer la reprise, en raison de leur déficit budgétaire élevé, la crise de la dette souveraine en Europe ayant exposé les dangers d'un endettement trop important. Par conséquent, les gouvernements limiteront la croissance de leurs dépenses ces prochains trimestres pour redresser leurs finances publiques. Ainsi, après s'être accrues de plus de 1,5 % à taux annuel au cours des trois premiers trimestres de l'année 2010, les dépenses gouvernementales réelles des économies avancées devraient diminuer au quatrième trimestre de 2010. Le contrôle des dépenses devrait se poursuivre en 2011 et pour les années suivantes.

GRAPHIQUE 5

Taux de chômage – Économies avancées

(en pourcentage)

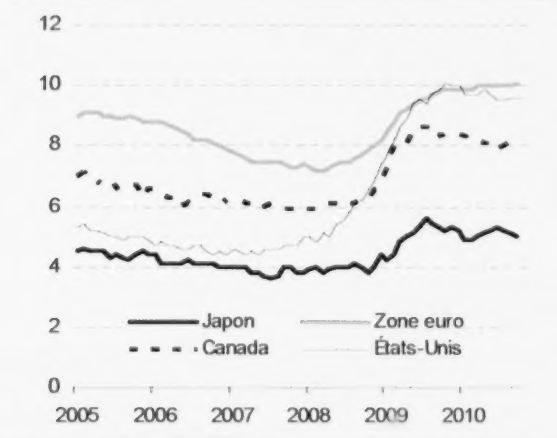

Sources : Statistique Canada et Datastream.

GRAPHIQUE 6

Dépenses des gouvernements – Économies avancées

(variation trimestrielle à taux annuel, en pourcentage, en termes réels)

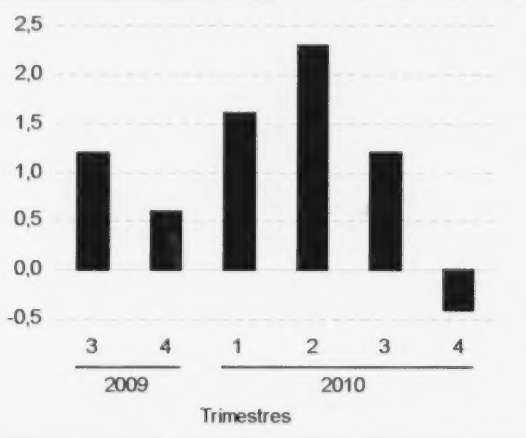

Source : IHS Global Insight.

❑ Une croissance modérée de l'économie mondiale en 2011

En 2011, la croissance des économies avancées se poursuivra à un rythme modéré. Les mesures de restriction budgétaire auront pour effet de limiter la croissance économique pour une période prolongée. Toutefois, l'allongement de la période de détente monétaire annoncé dans plusieurs pays soutiendra, en contrepartie, la demande intérieure privée. La faiblesse de l'inflation incitera les banques centrales à conserver leur politique monétaire expansionniste et à encourager le maintien de faibles taux sur les emprunts de plus long terme, permettant d'une part aux banques commerciales de solidifier leur bilan et d'autre part aux ménages et aux entreprises de se financer à faible coût.

— Aux États-Unis et en zone euro, les hausses de taux directeurs ne devraient pas débuter avant la seconde moitié de l'année 2011.

— Au Canada, après avoir relevé le taux de financement à un jour de 75 points de base pour le porter à 1 %, la Banque du Canada ne devrait relever à nouveau son taux directeur qu'à compter de l'été 2011.

Malgré la fin graduelle des plans de soutien à l'économie, l'accès au financement à faible coût favorisera la croissance de la consommation et stimulera les investissements des entreprises, à mesure que s'accroîtra le taux d'utilisation des capacités de production, ce qui sera bénéfique à la création d'emplois. À son tour, le redressement graduel du marché du travail aura pour effet d'améliorer progressivement le bilan financier et la confiance des ménages, soutenant l'accroissement de la demande intérieure. La croissance des économies avancées devrait s'élever à 2,8 % en 2010 et à 1,8 % en 2011.

GRAPHIQUE 7

Croissance des économies avancées
(variation trimestrielle à taux annuel, en pourcentage, en termes réels)

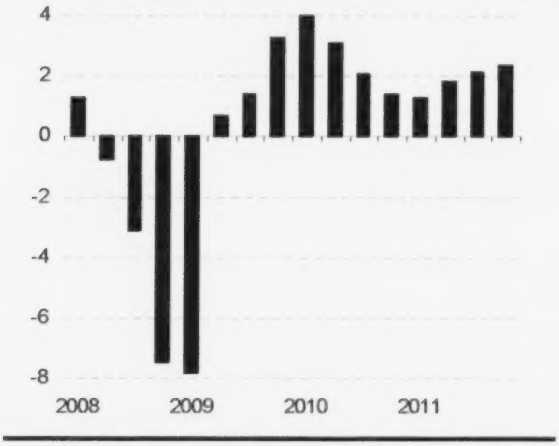

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 8

Taux d'intérêt à un jour

(taux en pourcentage)

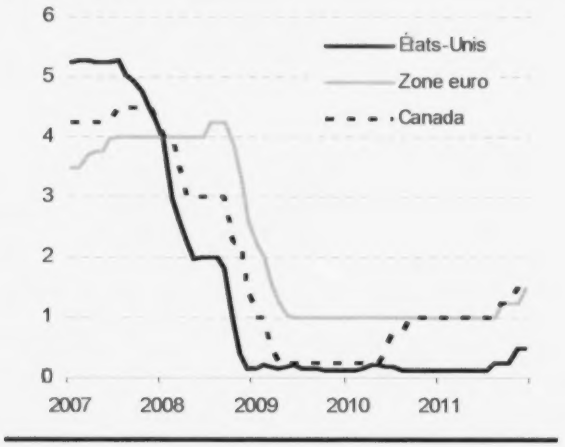

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Par ailleurs, la croissance des économies émergentes devrait demeurer élevée, s'établissant à 6,8 % pour 2010 et à 6,1 % pour 2011. La Chine continuera d'exercer un rôle prépondérant de soutien à la croissance sur le plan mondial, et particulièrement au sein des économies asiatiques et émergentes.

TABLEAU 8

Perspectives de croissance économique dans le monde
(PIB réel, variation en pourcentage)

	Poids dans le PIB de 2010[1]	2009	2010	2011
Monde	100,0	−0,6	4,6	3,8
- *Budget 2010-2011*		*−0,8*	*3,7*	*3,9*
Économies avancées	52,7	−3,2	2,8	1,8
- *Budget 2010-2011*		*−3,2*	*2,0*	*2,2*
Canada	1,9	−2,5	3,0	2,5
- *Budget 2010-2011*		*−2,6*	*2,7*	*3,0*
États-Unis	20,5	−2,6	2,7	2,2
- *Budget 2010-2011*		*−2,4*	*2,7*	*2,7*
Zone euro	14,9	−4,1	1,7	1,1
- *Budget 2010-2011*		*−4,1*	*0,9*	*1,5*
Royaume-Uni	3,1	−4,9	1,7	1,5
- *Budget 2010-2011*		*−5,0*	*0,9*	*1,7*
Japon	6,0	−5,2	3,5	1,1
- *Budget 2010-2011*		*−5,2*	*1,4*	*1,1*
Économies émergentes	42,9	2,6	6,8	6,1
- *Budget 2010-2011*		*2,1*	*5,7*	*6,0*
Chine	13,5	9,1	10,2	8,7
- *Budget 2010-2011*		*8,7*	*9,4*	*8,3*
Inde	5,3	6,8	8,2	7,8
- *Budget 2010-2011*		*6,8*	*7,4*	*7,8*

(1) Selon les parités des pouvoirs d'achat.
Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

Au **Canada**, après une forte progression en début d'année 2010, la croissance économique a commencé à ralentir au second semestre, en raison notamment de la fin progressive des plans de stimulation. Une croissance du PIB réel de 3,0 % est prévue pour 2010 et de 2,5 % en 2011.

Aux **États-Unis**, le PIB réel devrait s'accroître de 2,7 % en 2010, soutenu à la fois par les plans de stimulation économique et par la demande étrangère pour les produits d'exportation américains. En 2011, avec l'expiration des plans de relance, la croissance économique se modérera à 2,2 %, mais restera entre autres supportée par l'impact positif d'un assouplissement additionnel de la politique monétaire américaine.

En **zone euro**, la croissance économique devrait être limitée à 1,7 % en 2010 et à 1,1 % en 2011, en raison du taux de chômage encore élevé dans cette région et de l'adoption de mesures de restriction budgétaire, faisant suite à la crise de l'endettement souverain.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique restera faible en raison d'un accès difficile au crédit, d'un taux de chômage élevé et des mesures de redressement des finances publiques instaurées par le gouvernement, qui devraient prendre pleinement effet en 2011, mais qui affectent déjà la confiance des entreprises et des consommateurs. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 1,7 % en 2010 et à 1,5 % en 2011.

Au **Japon**, la forte progression des exportations et le soutien de la demande intérieure, résultant des programmes de stimulation de l'économie, devraient porter la croissance de l'économie japonaise à 3,5 % en 2010. La croissance devrait ensuite ralentir à 1,1 % en 2011.

En **Chine**, malgré l'impact des mesures restrictives visant à éviter une surchauffe du marché immobilier et le ralentissement de la demande des économies avancées, la croissance économique demeurera robuste. L'activité économique chinoise devrait croître de 10,2 % en 2010 et de 8,7 % en 2011.

En **Inde**, la croissance économique a fortement rebondi après la récession mondiale. La croissance y est vigoureuse en raison notamment de la vitalité du secteur des services. Le PIB réel devrait ainsi progresser de 8,2 % en 2010 et de 7,8 % en 2011.

1.1.2 La reprise du commerce mondial bénéficie aux pays exportateurs

Les mesures de soutien à l'économie instaurées lors de la dernière récession ont relancé la demande intérieure des économies avancées et de la Chine. Cette demande accrue, conjuguée à la détente des conditions de crédit, a favorisé une reprise soutenue du commerce mondial. Les économies avancées ont accru leurs importations de biens manufacturés, tandis que la forte hausse des dépenses d'investissement en Chine a soutenu la demande de matières premières et de biens manufacturés. Les échanges commerciaux mondiaux, en septembre 2010, excédaient de près de 15 % le niveau de l'année précédente, se rapprochant ainsi des niveaux antérieurs à la récession et les dépassant même dans le cas des économies émergentes.

Le redressement du commerce et la forte demande en provenance de la Chine ont été favorables à la croissance de l'ensemble des économies émergentes, dont le poids dans le PIB mondial s'est accru rapidement depuis dix ans, passant de 34 % en 2000 à 43 % en 2010.

La reprise du commerce a également été bénéfique aux économies avancées, tout particulièrement pour certains pays exportateurs tels que le Japon et l'Allemagne. Cependant, les exportations de ces économies restent bien inférieures aux niveaux précédant la récession.

GRAPHIQUE 9

Exportations de marchandises

(indice, année 2008 = 100)

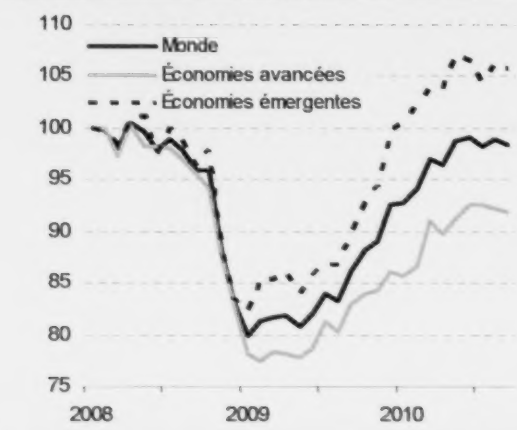

Sources : CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 10

Poids des économies émergentes dans le PIB réel mondial

(en pourcentage)

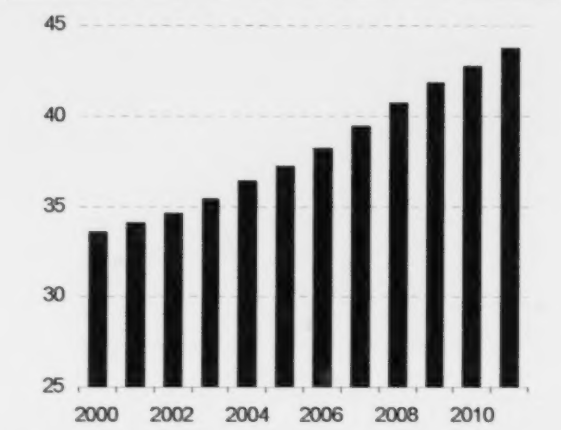

Source : Fonds monétaire international et IHS Global Insight.

1.1.3 Les conditions d'une croissance durable

Une croissance durable de l'économie mondiale repose sur certaines conditions. Dans les économies avancées en particulier, un relais de la demande du secteur privé est attendu alors que viendront à terme les plans de relance économique.

— L'environnement économique devra être propice à la croissance des investissements des entreprises, laquelle sera notamment favorisée par l'amélioration de leur situation financière.

— L'impact des difficultés budgétaires d'États européens restera circonscrit à la zone euro.

— Dans l'ensemble, les mesures budgétaires visant à équilibrer les finances publiques devront être instaurées progressivement dans les économies avancées, de façon à ne pas nuire à la reprise économique.

En outre, malgré le ralentissement des économies avancées, le commerce mondial devra poursuivre sa progression.

— La croissance de la demande des économies émergentes devra rester robuste.

— Les autorités des économies avancées devront résister au protectionnisme.

Dans la mesure où certaines de ces conditions ne seraient pas respectées, la croissance économique mondiale pourrait être atténuée.

❑ Un environnement propice à l'investissement

Des bénéfices robustes chez les entreprises, conjugués à la dissipation des incertitudes quant à la solidité de la reprise, devraient stimuler les investissements et l'emploi en 2011. Toutefois, si l'environnement économique s'avérait peu favorable à une expansion des capacités de production des entreprises et de l'embauche, cela nuirait à la reprise des économies avancées.

❑ Les difficultés budgétaires en Europe

À la suite de l'instauration du plan européen de préservation de la stabilité financière de 750 milliards d'euros et de l'annonce de plans gouvernementaux d'austérité, les marchés financiers, fortement éprouvés durant la crise de la dette souveraine en Europe, se sont temporairement stabilisés.

Depuis lors toutefois, les problèmes d'endettement de certains États européens ont resurgi. Ces États sont confrontés à d'importantes difficultés budgétaires et à une hausse des primes de risque exigées sur leurs titres de dette, ce qui accroît les coûts d'emprunt pour ces gouvernements. Cette évolution pourrait à nouveau déstabiliser le système financier européen et se répercuter à l'échelle mondiale.

❑ Instauration graduelle des plans de redressement budgétaire

Plusieurs gouvernements ont annoncé, ou le feront sous peu, des plans d'austérité pour réduire leur déficit budgétaire. Ces plans devraient avoir un impact économique négatif modéré sur la croissance des économies avancées s'ils sont instaurés de manière ordonnée et progressive. Dans le cas contraire, l'instauration trop rapide de plans de redressement budgétaires, combinée à l'expiration des mesures de stimulation économique, pourrait freiner la croissance économique en agissant à la fois sur la demande intérieure et étrangère des pays concernés.

❑ Une croissance de la demande des économies émergentes

Menées par le dynamisme de la Chine et de l'Inde, les économies émergentes ont bien résisté à la récession mondiale et devraient poursuivre leur croissance robuste ces prochaines années, soutenant l'économie mondiale en entraînant une hausse de la demande de matières premières et de plusieurs autres catégories de produits. Toutefois, deux risques significatifs pourraient altérer la bonne performance des économies émergentes.

Tout d'abord, la volatilité actuelle sur le marché des changes pourrait réduire leurs perspectives de croissance. En effet, avec la baisse accentuée des rendements obligataires dans plusieurs économies avancées, les investisseurs ont amorcé un processus de réallocation de leurs capitaux vers certaines économies émergentes. Cela a entraîné une appréciation rapide des devises de plusieurs de ces pays et a réduit la compétitivité de leurs produits à l'étranger.

Également, la progression de l'économie chinoise pourrait être moins vigoureuse qu'anticipé, ce qui nuirait à l'économie mondiale en raison du poids économique de la Chine et de son rôle moteur pour les économies émergentes. Afin d'éviter une surchauffe de l'économie, l'adoption de mesures restrictives par le gouvernement, visant notamment à contrer le renchérissement trop rapide des propriétés, pourrait avoir un impact négatif plus important que prévu sur la croissance économique chinoise. Celle-ci pourrait en outre être affectée par un ralentissement de la demande étrangère pour les produits d'exportation chinois.

❑ Les économies avancées résistent au protectionnisme

Faisant face à des difficultés persistantes sur le marché du travail et à une faible utilisation des capacités productives, les gouvernements des économies avancées pourraient être tentés d'instaurer diverses mesures protectionnistes afin de favoriser leurs travailleurs et leurs industries.

De telles politiques risqueraient toutefois d'entraîner des mesures de représailles, voire l'amorce de tensions commerciales et financières entre certaines économies avancées et émergentes, dont la Chine, ce qui pourrait potentiellement ralentir la croissance de l'économie mondiale et nuire à l'évolution des marchés financiers.

1.2 La situation économique du Québec

Au Québec, la situation économique s'est rapidement améliorée à la fin de 2009 et au début de 2010, de sorte que la reprise est maintenant bien engagée. Le Québec a été moins affecté par la récession que ses partenaires commerciaux et la reprise est, jusqu'à présent, plus vigoureuse qu'au Canada et aux États-Unis. En effet, le Québec a retrouvé plus rapidement que ses partenaires les niveaux de production et d'emploi d'avant la récession.

Cette vigueur de l'économie québécoise s'explique par le dynamisme de la demande intérieure. Les dépenses personnelles des ménages et les investissements résidentiels ont été stimulés par les mesures des gouvernements et par l'accélération de certains achats au premier semestre de 2010, à la faveur notamment de taux hypothécaires historiquement bas et des crédits d'impôt pour la rénovation domiciliaire. De plus, le Québec a bénéficié d'investissements publics massifs mis en place par les gouvernements.

L'activité économique ayant été stimulée en partie par des dépenses de consommation mises de côté pendant la récession et par l'impact important des mesures de stimulation économique en début d'année 2010, la croissance sera plus modeste pour la fin de 2010 et en 2011. De plus, la progression plus lente qu'attendu de la demande américaine pour les produits québécois modérera la reprise des exportations du Québec.

La croissance économique devrait ainsi s'élever à 2,6 % en 2010, une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision annoncée dans le budget. En 2011, la croissance du PIB réel devrait atteindre 2,2 %, une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage.

GRAPHIQUE 11

Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

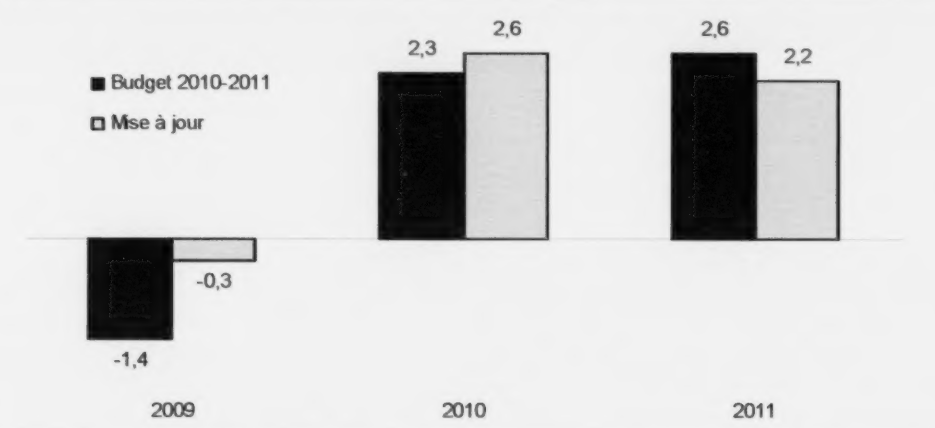

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.1 Les dépenses des ménages

Les dépenses personnelles des ménages ont enregistré un fort rythme de croissance en début d'année 2010. Les ménages ont effectué certaines dépenses de consommation mises de côté pendant la récession, et devancé certains achats. Les dépenses de biens durables en particulier, dont celles de véhicules, de meubles et d'appareils ménagers, ont fortement progressé, favorisées par des rabais importants et de faibles taux de financement. En 2010, la consommation de biens durables devrait progresser de 5,8 % après avoir enregistré une hausse de seulement 1,2 % en 2009.

Au cours des prochains trimestres, les dépenses des ménages seront toujours soutenues par la hausse du revenu personnel et par des taux d'intérêt qui resteront bas, mais elles croîtront plus modérément.

La croissance des dépenses des ménages devrait s'élever à 3,3 % en 2010 et à 2,0 % en 2011, alors que la hausse des revenus personnels atteindra, en termes réels, 2,1 % en 2010 et 1,3 % en 2011.

GRAPHIQUE 12

Dépenses personnelles et revenu personnel des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

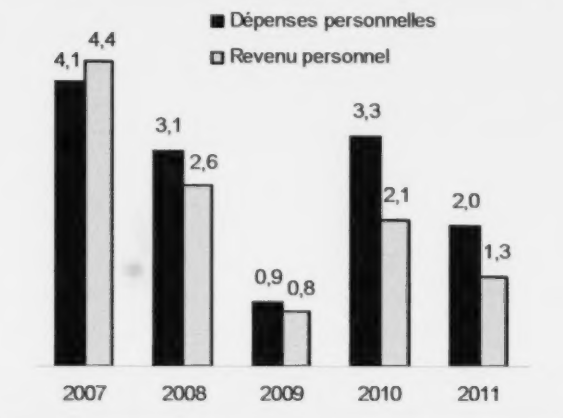

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 13

Consommation de biens durables au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

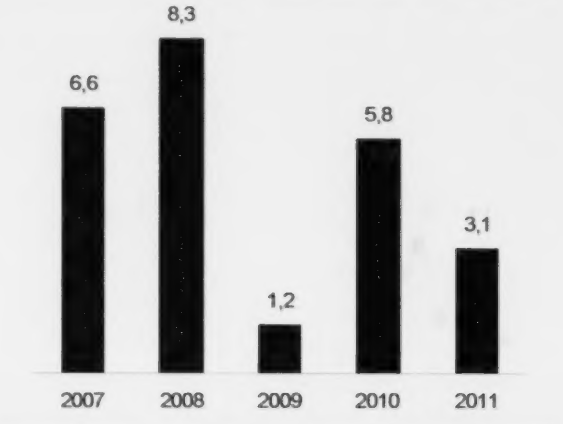

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les investissements résidentiels

La vitalité du secteur résidentiel du Québec a contribué à la progression de l'activité économique en début d'année 2010. Les ménages ont devancé leurs achats de logements et leurs investissements en rénovation, compte tenu des taux d'intérêt hypothécaires exceptionnellement bas et des crédits d'impôt à la rénovation domiciliaire accordés par les gouvernements. Les investissements résidentiels devraient ainsi croître de 10,5 % en 2010.

Par ailleurs, les règles plus contraignantes concernant l'assurance prêt hypothécaire, le ralentissement de l'activité sur le marché de la revente et la fin des crédits d'impôt à la rénovation domiciliaire ont mené à un retournement de cette tendance haussière au second semestre de 2010.

Ce repli amorcé en cours d'année 2010 devrait se poursuivre en 2011 et la demande pour les investissements résidentiels devrait enregistrer un recul de 7,2 %. Cette évolution s'accompagnera d'un ralentissement de la croissance des prix des logements.

— Le nombre de mises en chantier devrait augmenter de 5 900 unités à 49 300 unités en 2010 et diminuer à 42 700 unités en 2011, pour ensuite se maintenir autour de 40 000 unités, un niveau compatible avec la formation de ménages au Québec. Ce niveau demeure bien supérieur à celui observé à la fin des années 1990.

— Stimulées par les programmes de rénovation domiciliaire, les dépenses de rénovation croîtront de 8,1 % en 2010, puis diminueront de 2,0 % en 2011.

GRAPHIQUE 14

Mises en chantier au Québec
(en milliers)

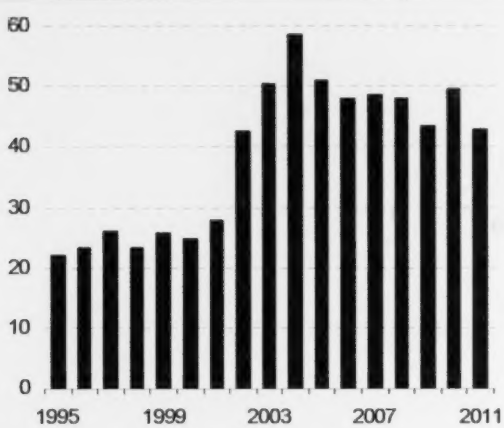

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 15

Rénovation domiciliaire au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

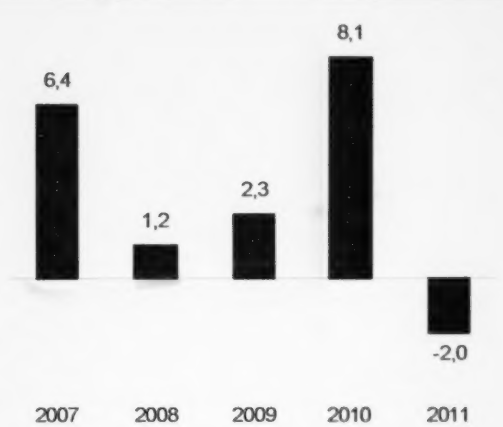

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

1.2.2 Les investissements non résidentiels

Après un recul de 1,8 % en 2009, la valeur des investissements non résidentiels au Québec devrait progresser de 4,5 % en 2010, soutenue à la fois par les investissements des entreprises et des gouvernements.

En 2011, les investissements non résidentiels devraient enregistrer une croissance de 7,2 %, pour atteindre 44,6 milliards de dollars.

TABLEAU 9

Investissements non résidentiels au Québec
(en milliards de dollars, en termes nominaux)

	2008	2009	2010	2011
Investissements totaux	**40,6**	**39,8**	**41,6**	**44,6**
- Variation en pourcentage	6,8	– 1,8	4,5	7,2
Investissements des entreprises(1)	**28,4**	**25,4**	**26,4**	**28,6**
- Variation en pourcentage	1,2	– 10,8	4,1	8,3
Investissements des gouvernements	**12,1**	**14,5**	**15,2**	**16,0**
- Variation en pourcentage	22,6	19,3	5,1	5,4

(1) Comprend les entreprises privées et les entreprises des gouvernements.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les investissements des entreprises

Après un recul en 2009, les investissements des entreprises ont bondi en début d'année 2010. Encouragées par l'augmentation de leurs bénéfices, les entreprises ont recommencé à moderniser leurs machineries et leur matériel afin de se préparer à la reprise de la demande.

Après un recul de 10,8 % en 2009, la valeur des investissements des entreprises devrait s'accroître de 4,1 % en 2010. En 2011, cette croissance devrait s'établir à 8,3 %. Cela portera la valeur de ces investissements à 28,6 milliards de dollars.

— Les investissements en machineries et matériel reprendront avec vigueur. Après avoir diminué de 13,7 % en 2009, ils devraient augmenter de 5,4 % en 2010 et de 10,3 % en 2011.

En outre, Hydro-Québec continuera d'accroître ses dépenses d'investissement en 2011. Celles-ci devraient passer de 4,3 milliards de dollars en 2009 à 5,0 milliards de dollars en 2011.

❑ Les investissements des gouvernements

Après une progression de 19,3 % en 2009, la valeur des investissements des ministères et des institutions des gouvernements devrait s'accroître de 5,1 % en 2010 et de 5,4 % en 2011. Cette hausse portera la valeur de ces investissements à 16,0 milliards de dollars. Ces investissements, qui représentaient 4,0 % du PIB en 2008, devraient s'élever à 4,9 % en 2011.

Ces investissements publics contribueront à renouveler et à moderniser le stock de capital public au Québec.

GRAPHIQUE 16

Investissements des entreprises en machineries et matériel

(variation en pourcentage, en termes nominaux)

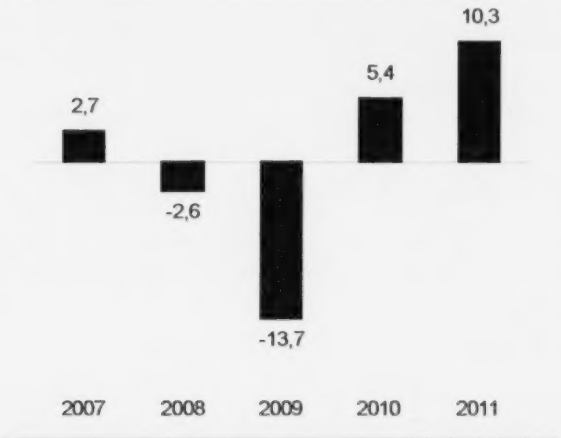

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 17

Investissements des gouvernements

(variation en pourcentage, en termes nominaux)

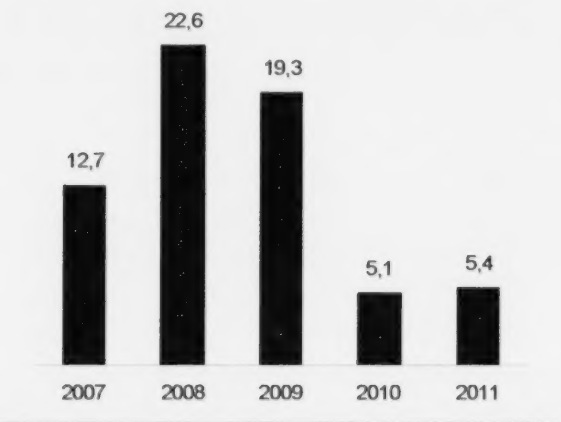

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.3 Le commerce extérieur

❑ Les exportations

Malgré la forte intégration de l'économie du Québec à l'économie américaine et le rebond de près de 12 % de la demande américaine pour les produits étrangers, la reprise des exportations du Québec se fait toujours attendre. En effet, certains secteurs d'exportation particulièrement importants au Québec n'ont pas encore profité de l'expansion de la demande mondiale. La reprise attendue, par exemple, dans le secteur du transport, ne s'est pas encore matérialisée.

— La demande des entreprises américaines pour les produits de transport, à l'exception des véhicules légers, devrait reculer de 9,6 % en 2010, après avoir chuté de 27,6 % en 2009.

— Les difficultés du secteur résidentiel aux États-Unis ne permettront, en 2010, qu'une croissance de 9,0 % de la demande pour les matériaux de construction, suivant un recul de 38,4 % en 2009.

La demande américaine liée aux exportations du Québec devrait tout de même croître de 3,6 % en 2010 et de 5,6 % en 2011. En 2010, la demande américaine devrait augmenter principalement dans les segments des produits intermédiaires et des machineries et matériel. L'an prochain, la reprise graduelle dans le secteur résidentiel américain et la demande accrue pour les produits de transport favoriseront les exportations québécoises.

TABLEAU 10

Indice d'activité économique américaine pondéré par les échanges du Québec(1)
(variation en pourcentage)

	Poids des secteurs dans l'indice	2009	2010	2011
Machineries et matériel	23,9	– 9,3	5,3	2,9
Biens de consommation	20,5	– 2,6	3,3	2,1
Produits intermédiaires(2)	19,6	– 24,0	15,1	11,4
Transport(3)	19,1	– 27,6	– 9,6	8,4
Pâtes et papiers	10,2	– 15,5	– 3,5	– 1,4
Matériaux de construction	6,7	– 38,4	9,0	29,7
TOTAL	**100,0**	**– 15,8**	**3,6**	**5,6**

(1) De plus amples renseignements sur la composition de l'indice d'activité économique américaine pondéré par les échanges du Québec sont disponibles à la page 30 du *Point sur la situation économique et financière du Québec*, publié à l'automne 2009.
(2) Correspond notamment aux investissements en équipements et logiciels.
(3) Excluant les véhicules légers.
Sources : Institut de la statistique du Québec et IHS Global Insight.

❑ Le niveau des exportations restera en deçà de celui de 2008

Malgré la relance des exportations internationales de biens du Québec en 2010, celles-ci sont demeurées en deçà de 16,0 % de leur niveau de 2008.

— Les exportations du secteur de l'aérospatiale, en particulier, qui viennent au premier rang des exportations internationales du Québec, avec une part de 19,1 % du total, ont chuté de 17,0 % jusqu'à présent en 2010.

— Contrairement à l'Ontario, le Québec n'a pas profité de la reprise de la demande et des exportations du secteur de l'automobile.

Toutefois, avec la reprise de la demande américaine pour les produits fabriqués à l'étranger, la situation devrait s'améliorer au cours des prochains trimestres. Les exportations totales, qui prennent en compte les composantes interprovinciales et internationales, devraient croître de 1,0 % en 2010 et de 3,6 % en 2011.

L'amélioration prévue jusqu'en 2011 ne permettra pas d'effacer les forts reculs des exportations enregistrés en 2008 et en 2009. Le niveau des exportations totales devrait atteindre près de 140 milliards de dollars en 2011, soit près de 9 milliards de moins que le niveau observé en 2007.

GRAPHIQUE 18

Exportations totales du Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

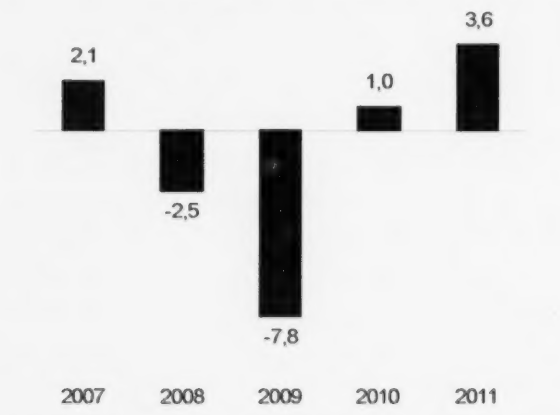

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 19

Exportations totales du Québec
(en milliards de dollars, en termes réels)

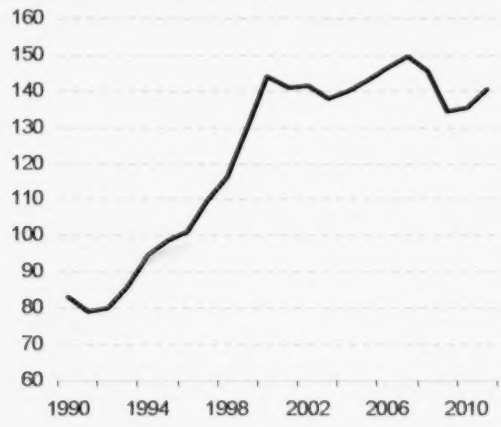

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les importations

Le Québec importe principalement des biens et services de consommation, des machineries et matériel, et de plus en plus d'intrants utilisés dans la fabrication de produits finaux.

Stimulées par une forte croissance de la demande intérieure québécoise, les importations internationales de biens du Québec ont augmenté de 9,8 % au cours des neuf premiers mois de 2010.

— Les importations d'automobiles et pièces ont fait un bond de 26,0 %, après avoir chuté de 19,6 % en 2009. Les importations de machineries et matériel ont progressé de 17,4 %.

Ainsi, l'augmentation prévue de 3,8 % de la demande intérieure pour 2010, combinée à la reprise graduelle des exportations, stimulera l'importation, dont la croissance devrait atteindre 5,6 % en 2010. En 2011, une croissance plus modérée de la demande intérieure devrait limiter la progression des importations à 2,4 %.

❑ Les exportations nettes

Les exportations nettes, qui prennent en compte à la fois l'évolution des exportations et des importations, devraient retrancher 2,7 points de pourcentage à la croissance économique en 2010, mais en ajouter 0,3 point en 2011.

GRAPHIQUE 20

Importations totales du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

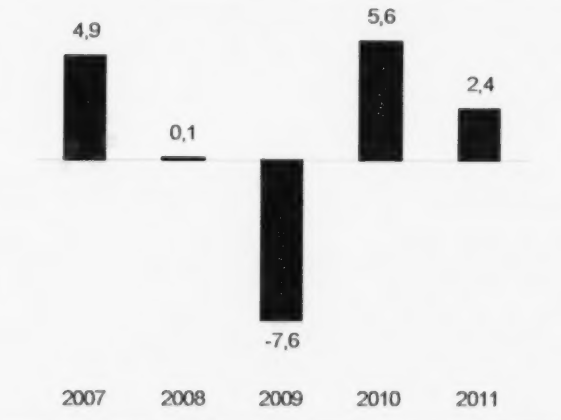

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec

GRAPHIQUE 21

Contribution des exportations nettes à la croissance économique du Québec

(en points de pourcentage de la croissance du PIB réel)

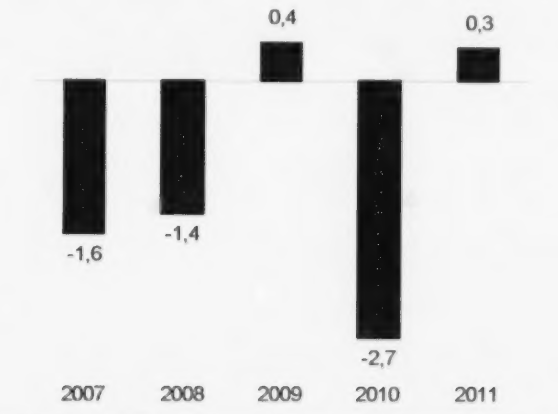

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec

Les exportations internationales du Québec

Un environnement international plus compétitif

De 2002 à 2008, les exportateurs du Québec ont été confrontés à de nombreuses difficultés, notamment à l'éclatement de la bulle technologique au début des années 2000, à la concurrence accrue de nouvelles puissances économiques, dont la Chine et l'Inde, aux difficultés de l'économie américaine ainsi qu'à l'appréciation forte et rapide du dollar canadien face à la devise américaine.

Malgré cet environnement international devenu plus compétitif, le Québec a tout de même maintenu le volume de ses exportations en se tournant davantage vers des secteurs orientés vers la production de biens plus intensifs en capital et en haute technologie. En moyenne, les exportations internationales de biens du Québec se sont élevées à 70 milliards de dollars par année entre 2002 et 2008.

Les effets de la récession

La récession de 2008-2009 a provoqué une chute importante du commerce international. Au Québec, comme partout dans le monde, les exportations ont diminué de façon significative. En 2009, les exportations internationales de biens ont chuté de 14,1 % au Québec et de 16,7 % au Canada.

- Au Québec, tous les grands secteurs ont été affectés par la récession, en particulier ceux des matériaux de construction (– 24,8 %), des machineries et matériel (– 23,8 %) et des pâtes et papiers (– 21,1 %). Les exportations du secteur de l'aérospatiale, qui viennent au premier rang des exportations internationales du Québec, avec une part de 19,1 % du total, ont également enregistré une diminution (– 6,0 %).
- Au Canada, le secteur de l'automobile et pièces a enregistré la baisse la plus importante (– 32,4 %).

Des perspectives encourageantes

Jusqu'à présent, en 2010, le Québec n'a pas bénéficié autant que prévu de la reprise du commerce mondial. Pour les neuf premiers mois de 2010, les exportations internationales du Québec ont reculé de 0,6 %, alors que les exportations du Canada ont augmenté de 8,9 %.

- Les exportations du secteur de l'aérospatiale, qui évoluent avec un retard par rapport aux cycles économiques en raison des importants délais de production, ont chuté jusqu'ici de 17,0 %. En excluant le secteur de l'aérospatiale, les exportations québécoises ont progressé de 3,4 %.
- Les exportations du Canada ont été soutenues par le secteur de l'automobile et pièces (+ 55,7 %). En excluant le secteur de l'automobile, les exportations canadiennes ont progressé de 1,1 %.

Avec la reprise de la demande américaine pour les produits fabriqués à l'étranger, la situation devrait s'améliorer graduellement au cours des prochains trimestres et les exportations internationales de biens devraient retrouver leur niveau d'avant la récession en 2014.

Exportations internationales de biens du Québec
(en milliards de dollars, en termes réels)

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

1.2.4 Le marché du travail

Le Québec a rapidement retrouvé le niveau d'emploi d'avant la récession. Avec 126 400 emplois créés depuis le creux de l'emploi au Canada (juillet 2009), le Québec a récupéré plus que l'entièreté des emplois perdus (– 67 500) durant la récession (d'octobre 2008 à juillet 2009).

— Dès janvier 2010, les 48 700 emplois perdus dans le secteur des services avaient été récupérés.

— Les pertes d'emplois se sont toutefois poursuivies jusqu'ici en 2010 dans le secteur de la production de biens, les gains observés au chapitre des secteurs de la construction (+ 20 700) étant inférieurs aux pertes des secteurs primaire (– 2 300) et manufacturier (– 22 100).

La création d'emplois s'est poursuivie à un rythme plus modéré à partir du troisième trimestre de 2010, en raison du ralentissement de l'activité économique. Au total, une création de 72 700 emplois est attendue pour 2010 et de 44 100 emplois pour 2011. Il s'agit d'une révision à la hausse de 34 000 emplois en 2010 et de 2 500 emplois en 2011 par rapport aux prévisions budgétaires de mars 2010.

L'amélioration du marché du travail devrait entraîner une baisse du taux de chômage. Après avoir atteint 8,5 % en 2009, il devrait s'établir à 7,9 % en 2010 et en 2011.

GRAPHIQUE 22

Création d'emplois au Québec
(en milliers)

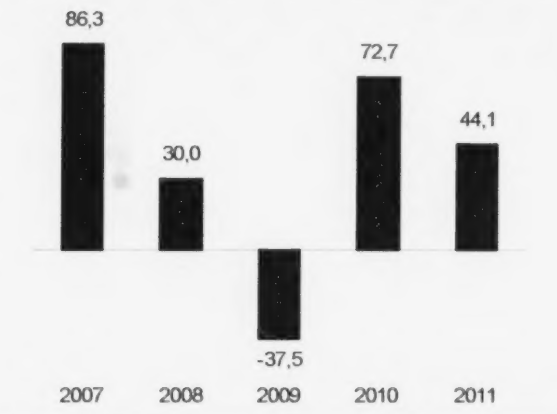

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 23

Taux de chômage au Québec
(en pourcentage)

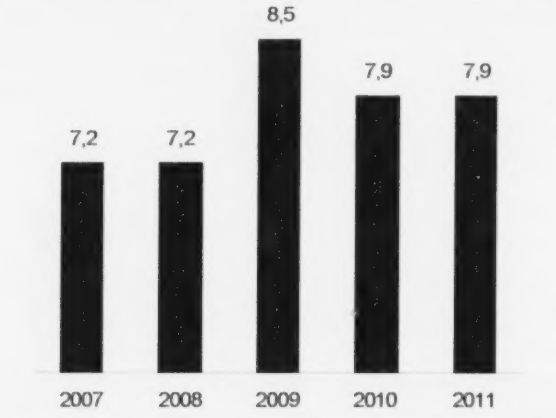

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Emploi dans le secteur manufacturier

Évolution durant la récession

Entre le sommet de la production au Canada au quatrième trimestre de 2007 et son creux au deuxième trimestre de 2009, l'emploi dans le secteur manufacturier s'est maintenu au Québec, alors qu'il a diminué fortement en Ontario, au Canada et aux États-Unis.

- Le Québec a maintenu ses emplois dans le secteur manufacturier (+ 0,1 %), alors que d'importantes pertes ont été observées en Ontario (– 15,3 %), au Canada (– 10,6 %) et aux États-Unis (– 13,3 %).
- Au cours de cette période, la production manufacturière au Québec a reculé de 11,5 %. Le Québec s'en est mieux tiré que l'Ontario et le Canada, qui ont vu leur production chuter respectivement de 21,1 % et de 16,2 %.

Évolution durant la reprise

Depuis le creux de la production au Canada, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué plus fortement au Québec que dans les autres territoires.

- L'emploi manufacturier a diminué de 5,8 % au Québec, comparativement à une baisse de 1,0 % en Ontario, de 2,3 % au Canada et de 2,0 % aux États-Unis.
- Le secteur de l'aérospatiale a été particulièrement touché au Québec. L'emploi dans ce secteur a diminué de 13,0 % entre le deuxième trimestre de 2009 et le troisième trimestre de 2010.

Évolution depuis le sommet de 2007

Globalement, entre le quatrième trimestre de 2007 et le troisième trimestre de 2010, le Québec a perdu moins d'emplois dans le secteur manufacturier que ses partenaires économiques.

- Le Québec a perdu 5,7 % de ses emplois manufacturiers (– 30 100), comparativement à 16,2 % en Ontario (– 150 700), à 12,7 % au Canada (– 254 500) et à 15,0 % aux États-Unis (– 2,1 millions).

Évolution de l'emploi du secteur manufacturier depuis le 4e trimestre de 2007
(indice, 4e trimestre de 2007 = 100)

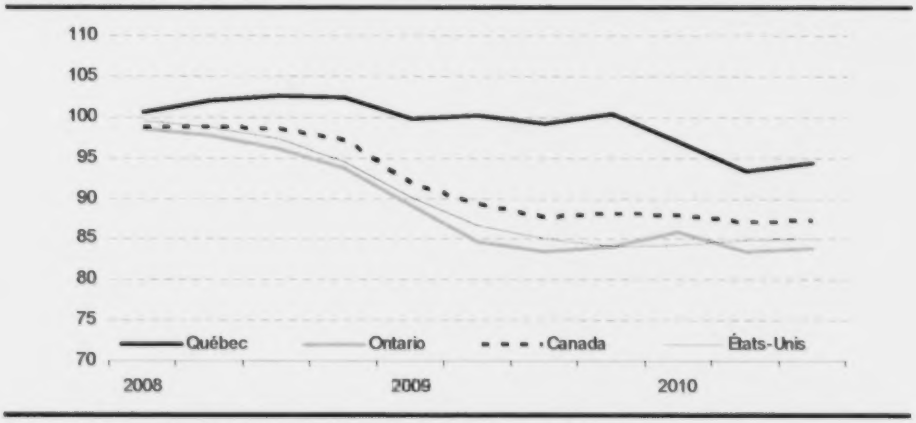

Sources : Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.2.5 Le PIB nominal

Après avoir augmenté de 0,3 % en 2009, le PIB nominal, qui mesure la valeur de la production en tenant compte de l'effet de l'évolution des prix, devrait progresser de 4,1 % en 2010 et en 2011.

La hausse du PIB nominal se reflètera par une progression des assiettes taxables du gouvernement.

— Le revenu personnel des ménages progressera de 3,0 % en 2010 et de 3,4 % en 2011.

— La consommation nominale s'accroîtra de 4,3 % en 2010 et de 4,2 % en 2011.

— Les profits des entreprises augmenteront de 12,8 % en 2010 et de 6,3 % en 2011.

GRAPHIQUE 24

Évolution du PIB nominal au Québec
(variation en pourcentage)

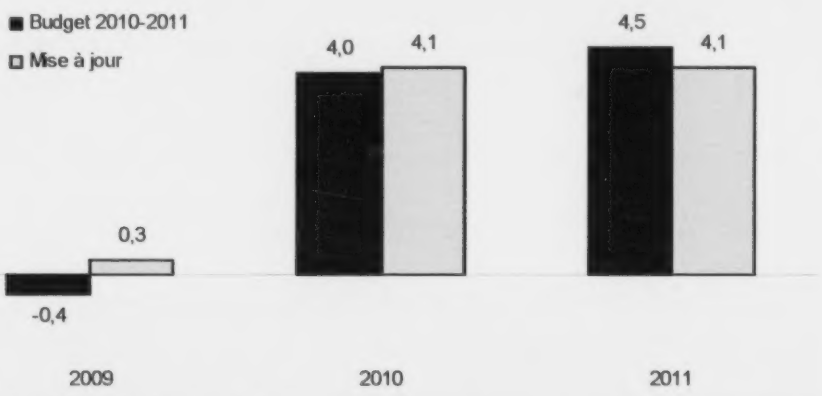

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 11

Perspectives économiques du Québec

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011
Production			
Produit intérieur brut réel	– 0,3	2,6	2,2
– *Budget 2010-2011*	*– 1,4*	*2,3*	*2,6*
Produit intérieur brut	0,3	4,1	4,1
– *Budget 2010-2011*	*– 0,4*	*4,0*	*4,5*
Composantes du PIB (en termes réels)			
Consommation	0,9	3,3	2,0
– *Budget 2010-2011*	*0,6*	*2,3*	*1,8*
Investissements résidentiels	– 2,5	10,5	– 7,2
– *Budget 2010-2011*	*– 1,5*	*2,2*	*– 0,5*
Investissements non résidentiels	– 15,4	6,5	7,4
– *Budget 2010-2011*	*– 13,2*	*4,3*	*9,1*
Exportations	– 7,8	1,0	3,6
– *Budget 2010-2011*	*– 11,4*	*4,0*	*4,5*
Importations	– 7,6	5,6	2,4
– *Budget 2010-2011*	*– 8,6*	*5,2*	*3,7*
Marché du travail			
Création d'emplois (en milliers)	– 37,5	72,7	44,1
– *Budget 2010-2011*	*– 37,5*	*38,7*	*41,6*
Taux de chômage (taux en %)	8,5	7,9	7,9
– *Budget 2010-2011*	*8,5*	*8,5*	*8,4*
Autres indicateurs économiques			
Consommation nominale	1,3	4,3	4,2
– *Budget 2010-2011*	*1,0*	*4,0*	*4,2*
Mises en chantier (en milliers d'unités)	43,4	49,3	42,7
– *Budget 2010-2011*	*43,4*	*44,6*	*42,7*
Bénéfices des sociétés	– 15,4	12,8	6,3
– *Budget 2010-2011*	*– 23,8*	*14,5*	*8,0*
Revenu personnel	1,2	3,0	3,4
– *Budget 2010-2011*	*1,2*	*3,1*	*3,5*
Prix à la consommation	0,6	1,1	2,4
– *Budget 2010-2011*	*0,6*	*2,0*	*2,9*

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.6 La comparaison avec le secteur privé

Avec une croissance anticipée de 2,6 % pour 2010, la prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec est équivalente à la moyenne des prévisions du secteur privé, qui se situe à 2,7 %.

Pour 2011, la prévision de croissance économique de 2,2 % est aussi équivalente à la moyenne des prévisions du secteur privé.

— L'amplitude de l'écart entre les différentes prévisions du secteur privé pour 2011, lesquelles varient entre 1,6 % et 3,1 %, témoigne du degré d'incertitude quant à l'évolution de l'économie.

GRAPHIQUE 25

Croissance économique en 2010 au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

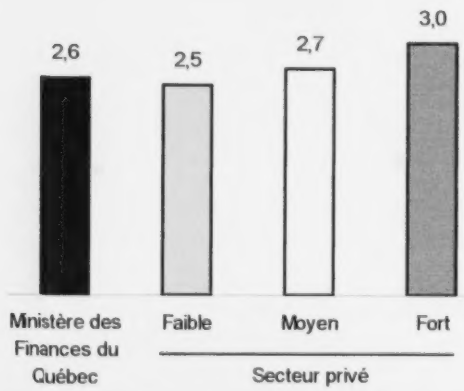

Note : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé réalisées en date du 19 novembre 2010.
Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 26

Croissance économique en 2011 au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

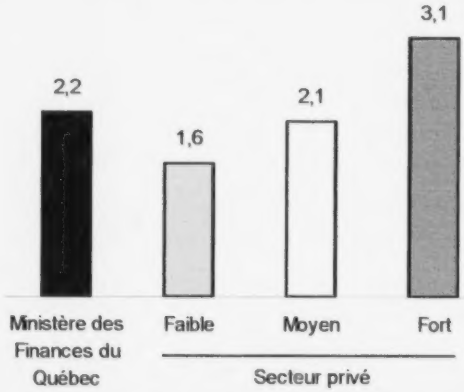

Note : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé réalisées en date du 19 novembre 2010.
Source : Ministère des Finances du Québec.

❑ Les perspectives économiques quinquennales

Pour la période de 2010 à 2014, la prévision du ministère des Finances du Québec est comparable à celle du secteur privé pour ce qui est de l'évolution du PIB réel, des prix et du PIB nominal.

— Pour le PIB réel, la croissance moyenne prévue est de 2,2 % de 2010 à 2014, comparativement à celle du secteur privé, qui se situe à 2,3 %.

— Pour les prix, la hausse prévue est de 1,8 %, comparativement à celle du secteur privé, qui s'élève à 2,0 %.

— Pour le PIB nominal, la progression moyenne attendue est de 4,1 % de 2010 à 2014, comparativement à celle du secteur privé, qui s'établit à 4,3 %.

TABLEAU 12

Perspectives économiques au Québec – comparaison avec le secteur privé
(variation en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2014
PIB réel						
Ministère des Finances du Québec	2,6	2,2	2,3	2,2	2,1	2,2
Moyenne du secteur privé(1)	2,7	2,1	2,2	2,3	2,1	2,3
Hausse des prix						
Ministère des Finances du Québec	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,8
Moyenne du secteur privé(1)	1,9	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0
PIB nominal						
Ministère des Finances du Québec	4,1	4,1	4,3	4,2	4,0	4,1
Moyenne du secteur privé(1)	4,7	4,2	4,2	4,2	4,0	4,3

(1) Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé réalisées en date du 19 novembre 2010.
Source : Ministère des Finances du Québec.

1.2.7 Un environnement économique incertain

Bien que la reprise de l'économie mondiale se poursuive, les perspectives restent empreintes d'incertitudes, en particulier pour les économies avancées.

— La croissance économique mondiale pourrait ralentir davantage que prévu si la fin des mesures de soutien à l'économie ou la mise en place de mesures de retour à l'équilibre avaient des impacts plus importants que prévu.

— Aussi, les difficultés économiques persistantes aux États-Unis sur le marché immobilier et le marché de l'emploi pourraient entraîner une progression moins rapide que prévu de la demande américaine pour les produits étrangers.

— Enfin, le dollar canadien pourrait s'apprécier davantage en raison de tensions accrues sur le marché des changes. L'appréciation du dollar canadien freinerait alors la croissance des exportations canadiennes et québécoises.

Tous ces éléments pourraient affaiblir la croissance économique à court terme au Québec d'ici la fin de 2011. En raison de ces risques, il est estimé que :

— en 2010, la croissance du PIB nominal pourrait être réduite de 0,2 point de pourcentage et atteindre 3,9 % au lieu de 4,1 % tel que prévu dans cette mise à jour;

— en 2011, la croissance du PIB nominal pourrait être diminuée de 0,4 point de pourcentage et s'élever à 3,7 % à la place du 4,1 % actuellement prévu.

Advenant une telle éventualité, ce report de croissance économique devrait entraîner un refoulement de la demande chez les ménages et les entreprises cette année et l'an prochain et amener en contrepartie une croissance légèrement plus élevée en 2012 et en 2013.

TABLEAU 13

Perspectives économiques au Québec – Risque à court terme
(variation en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2014
PIB réel	2,6	2,2	2,3	2,2	2,1	2,2
PIB nominal	4,1	4,1	4,3	4,2	4,0	4,1
- Risque	– 0,2	– 0,4	+ 0,2	+ 0,4	—	—
- Effet net	3,9	3,7	4,5	4,6	4,0	4,1

Source : Ministère des Finances du Québec

1.3 La situation des partenaires économiques du Québec

Le Québec est une économie ouverte qui est largement tributaire de la situation économique de ses partenaires commerciaux. Les exportations totales du Québec équivalent à 50 % du PIB réel. Le Québec n'a toutefois pas bénéficié entièrement de la reprise de la demande étrangère pour ses produits en 2010.

Le secteur de l'aérospatiale, en particulier, qui occupe une place plus importante dans les exportations du Québec, tarde à se redresser en raison d'un certain décalage de la production de ce secteur par rapport au cycle économique. Par ailleurs, le reste du Canada et les États-Unis ont davantage profité de la forte reprise des exportations du secteur de l'automobile, qui avaient chuté pendant la récession.

En outre, les principaux secteurs économiques du Québec qui produisent des biens destinés à l'exportation devraient bénéficier, dès l'an prochain, de la hausse de la demande de leurs principaux partenaires commerciaux.

GRAPHIQUE 27

Poids des exportations québécoises par destination – 2009
(en pourcentage du total des exportations de biens)

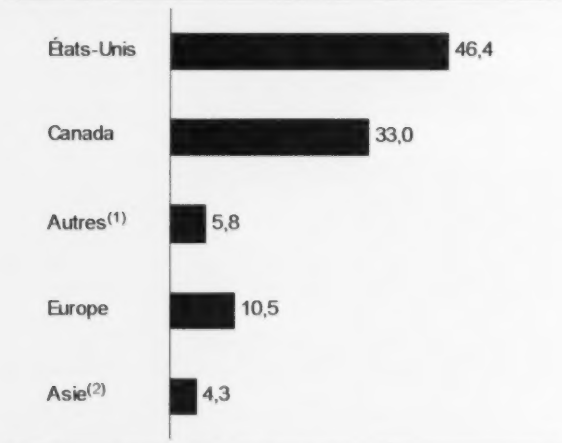

(1) Comprend notamment le Mexique, le Brésil, l'Australie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.
(2) Excluant le Moyen-Orient.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 28

Exportations québécoises de biens par destination(1) – 2009 et 2010(2)
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

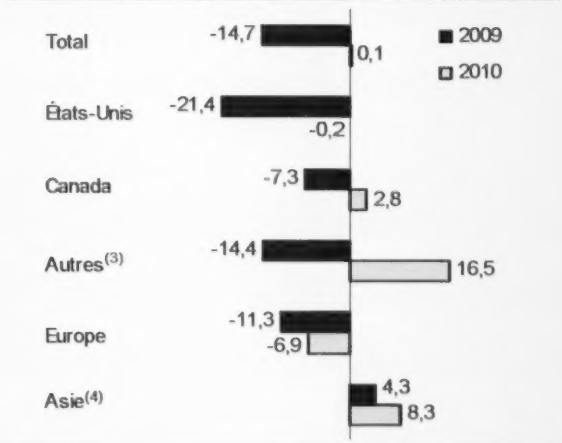

(1) Total et Canada selon les comptes économiques. États-Unis, Europe, Asie et autres selon la base douanière.
(2) Cumulatif des mois disponibles.
(3) Comprend notamment le Mexique, le Brésil, l'Australie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.
(4) Excluant le Moyen-Orient.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.1 La situation au Canada

Après avoir reculé de 2,5 % en 2009, le PIB réel du Canada devrait enregistrer une progression de 3,0 % en 2010. Il s'agit d'une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget 2010-2011.

Au début de 2010, l'économie canadienne a tiré profit de la détente budgétaire et monétaire. Cette détente a favorisé la construction résidentielle et les dépenses des ménages, ces derniers étant restés prudents pendant la récession. L'économie a également bénéficié de la forte reprise des exportations d'automobiles.

Dès le second semestre de 2010, la croissance de l'économie a commencé à ralentir. D'une part, la fin progressive des plans de relance économique des gouvernements modère l'activité économique. D'autre part, la croissance des dépenses des ménages, qui avait été en partie devancée en début d'année, ralentit, et les entreprises demeurent prudentes face à l'incertitude qui entoure la reprise de la demande mondiale pour leurs produits.

Cette progression moins rapide devrait se prolonger en 2011. La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,5 %, une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget 2010-2011.

GRAPHIQUE 29

Croissance économique au Canada
(PIB réel, variation en pourcentage)

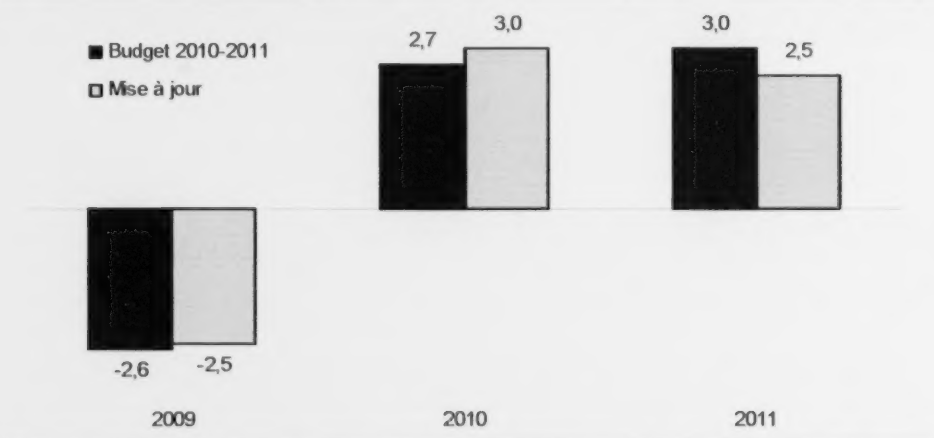

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La consommation des ménages

Tout comme au Québec, les dépenses personnelles des ménages au Canada ont rapidement rattrapé leur rythme de croissance d'avant la récession, en raison de la vigueur du marché du travail et de la confiance accrue des consommateurs, ce qui a permis de soutenir l'activité économique en 2010.

— L'emploi devrait progresser de 1,7 % en 2010 et de 1,4 % en 2011.

— À 83,6 points en novembre 2010, l'indice de confiance des ménages canadiens reste élevé par rapport au creux de décembre 2008.

Les dépenses personnelles en biens et services devraient s'accroître de 3,4 % en 2010, sous l'effet d'une hausse importante des dépenses en biens durables.

— Des rabais importants ont stimulé l'achat de véhicules automobiles.

— La construction résidentielle et l'activité sur le marché de la revente ont encouragé l'achat de meubles et d'appareils ménagers.

Dès le second semestre de 2010, le rythme de progression de la consommation a commencé à ralentir, tout comme la croissance des revenus et le niveau de confiance des consommateurs. En 2011, les dépenses de consommation des ménages devraient croître de 2,8 %.

GRAPHIQUE 30

Emploi et dépenses réelles de consommation au Canada
(variation en pourcentage)

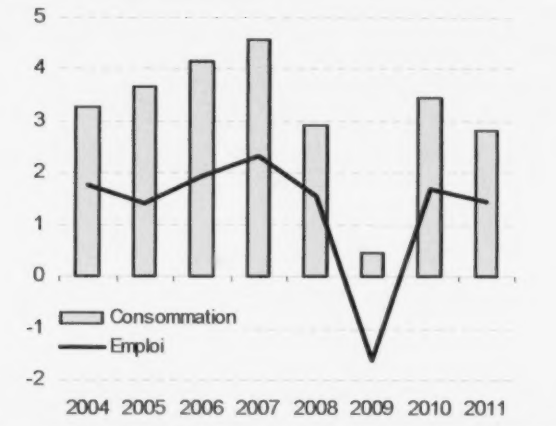

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 31

Confiance des consommateurs canadiens

(indice, année 2002 = 100)

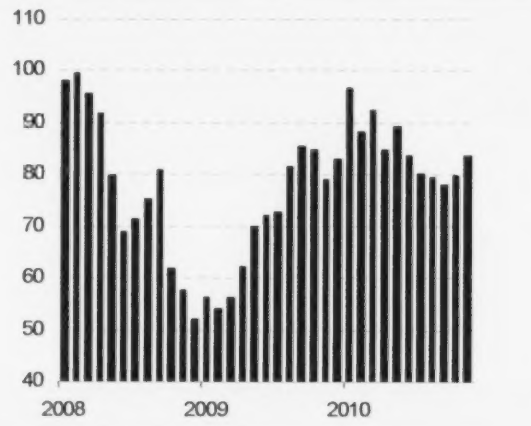

Source : Conference Board du Canada.

❑ Les investissements non résidentiels des entreprises

Après avoir chuté de 19,9 % en 2009, les investissements des entreprises canadiennes ont recommencé à croître au début de 2010. Malgré des taux d'intérêt qui demeurent faibles, les investissements des entreprises ne connaissent pas le rebond prévu. Le taux d'utilisation de la capacité industrielle a augmenté en seconde moitié de 2009, mais reste bas à 76 % au deuxième trimestre de 2010, comparativement à une moyenne de 84 % entre 2003 et 2006. Avant que les entreprises ne se remettent à investir à un rythme plus soutenu, elles devront d'abord utiliser les capacités de production libérées lors de la récession.

Après le recul de 2009, les investissements non résidentiels des entreprises devraient croître de 2,6 % en 2010 et de 4,1 % en 2011.

— La croissance des investissements devrait être soutenue par le secteur de l'énergie, dont les investissements progresseront de 7,0 % en 2010.

GRAPHIQUE 32

Investissements non résidentiels des entreprises au Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

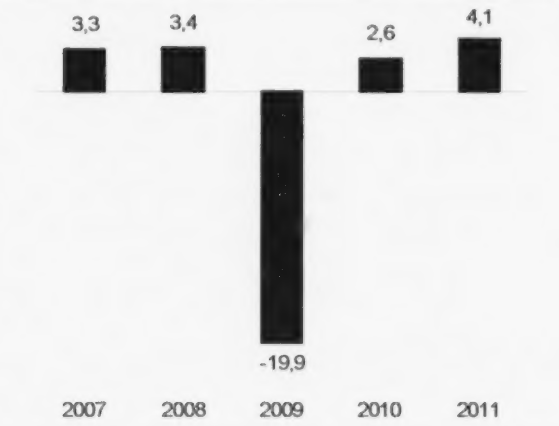

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 33

Taux d'utilisation de la capacité industrielle au Canada
(taux en pourcentage)

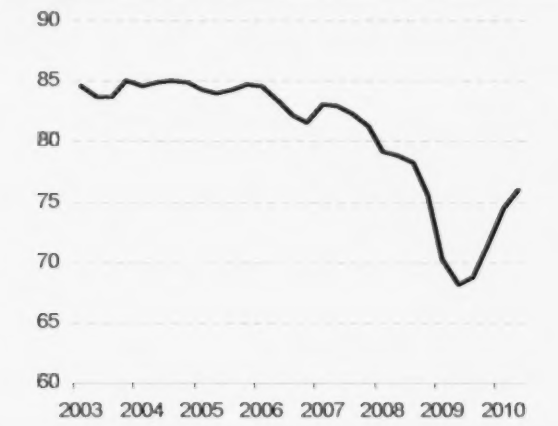

Source : Statistique Canada.

❑ Les exportations

Les exportations canadiennes, qui avaient reculé de 4,6 % en 2008 et de 14,2 % en 2009, devraient augmenter de 6,4 % en 2010, principalement en raison de la reprise du secteur de l'automobile.

En 2010, la production et les exportations d'automobiles et pièces se sont rapidement rapprochées de leur niveau d'avant la récession afin de répondre à la demande des consommateurs américains. En excluant le secteur de l'automobile, les exportations canadiennes devraient progresser de 0,8 %, une croissance similaire à celle des exportations du Québec (+ 1,0 %).

Après ce rebond, les exportations du secteur de l'automobile connaîtront une croissance plus modérée en 2011, similaire à celle des ventes d'automobiles aux États-Unis. Les exportations, excluant le secteur de l'automobile, continueront de s'accroître. Dans ce contexte, les exportations totales devraient augmenter de 4,7 % en 2011.

GRAPHIQUE 34

Exportations du Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

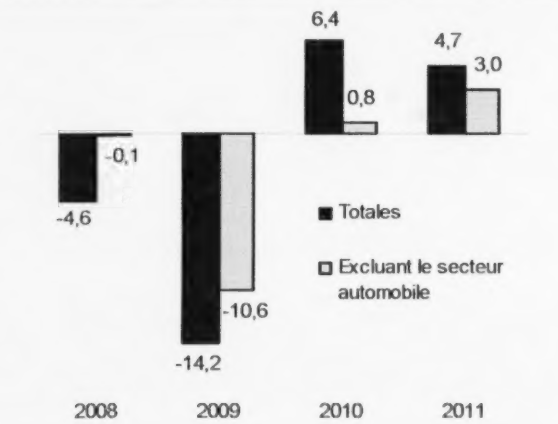

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 35

Exportations d'automobiles du Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

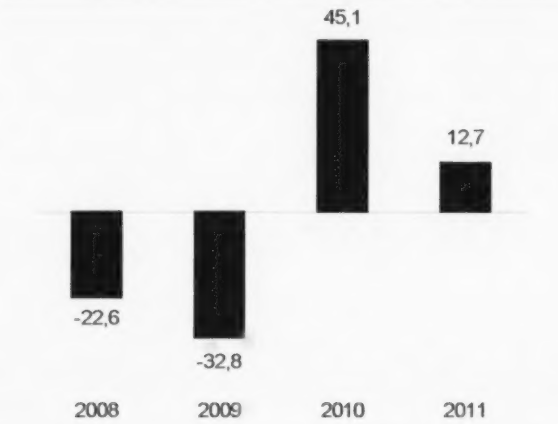

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les marchés financiers canadiens

■ Une pause dans le cycle de resserrement monétaire de la Banque du Canada

Pour faire face à la crise financière et à la récession, la Banque du Canada a adopté une politique monétaire exceptionnellement expansionniste, en abaissant notamment son taux directeur à un creux historique de 0,25 %. Ce degré élevé de détente monétaire a contribué à améliorer les conditions économiques au pays et à mettre fin à la récession au troisième trimestre de 2009.

Avec des conditions économiques plus favorables, l'inflation s'est redressée à 1,7 % en moyenne en 2010, comparativement à 0,3 % en 2009, s'approchant de la cible de 2,0 % de la Banque du Canada. La croissance robuste de l'activité économique au premier semestre de 2010 et l'accroissement des pressions inflationnistes ont incité la Banque du Canada à resserrer quelque peu sa politique monétaire depuis le printemps 2010, tel qu'anticipé lors du budget.

Première banque centrale du G-7 à entamer un redressement de son taux d'intérêt directeur, la Banque du Canada a procédé à trois hausses consécutives de 25 points de base de celui-ci, pour le porter à 1,0 % en septembre 2010. Avec la modération de l'activité économique au Canada et dans certaines autres économies avancées, une pause est toutefois anticipée jusqu'à l'été 2011 dans le cycle de resserrement monétaire.

Par ailleurs, le marché obligataire a été influencé par l'aggravation des difficultés budgétaires européennes au printemps 2010 et par l'impact du ralentissement économique américain sur les anticipations inflationnistes. La forte demande des investisseurs pour les titres moins risqués a entraîné en cours d'année 2010 une chute du taux des obligations du gouvernement canadien à échéance de 10 ans. En 2011, la demande de titres à revenu fixe demeurera soutenue par le contexte d'incertitude qui continuera de prévaloir et par les perspectives de croissance très modérées, limitant la hausse des taux obligataires de long terme.

TABLEAU 14

Marchés financiers canadiens
(taux en pourcentage)

	2009	2010	2011
Taux cible du financement à un jour	0,4	0,6	1,3
- *Budget 2010-2011*	*0,4*	*0,5*	*1,4*
Bons du Trésor – 3 mois	0,4	0,6	1,4
- *Budget 2010-2011*	*0,4*	*0,6*	*1,7*
Obligations fédérales – 10 ans	3,3	3,1	3,4
- *Budget 2010-2011*	*3,3*	*3,8*	*4,5*

Sources : Banque du Canada et ministère des Finances du Québec

■ Un accroissement modéré du prix des matières premières

Après s'être apprécié de pair avec l'amélioration des conditions économiques mondiales au second semestre de 2009, le prix du baril de pétrole brut est demeuré relativement stable durant les trois premiers trimestres de l'année 2010. Il devrait atteindre 79 dollars américains en 2010 et augmenter à 84 dollars américains en 2011.

Les prix des autres matières premières devraient aussi s'accroître, soutenus par la croissance des économies émergentes, ce qui devrait avoir un effet positif pour le Québec et le Canada, exportateurs de ressources naturelles.

■ Le dollar canadien se maintient près de la parité

L'optimisme entourant la reprise économique mondiale en début d'année 2010 a entraîné une appréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain. Il a d'ailleurs atteint la parité en avril 2010, soutenu par l'essor des prix des matières premières, pour ensuite se déprécier en raison de la crise européenne, laquelle a augmenté temporairement la demande pour la devise américaine en tant que valeur refuge.

Le dollar canadien devrait osciller autour de 97 cents américains d'ici la fin de l'année 2011.

GRAPHIQUE 36

Prix du baril de pétrole West Texas Intermediate (WTI)

(moyenne annuelle en dollars américains)

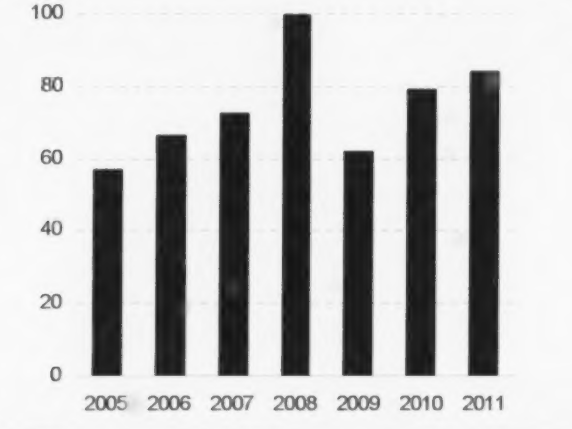

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 37

Cours du dollar canadien

(moyenne annuelle en cents américains)

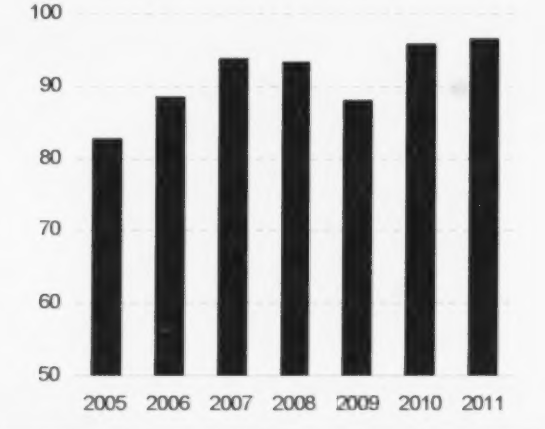

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

1.3.2 La situation aux États-Unis

❑ La reprise de l'activité économique se poursuit

Les mesures fiscales et monétaires de soutien à l'économie adoptées par les autorités américaines ont fortement contribué à la reprise économique des derniers trimestres. Après avoir reculé de 2,6 % en 2009, le PIB réel devrait croître de 2,7 % en 2010, tel qu'anticipé dans le scénario budgétaire.

L'économie américaine reste néanmoins fragilisée par les impacts persistants de l'éclatement de la bulle immobilière, de la crise financière et de la récession qui en a découlé. La situation demeure difficile, notamment au chapitre de l'emploi et de l'activité résidentielle, et les ménages américains doivent de plus composer avec la perte de richesse résultant de la chute de la valeur de leurs propriétés. Ces facteurs ont pour effet de freiner la progression de l'économie en seconde moitié d'année 2010, alors que s'estompe l'impact positif des plans de relance.

En 2011, la reprise économique devrait graduellement se raffermir, favorisée par la croissance modérée de la consommation et par l'essor des exportations américaines, à destination notamment des économies émergentes. L'augmentation graduelle du taux d'utilisation des capacités de production qui en découlera et la bonne rentabilité des entreprises seront favorables aux investissements et entraîneront une reprise graduelle de l'embauche. La croissance économique américaine devrait ainsi s'établir à 2,2 % en 2011. Il s'agit d'une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la prévision budgétaire de mars 2010.

GRAPHIQUE 38

Croissance économique aux États-Unis
(PIB réel, variation en pourcentage)

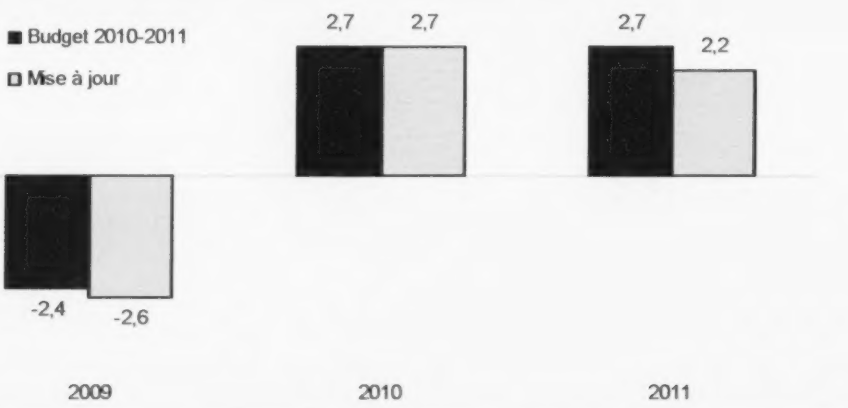

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Fin progressive des mesures fiscales de soutien à l'économie

Depuis 2008, les autorités américaines ont adopté des mesures énergiques de soutien à l'économie, ce qui a fortement contribué à la croissance économique en 2009 et en 2010. Malgré cela, des déséquilibres macroéconomiques importants subsistent, surtout au chapitre de l'emploi et de l'immobilier, fragilisant la reprise.

Les autorités gouvernementales disposent maintenant de moyens limités pour stimuler davantage l'économie, les finances publiques s'étant fortement dégradées depuis 2008. En effet, le déficit budgétaire est passé de 3,2 % du PIB en 2008 à 9,9 % en 2009 et devrait atteindre 10,0 % en 2010. Le gouvernement prévoit diminuer ce ratio de moitié d'ici l'année fiscale 2013, devant les risques financiers posés par l'expansion importante de la dette publique.

La majeure partie des sommes engagées dans le plan de relance économique instauré en 2009 ayant été allouée, leur contribution à la croissance s'estompera donc ces prochains trimestres. Dans ce contexte, devant la persistance des difficultés économiques et les faibles pressions inflationnistes, la Réserve fédérale américaine conservera une politique monétaire expansionniste pour une période prolongée afin de soutenir la croissance. Elle maintiendra son taux directeur dans une fourchette cible de 0 à 0,25 % jusqu'au second semestre de 2011. De plus, afin de limiter la hausse des taux d'intérêt de long terme, la Réserve fédérale s'est engagée à accroître la taille de son bilan de 600 milliards de dollars américains en huit mois, soit environ 75 milliards par mois, par l'achat d'obligations.

GRAPHIQUE 39

Solde budgétaire du gouvernement fédéral américain

(en pourcentage du PIB)

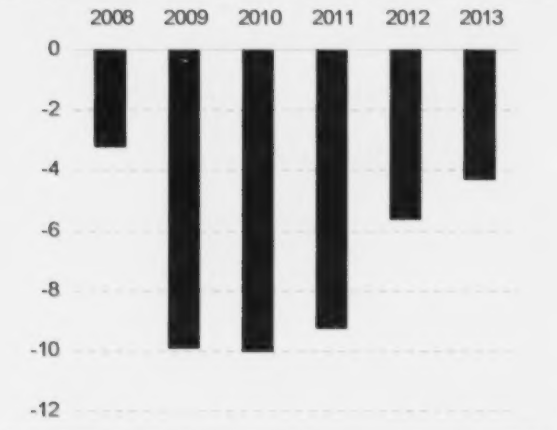

Source : Office of Management and Budget.

GRAPHIQUE 40

Bilan de la Réserve fédérale américaine

(actif en milliards de dollars américains)

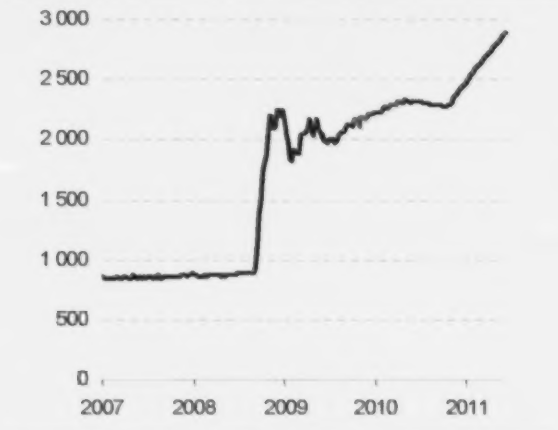

Sources : Board of Governors of the Federal Reserve System et ministère des Finances du Québec.

❑ Un apport positif du secteur extérieur

Le fort degré de détente monétaire aux États-Unis continuera de faire pression à la baisse sur le dollar américain, lequel devrait se déprécier de 3,9 % en 2010 avant de se stabiliser en 2011 face aux devises de ses principaux partenaires commerciaux. La dépréciation du dollar américain sera plus prononcée en 2011 face aux devises des économies émergentes. En améliorant la compétitivité des produits américains, la dépréciation du dollar favorisera la croissance des exportations, lesquelles progresseront de 11,7 % en 2010 et de 8,2 % en 2011.

Les exportations américaines bénéficieront en effet de la demande robuste des économies émergentes provenant de leur forte expansion. Depuis le début de l'année 2010, plus du tiers du total des exportations américaines a été destiné aux économies émergentes.

L'accroissement modéré de la consommation des ménages, combiné à un dollar américain faible, devrait par ailleurs ralentir graduellement la hausse des importations, qui devraient croître de 11,8 % en 2010 et de 5,6 % en 2011.

Cette situation aura pour effet de réduire le déficit commercial américain, lequel s'établira à 3,5 % du PIB en 2010, pour ensuite diminuer à 3,2 % en 2011, ce qui entraînera une contribution positive du secteur extérieur à la croissance économique américaine.

GRAPHIQUE 41

Exportations et importations américaines
(variation en pourcentage, en termes réels)

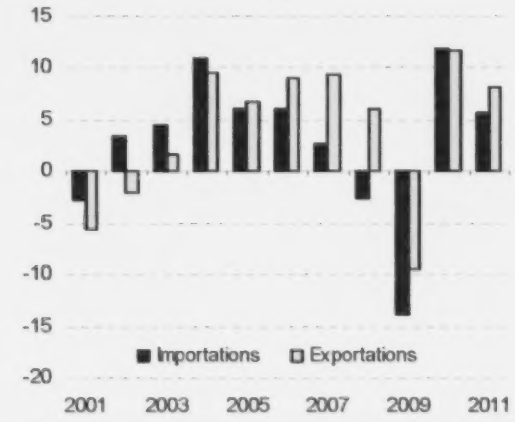

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 42

Dollar américain pondéré
(indice)

(1) Inclut certaines économies avancées et plusieurs économies émergentes.
Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Hausse modérée de la consommation en 2011

Le bilan financier des ménages a grandement souffert de la récession et de la crise financière. Confrontés à un endettement élevé et à une importante perte de valeur de leurs actifs immobiliers, les ménages américains ont continué à redresser leurs finances personnelles en 2010, en maintenant leur épargne élevée et en profitant de la baisse des taux d'intérêt pour financer leur dette à des conditions plus avantageuses. Après avoir atteint un sommet de 130 % en 2007, le ratio de la dette des ménages au revenu personnel disponible a diminué à 119 % au deuxième trimestre de 2010.

Malgré les conditions difficiles du marché du travail en 2010, les ménages ont réussi à diminuer leur endettement tout en augmentant modestement leur consommation, grâce à la hausse modérée du revenu personnel, à l'impact positif des plans de stimulation économique et à la baisse des frais d'intérêt.

Après avoir progressé de 1,5 % en 2010, la consommation des ménages devrait croître de 2,2 % en 2011. Elle sera soutenue en 2011 par la croissance du revenu personnel, qui passera de 1,0 % en 2010 à 2,0 % en 2011, favorisée par l'amélioration du marché du travail. Également, les conditions de financement très avantageuses orchestrées par la Réserve fédérale devraient limiter la hausse des frais d'intérêt sur les dettes existantes et faciliter les nouveaux achats. La progression anticipée des dépenses des ménages demeure néanmoins très modérée comparativement aux années précédentes. Les ménages demeureront prudents et continueront à assainir leur bilan financier. Des taux d'épargne de 5,9 % pour 2010 et de 5,5 % pour 2011 sont anticipés.

GRAPHIQUE 43

Dépenses personnelles des ménages américains

(variation en pourcentage, en termes réels)

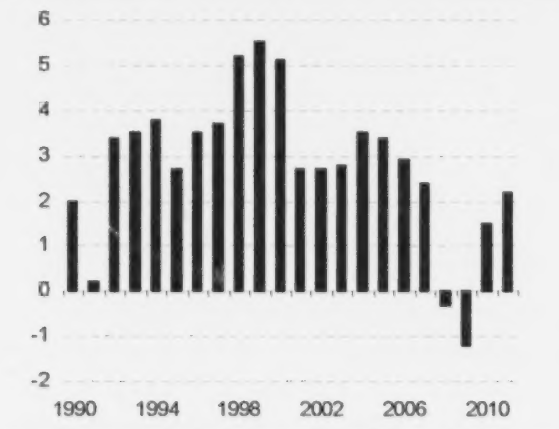

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 44

Endettement des ménages américains

(dette des ménages en pourcentage du revenu personnel disponible)

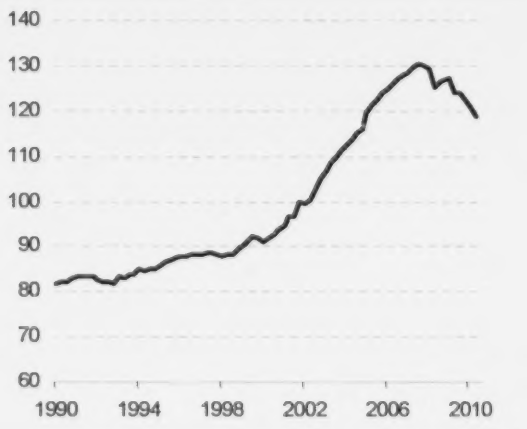

Source : IHS Global Insight.

❑ Une amélioration de la situation financière des entreprises

La dernière récession a grandement affaibli la situation financière des entreprises américaines en entraînant une chute de 23 % de leur rentabilité en 2008 et en les forçant à restructurer leurs activités afin d'améliorer leur productivité. Cela s'est traduit par une réduction de 5,4 % du total des emplois et par la fermeture de nombreuses usines. Ces actions ont permis de générer des gains de productivité de 3,5 % en 2009 et de 3,4 % en 2010. Il en a résulté une hausse de 34,8 % de la rentabilité des entreprises américaines en 2010.

Grâce à l'amélioration de leur situation financière, à leur accès accru au crédit et à leurs importantes liquidités, les entreprises sont maintenant en mesure de prendre progressivement le relais du secteur gouvernemental pour soutenir l'activité économique. Après avoir réduit de 17,1 % leurs investissements réels en 2009, elles devraient accroître leurs investissements de 4,9 % en 2010 et de 6,0 % en 2011. En particulier, après avoir chuté de 15,3 % en 2009, les investissements en équipements et logiciels augmenteront de 14,1 % en 2010 et de 10,5 % en 2011.

La reprise des investissements devrait favoriser une relance graduelle de la création d'emplois. Après avoir diminué en 2009, l'emploi devrait se stabiliser en 2010 et afficher une modeste progression de 0,7 % en 2011, insuffisante toutefois pour permettre une réduction du taux de chômage, qui s'établira à 9,7 % en 2010 et à 9,8 % en 2011.

GRAPHIQUE 45

Productivité et profits aux États-Unis

(variation annuelle en pourcentage)

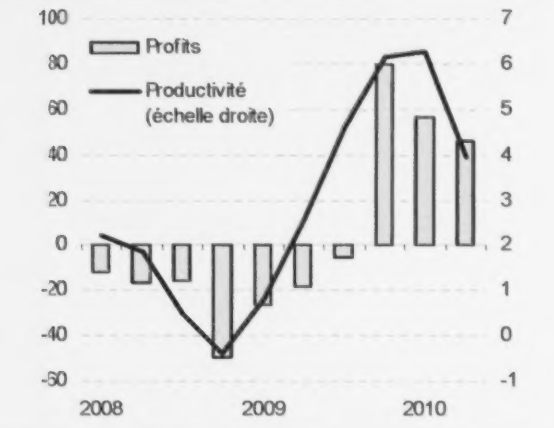

Source : IHS Global Insight

GRAPHIQUE 46

Institutions financières resserrant les conditions d'accès au crédit aux États-Unis

(solde des institutions indiquant resserrer le crédit)

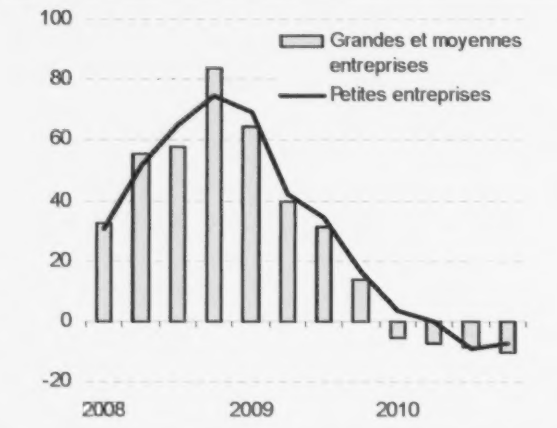

Source : Datastream

Lente reprise de l'emploi aux États-Unis

La « Grande Récession », qui a débuté en décembre 2007 et s'est terminée en juin 2009, a grandement bouleversé le marché du travail aux États-Unis. Les entreprises américaines ont diminué fortement leur nombre d'employés en réponse à la chute de la demande pour leurs produits. La baisse de l'emploi de 5,4 % qui en a découlé représente la plus forte contraction depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Cette dégradation de la situation sur le marché du travail a entraîné une forte hausse du taux de chômage, qui a plus que doublé durant cette période, passant de 4,6 % en 2007 à 9,3 % en 2009. La situation est critique pour les chômeurs, puisque 41,8 % d'entre eux sont à la recherche d'un emploi depuis plus de 27 semaines. Néanmoins, la hausse du chômage a été limitée par une chute du taux de participation au marché du travail, lequel a diminué de 1,5 point de pourcentage depuis 2007. Cette baisse du taux de participation au marché du travail signifie que 3,5 millions d'Américains ont quitté la population active au cours des trois dernières années.

- Ainsi, le taux de chômage se serait établi à 11,7 % au lieu de 9,6 % en octobre si la participation au marché du travail n'avait pas diminué durant la crise.

L'incertitude quant à la solidité de la reprise a favorisé en 2010 l'utilisation de travailleurs temporaires et la mise en place de mesures d'accroissement de la productivité des entreprises. La reprise de l'embauche par les entreprises a donc été très graduelle, considérant la forte contraction que le marché du travail a connue pendant la crise. Comparativement aux cycles économiques antérieurs, le marché du travail connaît sa pire performance depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La détérioration du marché du travail au cours de la dernière récession est plus grande que celle observée lors de la profonde récession de 1981-1982, tandis que la faible hausse du nombre d'emplois depuis la fin de la récession se compare aux reprises économiques sans création d'emplois des récessions de 1990-1991 et de 2001. En résumé, après que l'on ait observé la plus importante dégradation de l'emploi de l'histoire récente, la reprise de l'embauche est l'une des plus lentes jamais enregistrées.

Somme toute, le marché du travail devrait s'améliorer graduellement avec le redressement de la demande intérieure, soutenu également par l'essor des exportations américaines. Le taux de chômage devrait toutefois demeurer élevé pour une période prolongée, puisque la création d'emplois restera insuffisante pour favoriser sa résorption rapide. De plus, des perspectives plus favorables reliées à la recherche d'un emploi pourraient entraîner un retour sur le marché du travail d'Américains qui ont quitté la population active lors de la crise, ce qui maintiendrait le taux de chômage plus élevé.

Évolution de l'emploi par récession depuis le sommet de l'activité économique
(indice, début de la récession = 100)

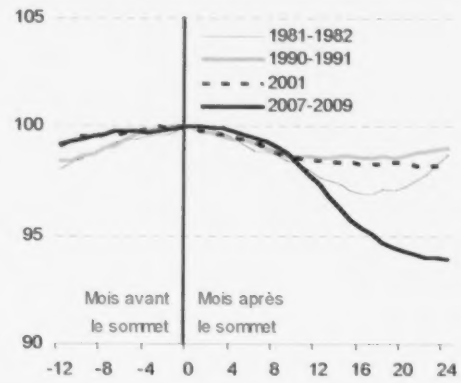

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Évolution de l'emploi par récession depuis le creux de l'activité économique
(indice, fin de la récession = 100)

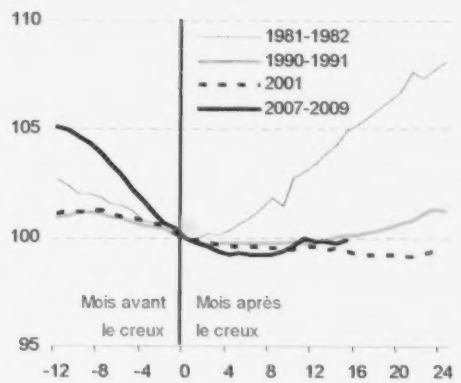

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Stabilisation du secteur résidentiel en 2011

Lors du premier semestre de 2010, l'activité immobilière a été soutenue par les actions gouvernementales. Avec la fin des mesures de stimulation, dont le crédit d'impôt à l'achat d'une première résidence, ce secteur a enregistré de nouvelles difficultés. L'activité immobilière s'est à nouveau contractée au second semestre de l'année, plusieurs ménages ayant profité des incitatifs gouvernementaux en début d'année pour devancer les achats de propriétés qui seraient autrement survenus plus tard.

— Entre avril et octobre 2010, les mises en chantier ont chuté de 23,6 %, tandis que les ventes de maisons existantes ont diminué de 23,5 %.

Malgré de très faibles taux hypothécaires, à 4,3 % pour les taux hypothécaires à échéance de 30 ans, les ventes de maisons restent très faibles à la seconde moitié de l'année 2010, alors que le nombre de maisons à vendre atteint des sommets. Cette situation est attribuable aux incertitudes liées aux difficultés du marché du travail et au niveau élevé d'endettement des ménages, qui limitent la demande de maisons, ainsi qu'au nombre important de saisies de propriétés, qui accroît l'offre de résidences sur le marché de la revente.

En 2011, la reprise de l'emploi, combinée à des propriétés devenues plus abordables en raison de la chute du prix des maisons et aux faibles taux hypothécaires, devrait favoriser l'accroissement des ventes d'habitations, tandis que les mises en chantier de résidences resteront à un faible niveau. Après avoir chuté de 22,9 % en 2009, les investissements résidentiels devraient décliner de 3,5 % en 2010, pour ensuite progresser de 3,7 % en 2011.

GRAPHIQUE 47

Taux sur le marché hypothécaire américain
(taux sur les hypothèques à échéance de 30 ans)

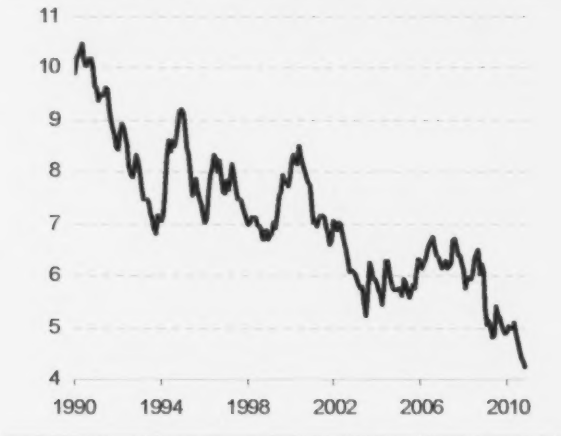

Source : IHS Global Insight

GRAPHIQUE 48

Investissements résidentiels aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

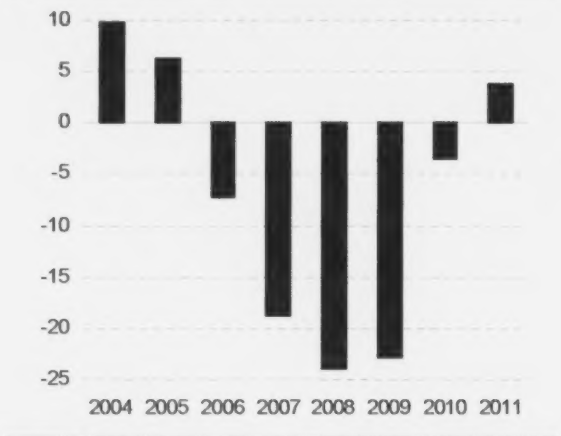

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.4 Un survol économique de l'évolution du marché résidentiel au Québec

Au cours des derniers mois, des spécialistes se sont préoccupés du fort cycle haussier observé sur les marchés résidentiels québécois et canadien. D'ailleurs, certaines mesures ont été prises par le gouvernement fédéral au printemps 2010 pour limiter la croissance de l'activité et des prix dans ce secteur.

Dans le cas du Québec, le secteur immobilier a été stimulé au cours des dernières années par des facteurs économiques, comme l'assouplissement des conditions d'emprunt, les bas taux d'intérêt hypothécaires, la formation de ménages ainsi que l'amélioration de leur situation économique.

L'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis et ses conséquences toujours présentes ont certainement contribué à alimenter ces préoccupations. Bien que la situation ne soit pas comparable avec celle des États-Unis, une analyse du marché immobilier du Québec s'impose, en raison de la forte hausse des prix observée depuis 2002.

La situation globale du marché de l'habitation du Québec est bien différente de celle des États-Unis, notamment en ce qui a trait à la solidité du système financier, à la réglementation du marché résidentiel ainsi qu'à la situation économique et financière des ménages. En outre, en dépit de la hausse de leur endettement, les ménages québécois ont maintenu à peu près constante leur capacité de rembourser leurs dettes depuis dix ans.

Une correction graduelle du secteur résidentiel québécois est néanmoins attendue au cours des prochaines années. D'ailleurs, l'activité et les prix ont déjà commencé à ralentir depuis quelques mois. Cette correction est souhaitable, puisqu'elle permettra d'éviter qu'un écart ne se creuse entre le prix des logements et la capacité de payer des ménages.

1.4.1 Un secteur clé de l'économie

L'investissement résidentiel représentait en 2009 16,8 milliards de dollars en termes réels, soit 6,2 % du PIB. Son importance a d'ailleurs augmenté rapidement au cours des dernières années, puisqu'en 2001, il représentait 4,7 % du PIB. Il s'agit donc d'un élément important de l'activité économique au Québec.

Les trois composantes de l'investissement résidentiel sont la rénovation, la construction neuve et les commissions immobilières. La rénovation était la composante la plus importante, représentant 8,4 milliards de dollars et 50 % de l'activité. La construction résidentielle neuve comptait pour 6,8 milliards de dollars en 2009, soit 40 % du total. Les commissions immobilières représentaient 1,6 milliard de dollars, soit 10 % du total.

De 2002 à 2009, l'investissement résidentiel total a augmenté de 49,0 %, la construction résidentielle neuve, de 42,4 %; la rénovation, de 55,6 %; et les commissions immobilières, de 45,4 %.

Le volume et le prix des actifs immobiliers ont un impact sur la consommation des ménages. Il est, par exemple, de plus en plus courant de voir des ménages financer des dépenses de consommation à partir de l'équité de leurs actifs immobiliers[2]. De plus, l'achat de certains biens, comme les meubles, est fortement influencé par l'activité dans le secteur résidentiel.

GRAPHIQUE 49

Investissements résidentiels au Québec
(en milliards de dollars, en termes réels)

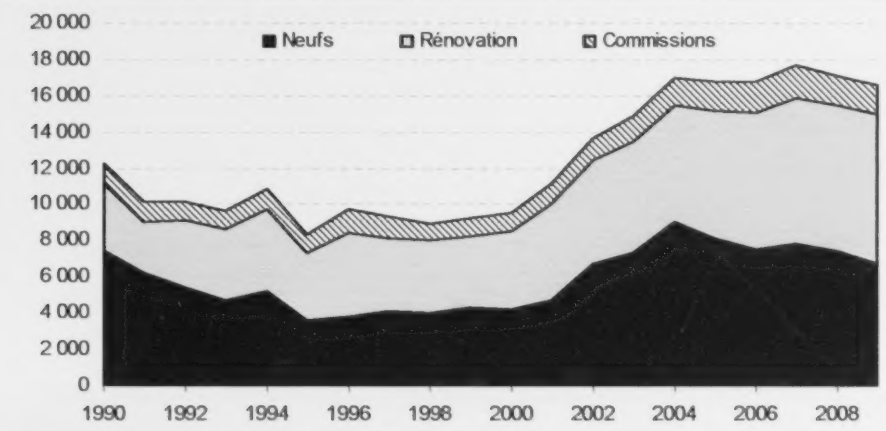

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

2 Différence entre la valeur de l'actif immobilier et le solde de l'hypothèque.

❑ L'évolution du secteur résidentiel au Québec, au Canada et aux États-Unis

Tout comme au Canada, le secteur résidentiel au Québec a entamé un vigoureux cycle haussier depuis 2002. Ce cycle a fait suite à une période de baisse de l'activité résidentielle et de stabilité des prix au cours des années 1990.

— De 2002 à 2010, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté de 70 % au Québec et de 38 % au Canada.

— Le prix des logements sur le marché de la revente a crû de 107 % au Québec et de 97 % au Canada.

Aux États-Unis, le marché résidentiel a connu un cycle haussier de plus de treize ans, soit de 1992 à 2005. Sur cette période :

— les dépenses en construction résidentielle avaient doublé;

— le prix des maisons s'était accru de 107 %.

Avec l'éclatement de la bulle immobilière, les dépenses de construction résidentielle aux États-Unis ont chuté de 57 % depuis 2006 et les prix de 18 % depuis 2007. Contrairement à la situation du marché américain, les marchés résidentiels canadien et québécois ont poursuivi leur progression depuis 2006, ceux-ci n'ayant subi que temporairement les contrecoups de la récession en 2008 et en 2009.

GRAPHIQUE 50

Dépenses de construction résidentielle

(indice, année 1990 = 100, en termes réels)

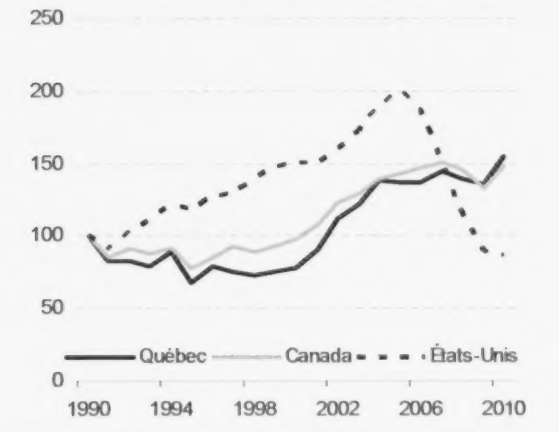

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

GRAPHIQUE 51

Prix des logements sur le marché de la revente

(indice, année 1990 = 100)

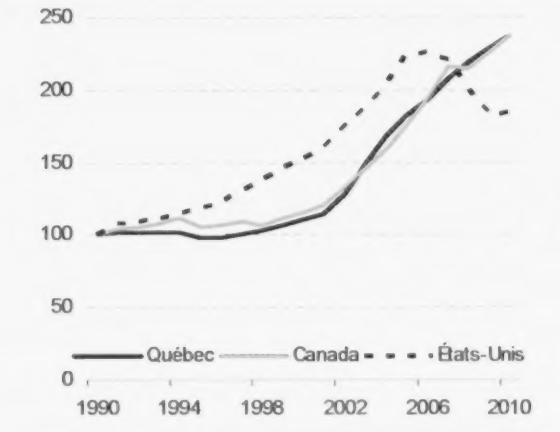

Sources : Association canadienne de l'immeuble et Datastream.

1.4.2 Les facteurs de soutien à la hausse des prix au Québec

Depuis 2002, plusieurs facteurs fondamentaux ont soutenu la demande dans le secteur résidentiel au Québec, notamment l'assouplissement des conditions d'emprunt, les bas taux d'intérêt, la formation de nouveaux ménages et l'amélioration de la situation économique des ménages. Globalement, la hausse de la demande dans le marché immobilier a créé un marché favorable aux vendeurs, ce qui a entraîné une pression à la hausse sur les prix.

❑ L'assouplissement des conditions d'emprunt

Entre 1998 et 2008, les conditions d'emprunt ont été assouplies au Canada de manière à augmenter l'accessibilité à la propriété.

— La mise de fonds minimale est passée de 10 % à 5 %.

— La mise de fonds minimale permettant une exonération à l'assurance prêt hypothécaire est passée de 25 % à 20 %.

— La période maximale d'amortissement a été prolongée de 25 à 35 ans.

De plus, les gouvernements ont mis en place au cours des années 2000 des programmes de stimulation afin de relancer l'activité du secteur résidentiel.

Programmes du gouvernement fédéral :

— crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation;

— crédit d'impôt pour la rénovation en 2009.

Programme du gouvernement du Québec :

— crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles en 2009.

L'assouplissement des conditions d'emprunt et la mise en place de programmes gouvernementaux ont exercé une pression à la hausse sur la demande d'habitations et les prix.

❑ De bas taux d'intérêt hypothécaires

Les taux d'intérêt hypothécaires sont l'un des principaux facteurs influençant l'abordabilité d'une habitation. Les bas taux d'intérêt hypothécaires depuis 2002 ont amené une demande supplémentaire et, par conséquent, une hausse des prix.

— Le taux préférentiel, soit le taux accordé par les banques à leurs meilleurs clients, est demeuré à 2,25 % entre avril 2009 et mai 2010.

— Les taux hypothécaires 5 ans ont diminué jusqu'à 6,7 % en 2002, pour finalement atteindre un creux historique à 5,25 % au printemps 2009.

Au cours des années 1990, les taux d'intérêt étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui. Les taux d'intérêt hypothécaires à échéance de 5 ans avaient grimpé jusqu'à 14,25 % en 1990 et s'établissaient à 10,75 % en 1995.

GRAPHIQUE 52

Taux d'intérêt au Canada
(moyennes mensuelles en pourcentage)

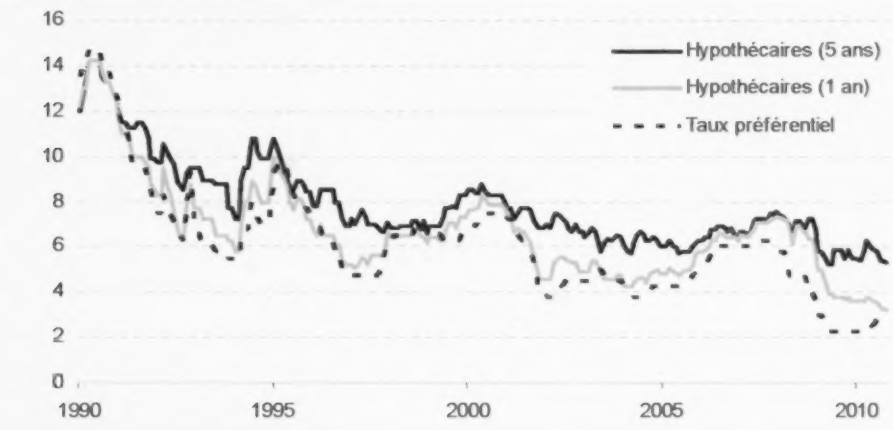

Source : Banque du Canada

❑ La formation de ménages

La formation de nouveaux ménages a alimenté ces dernières années la demande dans le secteur résidentiel.

— En moyenne, 43 586 nouveaux ménages ont été formés annuellement depuis 2007, soit une hausse de 12 369 ménages, ou de 40 % par rapport à la période de 1997 à 2001. Cette formation accrue de ménages a contribué de façon importante à la hausse des mises en chantier observée au cours de cette période.

— Entre 1997 et 2001, 31 217 ménages avaient été formés en moyenne par année.

Au cours des dernières années, la hausse de l'immigration internationale au Québec a été un facteur important qui a contribué à la formation de nouveaux ménages.

TABLEAU 15

Formation de nouveaux ménages au Québec
(nombre moyen par année)

	Nombre de ménages	Mises en chantier
1992-1996	37 546	30 300
1997-2001	31 217	25 431
2002-2006	42 120	49 995
2007-2010	43 586	47 282
2011-2013	43 063	41 110

Sources : Institut de la statistique du Québec (scénario de référence de 2009), Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ L'amélioration de la situation économique des ménages

La bonne situation économique des ménages, soutenue par l'amélioration du marché du travail et par la croissance de leurs revenus, a stimulé l'activité et les prix du secteur résidentiel au cours des dernières années.

■ Taux d'emploi

Depuis 1993, on note une progression du taux d'emploi, soit la proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un emploi. Le taux d'emploi est passé de 54,0 % en 1993 à 61,0 % en 2007, un sommet historique. Malgré la dernière récession, le taux d'emploi n'a diminué que marginalement. Il devrait se situer à 60,2 % en moyenne en 2010.

La hausse du taux d'emploi a favorisé l'accessibilité à la propriété, puisque détenir un emploi conditionne souvent la décision des ménages de devenir propriétaires.

■ Revenu personnel disponible par ménage

La croissance du revenu des ménages a été soutenue par la création d'emplois, par la progression des salaires et par l'impact positif des baisses d'impôt accordées par les gouvernements depuis 2002.

— De 2002 à 2009, le revenu personnel disponible par ménage a crû de 2,9 % annuellement.

GRAPHIQUE 53

Taux d'emploi au Québec
(taux en pourcentage)

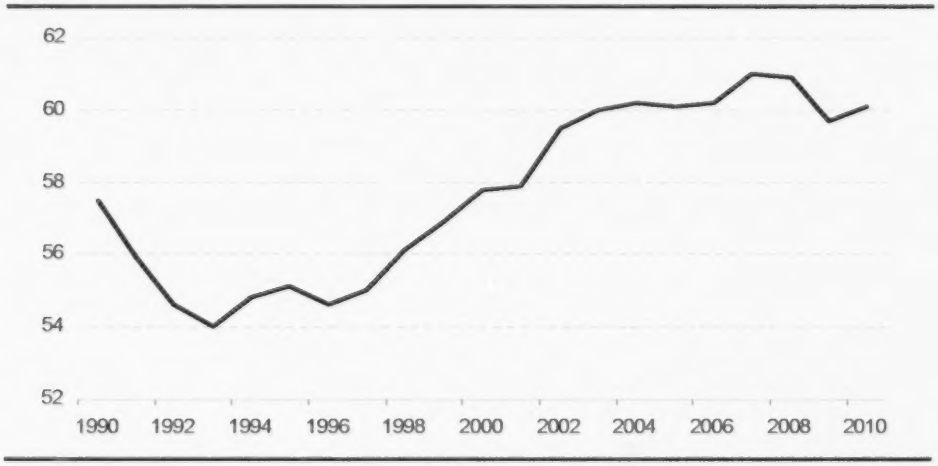

Source : Statistique Canada

❑ Un marché de l'habitation favorable aux vendeurs

Malgré la forte hausse du nombre d'unités mises en chantier depuis 2002, le taux d'inoccupation des logements locatifs n'a guère progressé et le nombre de logements existants vendus, en proportion des nouvelles inscriptions, est resté à l'avantage des vendeurs. Ces deux facteurs ont contribué à exercer des pressions à la hausse sur les prix.

— Le taux d'inoccupation des logements locatifs au Québec, autour de 2 % en 2009, demeure à un niveau peu élevé comparativement aux taux de plus de 7 % du début des années 1990.

— Depuis 2002, le nombre de logements existants vendus en proportion des nouvelles inscriptions s'est généralement situé au-dessus de la base de 0,50, illustrant un marché immobilier à l'avantage des vendeurs. En d'autres mots, la demande a été plus forte que l'offre. Au cours des treize années précédentes, le marché avait été équilibré ou à l'avantage des acheteurs.

GRAPHIQUE 54

Taux d'inoccupation des logements locatifs au Québec

(logements locatifs inoccupés en pourcentage des logements locatifs totaux)

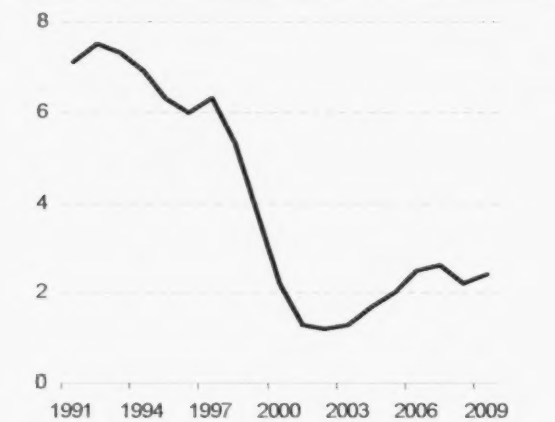

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

GRAPHIQUE 55

Ratio des ventes de logements existants et nouvelles inscriptions de logements à vendre au Québec

(ratio)

Sources : Association canadienne de l'immeuble et Société canadienne d'hypothèques et de logement

1.4.3 La situation financière des ménages

Malgré une hausse de la part des revenus consacrés au logement par les nouveaux acheteurs et une augmentation globale de l'endettement, les ménages ont maintenu à peu près constante la capacité de remboursement de leurs dettes, et ce, grâce à la diminution des coûts du service de la dette.

❑ Une hausse de la part des revenus alloués au logement

Depuis quelques années, les ménages qui accédaient à la propriété ont alloué une part de plus en plus importante de leur revenu pour acquérir et assumer les coûts d'une propriété.

— En 2010, les nouveaux acheteurs consacraient en moyenne 27,4 % de leur revenu disponible aux paiements hypothécaires, comparativement à 20,6 % en 2002.

— Ces taux restent en deçà des taux observés au début des années 1980 et 1990. En particulier, au deuxième trimestre de 1990, 32,3 % du revenu disponible des nouveaux acheteurs était consacré aux paiements hypothécaires.

GRAPHIQUE 56

Indice d'abordabilité
(paiement hypothécaire pour un nouvel acheteur, en pourcentage du revenu personnel disponible par ménage)

Hypothèses : Mise de fonds de 5 %, amortissement sur 25 ans, taux hypothécaire à échéance de 5 ans.
Sources : Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Hausse du ratio entre le prix des logements et les revenus

Le ratio entre le prix des logements et les revenus par ménage est une mesure utilisée pour estimer le risque d'une surévaluation des actifs immobiliers. Au Québec, ce ratio a augmenté depuis 2002. Alors que le prix moyen des habitations a presque doublé, le revenu par ménage n'a augmenté que de 23 %.

■ Comparaisons entre le Québec, le Canada et les États-Unis

Entre 1981 et 2002, le ratio entre le prix des logements et les revenus au Québec, au Canada et aux États-Unis est resté relativement stable. Le prix plus bas des résidences au Québec s'est traduit par un ratio plus faible qu'au Canada et aux États-Unis et cela, malgré des revenus plus faibles.

Ce ratio s'est remis à progresser à compter de 2002 avec le redressement plus rapide des prix des propriétés. Aux États-Unis, à la veille de l'éclatement de la bulle immobilière en 2005, le ratio a atteint un sommet de 2,9, avant de diminuer à 2,0 en 2010 après la correction baissière.

Ce ratio a continué de croître au Québec et au Canada, dépassant même le sommet atteint aux États-Unis en 2005.

— En 2010, jusqu'à maintenant, le ratio québécois se situe à 3,0 et le ratio canadien à 3,5.

GRAPHIQUE 57

Ratio entre le prix des logements et les revenus
(ratio entre le prix moyen des logements et le revenu personnel)

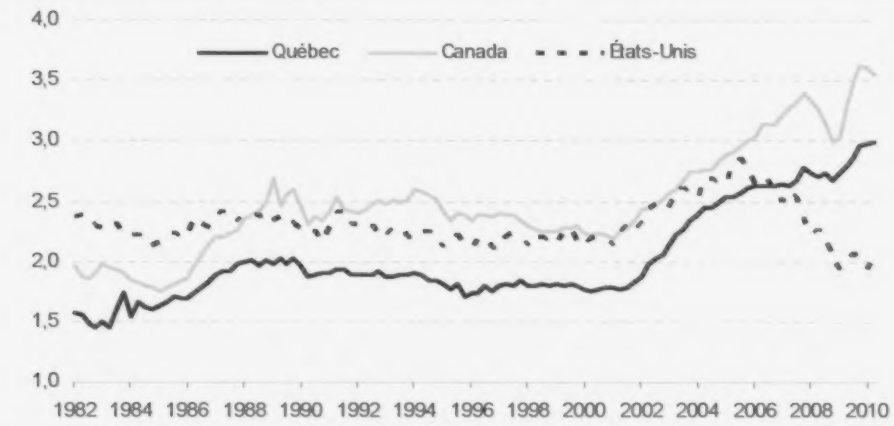

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Association canadienne de l'immeuble, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Des ménages canadiens plus endettés[3]

Le haut niveau d'endettement des ménages peut également paraître préoccupant. Les conditions de crédit accommodantes ont favorisé l'acquisition des propriétés immobilières et l'accroissement de l'endettement des ménages. De plus, les propriétaires ont profité des bas taux d'intérêt et de la forte augmentation de la valeur marchande de leur propriété pour accroître leurs dettes hypothécaires et ainsi financer une portion de leurs dépenses personnelles.

— Le taux d'endettement, soit le ratio de la dette totale des ménages canadiens sur le revenu, a atteint 146,6 % en moyenne jusqu'à ce jour en 2010, alors qu'il était à 114,3 % en 2002.

Les ménages ont toutefois pu supporter l'accroissement du taux d'endettement grâce aux conditions de crédit plus souples.

— Le ratio du service de la dette, soit les paiements d'intérêt sur le revenu, s'élève en moyenne à 7,3 % en 2010 jusqu'à ce jour, soit un niveau semblable à celui qui prévalait en 2002, alors que le taux d'endettement était beaucoup moins élevé.

GRAPHIQUE 58

Taux d'endettement et service de la dette au Canada
(dette totale et service de la dette des ménages, en pourcentage du revenu personnel disponible)

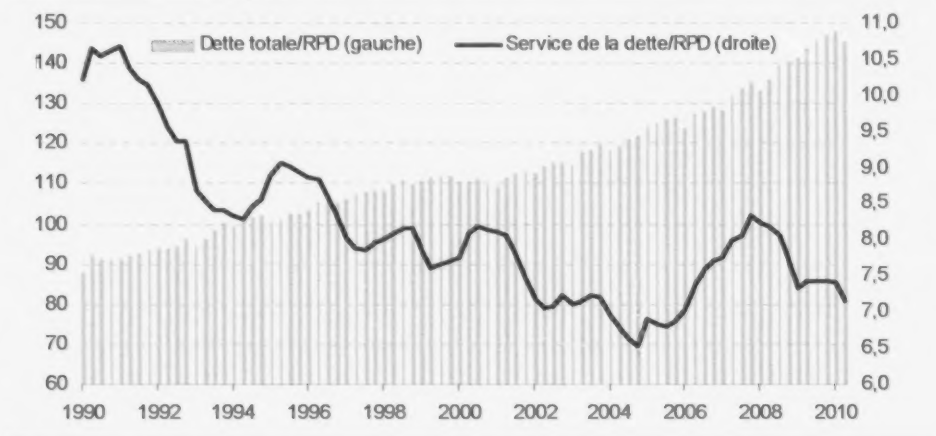

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3 Les seules données publiques disponibles concernant la situation financière des ménages sont les données canadiennes. Ainsi, les chiffres présentés dans cette section représentent la situation pour l'ensemble du Canada.

❑ La capacité de remboursement des ménages reste inchangée

Bien que les ménages qui ont accédé à la propriété au cours des dernières années aient dû composer avec un fardeau d'endettement plus important, le portrait pour l'ensemble des ménages est moins préoccupant.

Même s'il est vrai que les ménages se sont grandement endettés au cours des dix dernières années, ils ont maintenu leur capacité de remboursement à peu près constante. En effet, selon une récente étude du Mouvement Desjardins[4], les paiements mensuels des ménages québécois liés au remboursement de leurs dettes, qui prennent en compte les remboursements de capital et d'intérêts, ont peu évolué entre 2000 et 2009 par rapport au revenu.

— En moyenne, de 2000 à 2009, ce ratio s'est situé à 15,5 %.

Ainsi, bien que les ménages consacrent aujourd'hui une plus grande partie de leurs revenus au remboursement de capital en raison de la hausse de leur endettement, la baisse des taux d'intérêt a entraîné une réduction des paiements d'intérêts du même ordre, permettant ainsi de maintenir le ratio des paiements mensuels en pourcentage du revenu à peu près constant.

Selon Desjardins, la hausse anticipée du taux de financement à un jour d'ici 2015 aurait peu d'impact sur le ratio des paiements mensuels. Sous l'hypothèse que le taux directeur de la Banque du Canada passerait de 1,0 % en 2010 à 4,25 % d'ici 2015, le ratio moyen passerait de 14,8 % à 15,8 %.

GRAPHIQUE 59

Ratio des paiements mensuels par rapport aux revenus pour les ménages du Québec

(paiements mensuels moyens par rapport au revenu brut, en pourcentage)

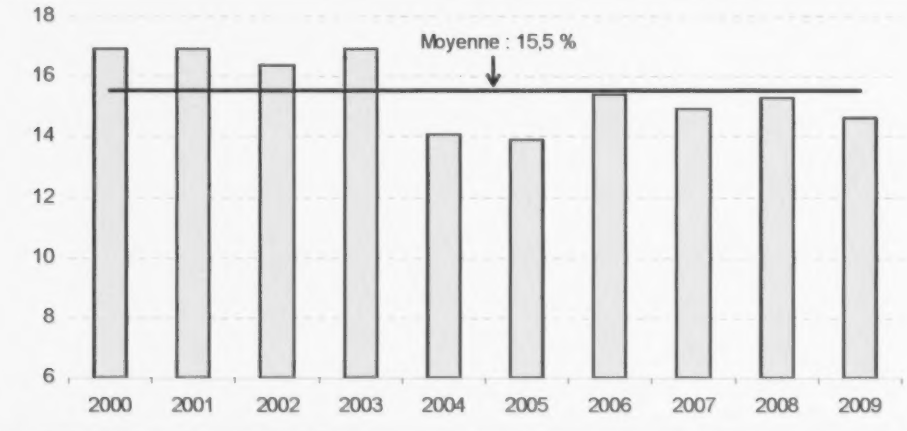

Source : Desjardins Études économiques.

4 Desjardins Études économiques, *À quel point les ménages québécois sont-ils vulnérables à une hausse des taux d'intérêt?*, 2 novembre 2010.

L'endettement des ménages au Canada et au Québec

La croissance de l'endettement des ménages constitue un risque pour l'économie québécoise. De nombreux organismes, notamment la Banque TD[1] et le Mouvement Desjardins[2], ont publié des études portant sur l'endettement des ménages et les risques reliés à la hausse des taux d'intérêt.

Les facteurs qui ont influencé l'accroissement de l'endettement des ménages canadiens depuis 1990

Selon la Banque TD, plusieurs facteurs ont influencé la croissance de l'endettement des ménages canadiens depuis 1990. Dans un premier temps, de nombreux facteurs ont été favorables à une demande accrue de crédit de la part des ménages :

- la politique de contrôle de l'inflation de la Banque du Canada, laquelle a entraîné une baisse des taux d'intérêt, surtout au cours des années 2000;
- la hausse du taux de propriété soutenue par le niveau élevé de confiance des ménages;
- l'impact des baby-boomers qui ont choisi d'investir dans le résidentiel pour profiter de l'effet-richesse provenant d'un rehaussement de la valeur de leur propriété;
- la hausse du taux de participation des femmes au marché du travail, qui a favorisé la formation de ménages disposant de deux revenus;
- un changement de culture favorable à la consommation plutôt qu'à l'épargne et une moins grande peur de la faillite, particulièrement chez les générations plus jeunes;
- la déréglementation de l'assurance prêt hypothécaire, notamment l'assouplissement des critères d'obtention d'un prêt, la diminution de la mise de fonds minimale exigée pour l'acquisition d'une propriété et l'augmentation de la période maximale d'amortissement.

Dans un deuxième temps, l'offre de crédit a été élargie par la déréglementation du secteur financier, qui a entraîné une hausse de la concurrence entre les banques et la disponibilité de plus de produits financiers.

Le poids de l'endettement des ménages québécois

Plusieurs mesures permettent d'évaluer le poids de l'endettement des ménages. Le ratio du service de la dette, soit la somme des paiements mensuels en capital et en intérêts par rapport au revenu, montre que le poids de l'endettement n'a pas changé au Québec au cours des dix dernières années en raison des faibles taux d'intérêt.

- Selon la Banque du Canada, un ménage risque de connaître des difficultés financières lorsque ce ratio dépasse 40 %.
- Selon l'étude du Mouvement Desjardins[3], seulement 5,0 % des ménages québécois se situent dans cette zone critique, un taux inférieur à la moyenne des années 2000, qui était de 5,7 %.

Les risques reliés à l'endettement

À la lumière de ces deux études, même si les taux d'intérêt sont appelés à augmenter au cours des prochaines années, les risques reliés à l'endettement des ménages demeurent relativement limités.

De plus, la Banque TD a noté que plusieurs facteurs contribueront au ralentissement de l'endettement des ménages, notamment la modération de l'activité du secteur immobilier, le resserrement des critères d'obtention d'un prêt hypothécaire et la modération de l'appréciation de la valeur des actifs.

1 TD Bank, *Canadian Household Debt : A Cause for Concern*, 20 octobre 2010.
2 *Op. cit.*
3 Cette étude a été menée grâce à des micro données provenant d'un sondage de la firme Ipsos Reid.

❑ Un marché différent de celui des États-Unis

Il existe des différences importantes entre les marchés résidentiels américains et québécois.

La bulle immobilière américaine a été provoquée par un élargissement trop important de l'accès au crédit, avec la promotion de prêts à risque liés à un marché haussier. La hausse des taux d'intérêt et l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis se sont traduits par un nombre élevé des défauts de paiement. Au Québec et au Canada, l'accès au crédit est plus restreint.

Il existe aussi des différences importantes entre le système financier canadien et américain qui rendent l'éventualité d'éprouver des difficultés financières liées à une bulle immobilière moins probable au Canada et au Québec.

— Les institutions financières canadiennes, en particulier les grandes banques à charte, sont en meilleure santé financière que leurs homologues américains.

— Malgré une certaine déréglementation de l'accès à la propriété, l'octroi de prêts hypothécaires à des emprunteurs à haut risque est peu présent au Canada comparativement aux États-Unis.

En outre, plusieurs éléments de la réglementation des marchés hypothécaires au Canada et aux États-Unis sont significativement différents et rendent le système canadien moins propice à la formation d'une bulle spéculative.

— Par exemple, si le prêt hypothécaire est supérieur à 80 % de la valeur de l'actif, les banques canadiennes sont tenues d'exiger une assurance sur le prêt consenti, ce qui transfère le risque des institutions financières à l'organisme chargé de l'assurance hypothécaire. Aux États-Unis, les institutions prêteuses n'avaient pas une telle obligation.

Dans ce contexte, en cas de crise immobilière, ce serait le gouvernement canadien qui serait plus exposé à des défauts de paiement sur les créances hypothécaires assurées, plutôt que les institutions financières canadiennes, à l'inverse des États-Unis. L'expérience américaine a tout de même démontré que dans un contexte de faillites généralisées, le gouvernement doit mettre en place des plans de sauvetage coûteux.

Enfin, malgré la progression des dernières années, l'endettement des ménages canadiens reste plus faible qu'aux États-Unis. Au deuxième trimestre de 2010, le niveau d'endettement des ménages canadiens en pourcentage de leur revenu personnel atteignait 114 %, comparativement à 127 % pour les ménages américains.

GRAPHIQUE 60

Taux d'endettement des ménages canadiens et américains
(dette en pourcentage du revenu brut)

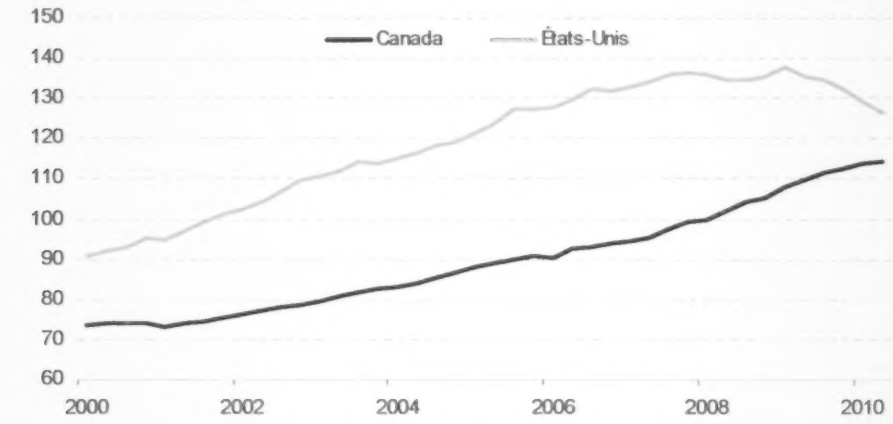

Sources : Statistique Canada, U.S. Flow of Funds Accounts et ministère des Finances du Québec.

1.4.4 Un ralentissement attendu du secteur résidentiel au Québec

Après un long cycle haussier, on observe depuis le début de l'année 2010 un ralentissement de l'activité sur le marché immobilier au Québec.

— Le nombre de transactions sur le marché de la revente est passé de 91 800 à 76 300 entre janvier et octobre 2010, soit une baisse de 16,9 %.

— Les mises en chantier ont diminué de 13,1 % entre les mois de janvier et octobre 2010 et on peut s'attendre à d'autres baisses au cours des prochains mois.

— En outre, la forte remontée des prix s'est estompée alors que le prix moyen des logements existants n'a augmenté que de 1,7 % depuis janvier 2010.

Ce ralentissement de l'activité s'explique principalement par le fait qu'une certaine partie de la demande des ménages a été devancée à la fin de 2009 et au début de 2010 afin de bénéficier de la faiblesse des taux hypothécaires. De plus, le gouvernement fédéral a mis en place, en avril dernier, des mesures ayant pour objectif de resserrer les critères d'obtention d'un prêt hypothécaire afin de ralentir la demande pour les biens immobiliers.

Le ralentissement de l'activité et des prix dans le secteur résidentiel devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Le nombre de mises en chantier devrait reprendre une évolution plus compatible avec la formation de ménages, et la rénovation devrait ralentir en réaction à une perte de vigueur du marché de la revente et des prix de l'immobilier.

Même si un ralentissement de l'activité immobilière au Québec est anticipé par la plupart des experts, il est possible que de nouveaux éléments viennent contribuer dans le futur à exercer des pressions sur les prix. Dans une telle situation, s'il advenait que ces hausses de prix posent un risque sur la croissance économique, les autorités pourraient instaurer des mesures additionnelles afin d'en modérer l'ampleur.

TABLEAU 16

Perspectives du secteur résidentiel au Québec
(variation annuelle moyenne, en pourcentage)

	2002-2010	2011-2014
Construction résidentielle	5,7	– 1,7
Logements neufs	5,8	– 5,8
Rénovations	5,9	1,3

Sources : Statistique Canada et estimation du ministère des Finances du Québec.

DEUXIÈME PARTIE :

BILAN DU PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

2. BILAN DU PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

2.1 Le plan d'action du gouvernement

En 2008, le Québec, tout comme les autres économies du monde, a subi les contrecoups de la crise financière. Dès les premiers signes de ralentissement économique, le gouvernement est intervenu pour stimuler l'économie et un ensemble de mesures totalisant 15 milliards de dollars ont été mises en place dans le cadre du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie. Ainsi, le gouvernement est venu soutenir les entreprises touchées par le resserrement du crédit et les travailleurs affectés par la conjoncture économique difficile, en plus de protéger le pouvoir d'achat des ménages.

Avec ce plan, le gouvernement a déployé un ensemble d'actions cohérentes, complémentaires et diversifiées, qui ont permis à la fois de soutenir l'économie pendant cette période difficile et de préparer le Québec pour la relance.

2.2 Le bilan à l'automne 2010

À l'occasion de la mise à jour économique et financière de l'automne 2010, le gouvernement souhaite faire le bilan des mesures introduites jusqu'ici et des liquidités engagées.

Les mesures du plan d'action peuvent être regroupées selon cinq axes :

— Actions additionnelles et immédiates pour soutenir les entreprises et les travailleurs;

— Investir dans les infrastructures publiques;

— Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées;

— Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement;

— Préparer le Québec pour la relance de l'économie.

Dans l'ensemble, les mesures du plan d'action auront permis d'injecter 14,2 milliards de dollars de liquidités dans l'économie en 2009 et 2010, dont :

— 8,3 milliards de dollars pour améliorer les infrastructures;

— 4,4 milliards de dollars pour les entreprises;

— 1,5 milliard de dollars pour les particuliers.

Pour ce faire, le gouvernement a intensifié ses efforts en matière d'infrastructures, et ce, afin de soutenir l'activité économique du Québec et les emplois. Ces investissements contribuent également au développement d'une société performante et créatrice de richesse.

Ensuite, il a mis en place des mesures afin de permettre aux travailleurs et aux entreprises du Québec de mieux traverser la récession.

— Le Pacte pour l'emploi a offert un soutien exceptionnel aux travailleurs et aux entreprises alors que le marché du travail subissait une détérioration importante en raison de la crise.

— Le crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles a permis de stimuler le secteur de la rénovation domiciliaire.

— Les entreprises qui avaient subi un resserrement du crédit depuis la crise financière ont vu leurs besoins de liquidités rapidement comblés grâce à des programmes comme *Renfort*.

— Des mesures visant à réduire le fardeau fiscal des entreprises, dont les baisses du taux général de la taxe sur le capital qui mèneront à son abolition complète à compter du 1er janvier 2011, ont permis de stimuler l'investissement et d'améliorer la productivité des entreprises québécoises.

Le gouvernement a également agi afin d'aider les régions et les secteurs d'activité à traverser la crise économique et à se préparer pour la relance de l'économie.

— Le Plan Emploi Métropole est venu répondre à la problématique du marché de l'emploi de la région de Montréal, plus affectée par la crise économique que les autres régions.

— Les mesures visant le développement du Nord québécois permettront de mettre en valeur son immense potentiel de développement et d'en faire un nouvel espace économique dans une perspective de développement durable.

— Les entreprises technologiques du Québec pourront profiter des occasions d'affaires liées à la reprise économique grâce aux capitaux mis à leur disposition par le Fonds Teralys Capital et les trois fonds d'amorçage.

Finalement, le gouvernement a mis en place des nouvelles règles de financement pour atténuer les effets de la crise financière de 2008 sur les entreprises qui offrent un régime de retraite à prestations déterminées à leurs travailleurs et pour sécuriser les rentes des participants et des bénéficiaires de ces régimes.

2.2.1 Des liquidités de 14,2 milliards de dollars en 2009 et 2010

Le Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie aura permis d'injecter 14,2 milliards de dollars dans l'économie en deux ans dont :

— 6,4 milliards de dollars en 2009;

— 7,8 milliards de dollars en 2010.

TABLEAU 17

Plan d'action du gouvernement : liquidités injectées dans l'économie québécoise en 2009 et 2010 – Automne 2010
(en millions de dollars)

	Liquidités engagées en 2009	Liquidités prévues en 2010	Total sur deux ans
Actions additionnelles et immédiates pour soutenir les entreprises et les travailleurs	1 510	1 811	3 321
Investir dans les infrastructures publiques[1]	3 939	4 265	8 204
Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées	369	585	953
Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement	330	729	1 059
Préparer le Québec pour la relance de l'économie	260	387	647
TOTAL	**6 408**	**7 777**	**14 184**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Excluant les infrastructures pour développer le Nord québécois qui sont comptabilisées dans l'axe Préparer le Québec pour la relance de l'économie.

Par rapport au plan initial de 15 milliards de dollars, 94 % des liquidités ont été injectées. L'écart provient essentiellement de mesures de soutien aux entreprises dont les besoins en liquidité se sont atténués en 2010, grâce à la bonne performance de l'économie québécoise.

C'est en particulier les demandes pour le programme *Renfort* qui ont été plus faibles que prévu en 2010. En effet, suite au fort succès remporté par ce programme, le gouvernement a bonifié substantiellement son enveloppe, à l'automne 2009, afin de poursuivre ses efforts auprès des entreprises en difficulté.

Or, la production économique a retrouvé son niveau d'avant la récession au cours des six premiers mois de 2010, ce qui a entraîné une baisse des besoins de liquidités par les entreprises au cours de la dernière année. Les entreprises québécoises se retrouvent, aujourd'hui, en bonne position pour profiter de la reprise économique. Il est donc approprié que ce programme prenne fin.

2.3 Un soutien à l'économie comparable à celui de nos partenaires

Le Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie mis en place par le gouvernement du Québec pour relancer la croissance économique au Québec se compare aux plans mis en place au Canada et aux États-Unis. Pour les années 2009 et 2010, auront été injectés en liquidités additionnelles :

— au Québec, 14,2 milliards de dollars par le gouvernement du Québec, soit 4,6 % du PIB;

— au Canada, 75,1 milliards de dollars par le gouvernement fédéral, soit 4,8 % du PIB;

— aux États-Unis, 823,0 milliards de dollars américains par le gouvernement fédéral, soit 5,7 % du PIB.

TABLEAU 18

Action gouvernementale de soutien à l'économie en 2009 et en 2010

	2009		2010		TOTAL	
	(G$)	(% du PIB)	(G$)	(% du PIB)	(G$)	(% du PIB)
Québec	6,4	2,1	7,8	2,5	14,2	4,6
Canada	46,1	3,0	29,0	1,8	75,1	4,8
États-Unis(1)	372,6	2,6	450,4	3,1	823,0	5,7

Note : Comprend les mesures fiscales et budgétaires, les investissements en infrastructures et les liquidités injectées pour soutenir l'économie, excluant l'aide au secteur financier.

(1) Les montants sont en dollars américains.

Sources : Ministère des Finances du Canada, Congressional Budget Office, Office of Management and Budget, Council of Economic Advisors et ministère des Finances du Québec.

2.4 Un rôle déterminant pour appuyer la reprise

Depuis l'automne 2008, le gouvernement est intervenu à plusieurs occasions afin de relancer la croissance économique au Québec. Les initiatives du gouvernement du Québec, combinées à celles qui ont été annoncées par le gouvernement fédéral, ont permis à l'économie québécoise de traverser la récession et d'être en meilleure position pour profiter de la reprise. En 2009 et en 2010 :

— le PIB réel au Québec aura été de 1,5 point de pourcentage plus élevé qu'il n'aurait été sans les mesures de soutien des gouvernements. Ce soutien s'est traduit principalement par les dépenses en infrastructures publiques des gouvernements et d'Hydro-Québec ainsi que par les mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers;

— 60 000 emplois auront été créés ou maintenus grâce à l'action gouvernementale.

2.5 Une meilleure performance économique pour le Québec que pour ses partenaires commerciaux

Le Québec a mieux résisté à la récession que ses principaux partenaires commerciaux. Le recul de la production et de l'emploi a été moins sévère en raison des mesures de soutien de l'économie mises en place dès l'automne 2008.

— En 2009, le PIB réel au Québec a diminué de 0,3 %, comparativement à des baisses de 3,6 % en Ontario, de 2,5 % au Canada et de 2,6 % aux États-Unis.

— Entre octobre 2008 et juillet 2009[5], l'emploi a reculé de 1,7 % au Québec, comparativement à des reculs de 3,1 % en Ontario, de 2,4 % au Canada et de 4,0 % aux États-Unis.

De plus, le Québec a récupéré plus rapidement que ses partenaires.

— La production a rapidement retrouvé son niveau d'avant la récession.

— Depuis juillet 2009, l'emploi a augmenté de 3,3 % au Québec, mais de 2,3 % en Ontario, de 2,5 % au Canada et de 0,1 % aux États-Unis. Le Québec a récupéré deux fois plus d'emplois qu'il n'en avait perdus lors de la récession.

En 2010, à 7,9 %, le taux de chômage sera inférieur à ceux du Canada (8,0 %) et des États-Unis (9,7 %).

GRAPHIQUE 61

PIB réel en 2009
(variation en pourcentage)

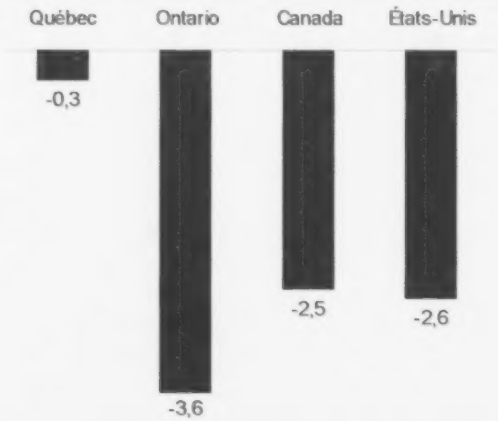

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

GRAPHIQUE 62

Évolution de l'emploi
(indice, octobre 2008 = 100)

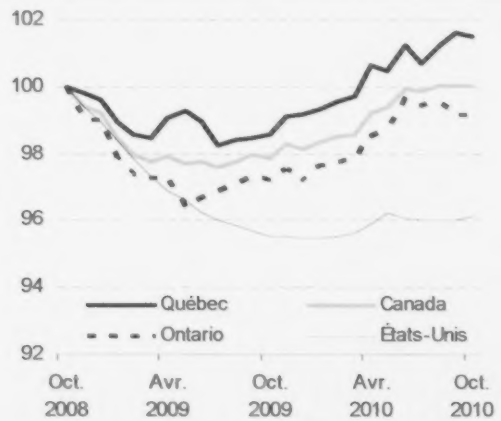

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

5 Entre le sommet et le creux de l'emploi au Canada.

2.6 Des actions qui contribuent à soutenir l'économie

Grâce aux mesures du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie, le Québec s'est bien tiré de la crise économique. Les mesures annoncées ont notamment permis d'investir dans les infrastructures publiques, de répondre aux besoins de liquidités des entreprises, d'appuyer les travailleurs affectés par la conjoncture économique difficile et de stimuler l'économie.

L'ensemble des mesures mises en place depuis l'automne 2008 a permis l'injection de 14,2 milliards de dollars dans l'économie québécoise. Ce sont ces initiatives qui ont permis au Québec de traverser la récession et d'être en bonne position pour profiter de la reprise. À cet égard, les résultats de certaines mesures méritent d'être mentionnés.

2.6.1 Infrastructures publiques

Afin de soutenir l'économie du Québec, le gouvernement a haussé significativement ses investissements en infrastructures publiques en 2009-2010 et 2010-2011 par l'adoption du Plan québécois des infrastructures 2009-2014.

Ce plan de 42,6 milliards de dollars sur cinq ans prévoit des investissements atteignant respectivement 8,9 milliards de dollars et 9,1 milliards de dollars pour ces deux années.

Par rapport au niveau des investissements réalisés en 2007-2008, ces investissements se traduisent par des liquidités additionnelles de plus de 8 milliards de dollars injectées dans l'économie québécoise sur une période de deux ans.

TABLEAU 19

Liquidités additionnelles injectées dans l'économie
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011
Investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2009-2014	8 931,3	9 141,6
Niveau des investissements de 2007-2008	5 014,3	5 014,3
LIQUIDITÉS ADDITIONNELLES INJECTÉES	**3 917,0**	**4 127,3**
		8 044,3

De tels investissements permettent non seulement de soutenir l'économie et l'emploi, mais de doter le Québec d'infrastructures publiques qui permettront de répondre aux besoins de ses citoyens pour les prochaines années.

❑ État de situation

Les investissements du Plan québécois des infrastructures comprennent des projets d'infrastructures dans toutes les régions du Québec, et ce, dans toutes les catégories d'infrastructures publiques : routes, ponts, hôpitaux, universités, écoles, infrastructures municipales et bien d'autres. Parmi les nombreux projets qui étaient en cours en 2009-2010, on retrouve :

— les travaux de construction d'une route à quatre voies entre Québec et Saguenay (89,5 millions de dollars[6]);

— le réaménagement de la route 185 dans le Bas-Saint-Laurent (43,5 millions de dollars[7]);

— le prolongement de l'autoroute 50 dans les Laurentides et en Outaouais (132,4 millions de dollars[8]);

— la construction de la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal (46,3 millions de dollars[9]).

---

6 Investissement réalisé en 2009-2010 seulement.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*

Les investissements publics dans l'économie

Les investissements publics au Québec, y compris ceux du Plan québécois des infrastructures, d'Hydro-Québec, des municipalités et du gouvernement fédéral, ont atteint 6,3 % du PIB en 2009, du jamais vu depuis plus de 25 ans.

Investissements des gouvernements[1] et d'Hydro-Québec au Québec

(en pourcentage du PIB)

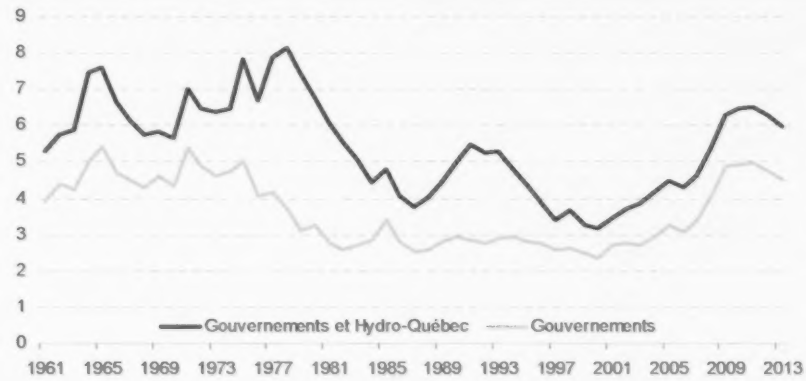

(1) Gouvernement du Québec, gouvernement fédéral et municipalités.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

En fait, les 13,6 milliards de dollars d'investissements prévus en moyenne en 2009-2010 et en 2010-2011 par le gouvernement dans son Plan québécois des infrastructures et par Hydro-Québec créeront ou maintiendront près de 100 000 emplois au Québec, soit 2,5 % des emplois totaux. L'augmentation des investissements publics du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec supportera 35 000 emplois de plus qu'il y a cinq ans.

Emplois soutenus par le Plan québécois des infrastructures[1] et Hydro-Québec

	Valeur annuelle moyenne des investissements (G$)	Nombre annuel moyen d'emplois[2] (unités)
Période de 2009-2010 et 2010-2011	13,6	98 000
Période de 2003-2004 à 2008-2009	7,8	63 000
Augmentation entre les deux périodes	5,8	35 000

(1) Estimation du ministère des Finances du Québec à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

(2) Contributions du gouvernement du Québec seulement.

2.6.2 Programme *Renfort*

En novembre 2008, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre du programme *Renfort* afin d'offrir du financement aux entreprises québécoises performantes qui connaissaient des difficultés financières attribuables à la conjoncture. Le programme a été bonifié à deux reprises pour qu'il soit en mesure d'offrir jusqu'à 2 milliards de dollars de liquidités additionnelles aux entreprises avant décembre 2010.

L'aide financière accordée sert à financer le fonds de roulement et les projets d'investissement des entreprises. Elle prend la forme d'un financement direct aux entreprises ou d'une garantie de prêt lorsqu'il s'agit d'un prêt contracté auprès d'une institution financière reconnue.

❑ État de situation

Les résultats permettent de conclure que son objectif a été atteint. À la mi-novembre 2010, plus de 1 100 dossiers totalisant 1,4 milliard de dollars de financement avaient été autorisés ou étaient en cours d'analyse.

— 868 dossiers totalisant plus de 1,1 milliard de dollars avaient été autorisés.

— 271 autres dossiers étaient en cours d'analyse pour des financements additionnels de 281 millions de dollars.

Parmi les dossiers autorisés, environ 60 % des interventions ont permis le financement ou le refinancement du fonds de roulement d'entreprises confrontées à un contexte économique difficile.

Grâce au programme *Renfort*, le gouvernement a mis suffisamment de liquidités à la disposition des entreprises pour répondre à leurs besoins immédiats. Au 19 novembre 2010, les demandes de financement des entreprises totalisaient 1,4 milliard de dollars alors que le programme aurait permis d'offrir jusqu'à 2 milliards de dollars en liquidités.

TABLEAU 20

Réalisations du programme *Renfort*
(en date du 19 novembre 2010)

	Dossiers autorisés		Dossiers en cours d'analyse	
	Nombre	Financement (M$)	Nombre	Financement (M$)
Prêts directs aux entreprises	444	645,5	115	140,2
Garanties de prêt	424	463,7	156	141,1
TOTAL	**868**	**1 109,1**	**271**	**281,3**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Source : Investissement Québec.

Jusqu'à maintenant, le programme a profité à des entreprises de toutes les régions du Québec. Le nombre d'interventions réalisées, en date du 19 novembre, est de 868. Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Chaudière-Appalaches ont profité largement du programme avec respectivement 114 et 84 dossiers autorisés. Les entreprises des régions de Montréal et de la Montérégie ont profité de 308 interventions.

TABLEAU 21

Bilan régional des interventions du programme *Renfort*
(en date du 19 novembre 2010)

	Dossiers autorisés		Dossiers en cours d'analyse	
Région administrative	**Nombre**	**Financement (M$)**	**Nombre**	**Financement (M$)**
01 – Bas-Saint-Laurent	35	43,5	20	18,5
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	114	204,9	25	29,9
03 – Capitale-Nationale	56	58,5	15	14,2
04 – Mauricie	25	40,5	15	22,4
05 – Estrie	36	64,6	6	5,7
06 – Montréal	166	163,7	60	59,1
07 – Outaouais	17	133,6	7	9,3
08 – Abitibi-Témiscamingue	13	12,6	5	7,5
09 – Côte-Nord	14	15,9	4	3,6
10 – Nord-du-Québec	2	2,9	—	—
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7	5,7	6	4,3
12 – Chaudière-Appalaches	84	89,7	22	21,3
13 – Laval	39	39,9	13	27,5
14 – Lanaudière	28	16,9	7	5,3
15 – Laurentides	50	29,4	11	6,4
16 – Montérégie	142	128,0	37	35,6
17 – Centre-du-Québec	40	58,8	18	10,9
TOTAL	**868**	**1 109,1**	**271**	**281,3**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Source : Investissement Québec.

2.6.3 Pacte pour l'emploi Plus

Afin de faire face à la détérioration anticipée du marché du travail au Québec en 2009 et 2010, le gouvernement a annoncé, dans son budget 2009-2010, le Pacte pour l'emploi Plus qui prévoit des investissements additionnels de 518 millions de dollars sur deux ans, dont près de 456 millions de dollars financés conjointement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Le Pacte pour l'emploi Plus comprend seize mesures pour atténuer les effets du ralentissement économique sur les travailleurs et les entreprises. Ces mesures visent principalement à :

— venir en aide aux nouveaux chômeurs par des services d'aide à l'emploi et des services de formation et de qualification;

— agir en amont, avant les mises à pied, notamment en aidant les entreprises en difficulté et celles qui continuent de se développer par des services conseils en gestion des ressources humaines et des services de formation de leur personnel.

❑ État de situation

Grâce au Pacte pour l'emploi Plus, Emploi-Québec dispose des ressources financières qui lui ont permis de :

— maintenir en emploi 27 829 travailleurs avec la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ) mise en place par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

De plus, Emploi-Québec est intervenu auprès :

— de 726 602 personnes sans emploi dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux individus;

— de 28 718 entreprises dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux entreprises.

Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ)

Afin d'aider les entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles à conserver leurs employés, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a mis sur pied, le 1er décembre 2008, le programme SERRÉ. Celui-ci offre un soutien financier permettant aux entreprises contraintes par un ralentissement de leurs activités d'investir dans la formation de leurs salariés plutôt que de les mettre à pied ou de réduire leurs heures de travail.

Lors de la mise en place du programme SERRÉ, la CPMT avait alloué 25 millions de dollars pour la période allant de décembre 2008 jusqu'au 31 mars 2010 afin de répondre aux besoins des entreprises via le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. La mesure connaissant un succès indéniable, le gouvernement a annoncé, au printemps 2009, une contribution additionnelle de 25 millions de dollars pour la bonifier.

En plus des investissements privés et publics prévus dans le cadre du Pacte pour l'emploi Plus, la CPMT a augmenté le financement disponible à deux reprises en 2009, soit en juillet et octobre. Dans l'ensemble, les entreprises ont donc bénéficié de 68,4 millions de dollars, ce qui leur a permis de développer les compétences de leur personnel, évitant ainsi des mises à pied.

Les entreprises ont rapidement eu recours à cette mesure qui, à ce jour, a bénéficié à 27 829 travailleurs. Ainsi, les entreprises ont pu préserver leur expertise et améliorer les compétences de leur main-d'œuvre, ce qui a grandement contribué à la relance de l'économie.

Résultats du programme SERRÉ(1)

	Nombre	Financement (M$)	Salariés visés
Projets autorisés	1 192	68,4	27 829

(1) Le programme SERRÉ a débuté le 1er décembre 2008 et a pris fin le 31 mars 2010. Les résultats compilés sont en date du 6 avril 2010.

Source : Emploi-Québec.

2.6.4 Crédit d'impôt pour la rénovation

Afin de soutenir l'industrie de la rénovation domiciliaire tout en améliorant la qualité de vie des familles, le gouvernement a introduit, à l'occasion de l'énoncé économique de janvier 2009, le crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles.

Le crédit d'impôt était égal à 20 % des dépenses admissibles qui excédaient 7 500 $, sous réserve d'un crédit d'impôt maximal de 2 500 $. Il a été accordé pour l'année d'imposition 2009 aux propriétaires qui ont confié à un entrepreneur qualifié la réalisation de travaux de rénovation ou d'amélioration résidentielles importants sur l'habitation qu'ils occupaient comme lieu principal de résidence.

❑ État de situation

Selon les données fiscales les plus récentes, le crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles a permis d'accorder en 2009 une aide fiscale totalisant 200 millions de dollars à plus de 138 000 ménages québécois propriétaires d'une habitation, soit près de 1 450 $ en moyenne par ménage bénéficiaire.

Pour l'industrie de la rénovation domiciliaire, le crédit d'impôt a ainsi soutenu la réalisation de travaux de rénovation totalisant près de 2,4 milliards de dollars en 2009, ce qui correspond à des travaux d'une valeur moyenne de près de 18 000 $ par ménage bénéficiaire.

TABLEAU 22

Clientèle et coût du crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles – 2009

Nombre de ménages bénéficiaires	Coût des travaux de rénovation		Montant du crédit d'impôt	
	Total (M$)	Moyen ($)	Total (M$)	Moyen ($)
138 178	2 443	17 679	200	1 447

Source : Revenu Québec.

Par ailleurs, malgré la récession économique qui sévissait en 2009, les indicateurs officiels montrent une croissance appréciable de l'activité dans le secteur de la rénovation domiciliaire pour l'ensemble du Québec, croissance à laquelle le crédit d'impôt aura certainement contribué.

En effet, les dépenses réelles de rénovation domiciliaire au Québec ont crû de 2,3 % en 2009, comparativement à 1,2 % en 2008 et à 6,4 % en 2007.

Quant à l'emploi dans le secteur de la construction résidentielle, il a crû de 2,5 % en 2009, comparativement à 8,7 % en 2008 et à 2,2 % en 2007.

TABLEAU 23

Dépenses de rénovation domiciliaire et emplois dans le secteur de la construction résidentielle au Québec — 2003 à 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses de rénovation domiciliaire (millions de dollars de 2002)	6 050	6 435	7 081	7 587	8 070	8 169	8 360
Croissance (%)	*6,0*	*6,4*	*10,0*	*7,1*	*6,4*	*1,2*	*2,3*
Nombre d'emplois dans le secteur de la construction résidentielle	22 149	23 720	24 203	23 929	24 467	26 589	27 251
Croissance (%)	*7,2*	*7,1*	*2,0*	*– 1,1*	*2,2*	*8,7*	*2,5*

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

2.7 Un plan qui atteint ses objectifs

Maintenant que la reprise économique est bel et bien amorcée, nous pouvons conclure que le Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie a atteint ses objectifs.

En effet, l'intervention rapide du gouvernement a permis d'atténuer les effets de la crise économique au Québec, lequel s'en est mieux tiré que les économies voisines.

De plus, les entreprises sont en meilleure position pour profiter des occasions d'affaires créées par la relance de l'économie.

2.8 Tableau détaillé de l'impact sur les liquidités

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1]
(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
LE POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC, PRÉSENTÉ LE 4 NOVEMBRE 2008				
– Programme *Renfort* (ensemble des mesures)	700,0	700,0	**1 400,0**	1 139 entreprises
– Hausse, de 1 500 $ à 2 000 $, en 2009, du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite	24,0	27,0	**51,0**	350 000 ménages
– Hausse, de 1,58 % à 2,36 %, du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	136,0	150,0	**286,0**	4 300 000 ménages
– Pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant celle des ménages aptes au travail	37,2	47,6	**84,8**	336 000 ménages
– Hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail	16,0	26,0	**42,0**	820 000 ménages
Sous-total	**913,2**	**950,6**	**1 863,8**	
RÉDUCTION DE 25 % DES RETRAITS MINIMUMS DES FERR EN 2008 ANNONCÉE LE 19 DÉCEMBRE 2008	**40,0**	—	**40,0**	100 000 contribuables
ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DU 14 JANVIER 2009				
– Introduction d'un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles	200,0	—	**200,0**	138 000 ménages
– Contribution de 1 milliard de dollars à la SGF pour investir dans les entreprises québécoises	262,6	337,4	**600,0**	18 projets
– Bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise	10,0	20,0	**30,0**	385 entreprises
– Accélération du Plan québécois des infrastructures 2008-2013	518,4	407,1	**925,5**	
Sous-total	**991,0**	**764,5**	**1 755,5**	
PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2007-2012 : IMPACT PAR RAPPORT À 2007	**3 404,6**	**3 045,2**	**6 449,8**	
ÉLIMINATION DE LA TAXE SUR LE CAPITAL : IMPACT DES BAISSES DE TAUX AU 1ER JANVIER DE 2009 ET DE 2010	**299,0**	**673,0**	**972,0**	75 000 entreprises

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
MESURES DU BUDGET 2009-2010				
1. ACTIONS ADDITIONNELLES ET IMMÉDIATES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS				
Mesures pour accroître les liquidités et la capitalisation des entreprises				
– Création d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars pour la relance des entreprises[2]	2,6	47,4	**50,0**	2 projets
– Nouveau régime d'épargne-actions II pour favoriser la capitalisation des entreprises publiques	21,0	75,0	**96,0**	
– Favoriser la croissance de Fondaction	35,0	35,0	**70,0**	
– 60 millions de dollars pour la bonification de l'enveloppe des FIER-Régions	—	90,0	**90,0**	
– Report du remboursement de l'enveloppe de prêts des Fonds locaux d'investissement	—	25,0	**25,0**	600 entreprises
Sous-total	**58,6**	**272,4**	**331,0**	
Pacte pour l'emploi : bonification de 1,0 à 1,5 milliard de dollars				
– Soutien additionnel pour développer le potentiel des personnes	122,4	209,3	**331,7**	114 200 particuliers et 3 500 entreprises
– Soutien additionnel pour favoriser la formation :				1 000 particuliers et 18 300 entreprises
• Mesure SERRÉ	25,0	25,0	**50,0**	760 entreprises
• Autres mesures	38,2	54,4	**92,6**	
– Soutien additionnel pour valoriser le travail	11,4	0,9	**12,3**	2 250 particuliers
Sous-total	**197,0**	**289,6**	**486,6**	
Soutenir le développement forestier				
– Assurer la régénération des forêts				
• Bonification du Programme d'investissements sylvicoles	21,7	0,3	**22,0**	
• Financement de la production de plants forestiers	25,6	—	**25,6**	
• Aide à l'entretien des chemins forestiers dans les zones d'exploitation contrôlée	0,7	1,1	**1,9**	40 000 membres
– Développer de nouveaux marchés pour le secteur forestier				
• Développement de produits à forte valeur ajoutée	9,5	5,5	**15,0**	
• Programme de certification forestière pour les propriétaires privés	—	0,5	**0,5**	
Sous-total	**57,5**	**7,4**	**65,0**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Réduction du fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement				
– Hausse de 400 000 $ à 500 000 $ du montant de revenu admissible au taux réduit d'imposition pour les petites entreprises	13,0	15,0	**28,0**	5 900 entreprises
– Prolongation de l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation	—	—	**—**	15 000 entreprises
– Amortissement accéléré à 100 % pour le matériel informatique	18,0	41,0	**59,0**	70 000 entreprises
Sous-total	**31,0**	**56,0**	**87,0**	
Bonifications de certains crédits d'impôt pour la culture	**1,5**	**2,6**	**4,1**	100 entreprises
TOTAL – ACTIONS ADDITIONNELLES ET IMMÉDIATES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS	**345,6**	**628,0**	**973,7**	
2. PRÉPARER LE QUÉBEC POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE				
Le Nord québécois : un nouvel espace de développement durable				
– Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel du Nord québécois				
• Programme visant la consolidation des pourvoiries	0,3	1,2	**1,5**	26 pourvoiries
• Création d'aires protégées	0,6	0,3	**0,9**	
• Création de cinq parcs nationaux	2,0	3,8	**5,8**	
– Améliorer les infrastructures du Nord québécois				
• Construction d'une route vers les monts Otish	2,7	13,3	**16,0**	
• Réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont	6,3	15,1	**21,4**	
• Amélioration des aéroports nordiques	17,0	25,7	**42,7**	
Sous-total	**28,9**	**59,4**	**88,3**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Stimuler l'exploration gazière au Québec				
– Congé de redevances de 5 ans pour l'exploitation gazière	—	—	—	
– Soutien de la SGF au développement de l'industrie de l'exploration gazière au Québec	—	—	—	
– Programme d'acquisition de connaissances géoscientifiques	2,0	2,0	**4,0**	
– Programme d'évaluations environnementales stratégiques	0,6	0,8	**1,4**	
Sous-total	**2,6**	**2,8**	**5,4**	
Appuyer nos entreprises technologiques				
– 125 millions de dollars pour la création de fonds d'amorçage	—	125,0	**125,0**	50 entreprises
– 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque[3]	200,0	150,0	**350,0**	175 entreprises
– Instauration d'un congé fiscal favorisant la commercialisation d'une propriété intellectuelle	—	0,4	**0,4**	200 entreprises
Sous-total	**200,0**	**275,4**	**475,4**	
Québec, leader de la protection de l'environnement et des technologies environnementales				
– Développement des technologies de l'énergie verte	0,2	3,0	**3,2**	
– Nouveau crédit d'impôt remboursable à l'égard d'un véhicule neuf écoénergétique	2,3	2,9	**5,2**	19 000 acquéreurs
– Programme d'aide au financement d'immobilisations liées à la production de bioénergie	—	—	—	
– Accélération de la modernisation des barrages publics	20,8	28,5	**49,3**	
– Les parcs nationaux : une expansion dans le Québec méridional	4,5	14,3	**18,8**	
– Relocalisation de sentiers de motoneige à l'extérieur des parcs nationaux des Monts-Valin et du Mont-Tremblant	0,4	1,0	**1,4**	
Sous-total	**28,2**	**49,7**	**77,9**	
TOTAL – PRÉPARER LE QUÉBEC POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE	**259,7**	**387,3**	**647,0**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
3. APPUYER LA FAMILLE ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS				
Soutenir les familles				
– Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	22,0	22,0	**44,0**	100 000 familles
– Assouplissements relatifs à l'incitatif québécois à l'épargne-études	—	—	**—**	
– Hausse à 25 000 $ de la limite maximale de retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété	5,0	5,0	**10,0**	10 000 contribuables
– Déduction pour la perte de valeur des placements dans un REER/FERR après le décès	—	—	**—**	17 000 contribuables
Sous-total	**27,0**	**27,0**	**54,0**	
Améliorer la qualité de vie des aînés				
– La démarche Municipalités amies des aînés	—	1,0	**1,0**	50 municipalités
– Le Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les aînés	2,5	4,0	**6,5**	
– Aide financière pour adapter le logement d'aînés autonomes	1,2	2,2	**3,4**	1 200 ménages
Sous-total	**3,7**	**7,2**	**10,9**	
Investissements de 370 millions de dollars pour la construction et la rénovation de logements				
– Investissement de 200 millions de dollars pour la construction de 3 000 logements communautaires	3,8	51,1	**54,9**	3 000 ménages
– Aide financière aux propriétaires-occupants à faible revenu vivant en milieu rural (RénoVillage)	14,4	32,7	**47,1**	6 000 ménages
– Amélioration des maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale	0,1	0,7	**0,8**	370 personnes
– Aide financière aux propriétaires-occupants à faible revenu pour des travaux urgents	1,1	2,6	**3,7**	1 300 ménages
– Soutien financier aux personnes handicapées pour adapter leur domicile	12,9	24,3	**37,2**	2 500 personnes
– Amélioration des logements et des habitations dans les secteurs dégradés (Rénovation Québec)	42,0	183,1	**225,1**	17 000 ménages
Sous-total	**74,3**	**294,5**	**368,8**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Investissements pour le développement social				
– Injection de 5 millions de dollars dans le Réseau d'investissement social du Québec	5,0	—	**5,0**	
– Financement d'une étude pour le Chantier de l'économie sociale	—	—	**—**	
– Prolongement du soutien au Réseau québécois du crédit communautaire	2,3	2,3	**4,6**	21 organismes
– Favoriser l'entrepreneuriat féminin	3,0	3,0	**6,0**	3 000 femmes
Sous-total	**10,3**	**5,3**	**15,6**	
TOTAL – APPUYER LA FAMILLE ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS	**115,3**	**334,0**	**449,3**	
TOTAL – MESURES DU BUDGET 2009-2010	**720,6**	**1 349,3**	**2 070,0**	
INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS DE LOTO-QUÉBEC ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	**22,1**	**136,6**	**158,7**	
MESURES DU BUDGET 2010-2011				
La poursuite du plan d'action				
– Plan Emploi Métropole	—	20,0	**20,0**	
– Soutien à l'industrie forestière				
• Prolongation du crédit d'impôt remboursable pour la construction et la réfection majeure de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public en milieu forestier	—	—	**—**	
• Financement de la production de plants forestiers	—	25,6	**25,6**	
• Programme d'investissements sylvicoles au sud du 49e parallèle	—	14,9	**14,9**	
• Protection des forêts	—	59,6	**59,6**	
– Stratégie de développement de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	—	6,0	**6,0**	
Sous-total	**—**	**126,1**	**126,1**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie
Impact sur les liquidités[1] (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Des infrastructures modernes et de qualité				
– Des infrastructures sportives d'envergure				
• Remplacement des systèmes au fréon dans les arénas	—	—	—	
• Institut national du sport du Québec	—	—	—	
• Autres projets	—	1,0	**1,0**	
– Mieux financer nos infrastructures				
• Hausse progressive de la taxe spécifique sur les carburants (4¢/L) à compter du 1er avril 2010	—	—	—	
Sous-total	**—**	**1,0**	**1,0**	
– Plan québécois des infrastructures 2009-2014 : impact par rapport au PQI 2008-2013	- 6,0	675,0	**669,0**	
TOTAL – MESURES DU BUDGET 2010-2011	**– 6,0**	**802,1**	**796,1**	
MESURES DES BULLETINS D'INFORMATION				
– Modifications aux crédits d'impôt pour les régions ressources et au crédit d'impôt à l'investissement	—	13,0	**13,0**	700 entreprises
– Bonifications des crédits d'impôt à la culture				
• Crédit d'impôt pour services de production	23,0	42,0	**65,0**	
• Crédit d'impôt pour l'édition	—	0,5	**0,5**	
TOTAL – MESURES DES BULLETINS D'INFORMATION	**23,0**	**55,5**	**78,5**	
GRAND TOTAL DES MESURES POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE	**6 407,5**	**7 776,8**	**14 184,4**	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Incluant, le cas échéant, les contributions des partenaires, soit le secteur privé et les autres paliers de gouvernement.

(2) Le budget 2010-2011 a mis fin aux activités du fonds d'urgence.

(3) Les activités du Fonds Teralys se poursuivent et les sommes prévues seront investies au cours des prochaines années.

TROISIÈME PARTIE :

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

3.1 Réduction globale des déficits d'ici 2013-2014

En raison de l'effet des nouvelles perspectives économiques et des plus récentes informations budgétaires, le cadre financier du gouvernement affiche une amélioration du solde budgétaire de 1,1 milliard de dollars en 2009-2010, par rapport à celui publié au moment du discours sur le budget.

Pour les années suivantes, la révision à la hausse des déficits s'explique par la hausse de la provision pour éventualités pour 2010-2011 et l'incorporation de nouvelles provisions pour éventualités pour 2011-2012 et 2012-2013.

— Au total, par rapport aux prévisions du dernier budget pour les années 2009-2010 à 2013-2014, ce sont près de 500 millions de dollars de moins qui s'ajouteront à la dette d'ici le 31 mars 2014.

GRAPHIQUE 63

Évolution du solde budgétaire depuis le dernier budget(1)
(en millions de dollars)

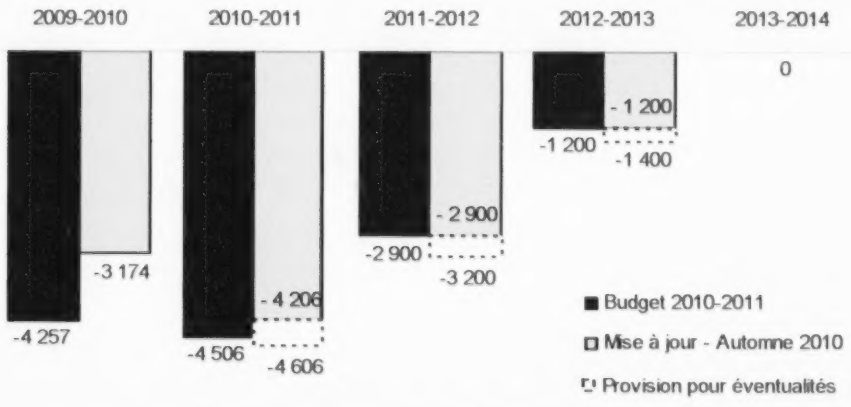

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

Plus précisément, les résultats réels pour l'année 2009-2010 montrent un déficit de 3,2 milliards de dollars par rapport à la prévision de 4,3 milliards de dollars de mars dernier. Pour les deux années suivantes, les déficits budgétaires sont relevés de 100 millions de dollars et de 300 millions de dollars respectivement pour atteindre 4,6 milliards de dollars en 2010-2011 et 3,2 milliards de dollars en 2011-2012.

Il est ainsi prévu que le déficit budgétaire passe de 3,2 milliards de dollars en 2009-2010 à 4,6 milliards de dollars pour 2010-2011. Cette variation de 1,4 milliard de dollars s'explique essentiellement par :

— l'épuisement de la réserve de stabilisation, qui avait contribué à réduire le déficit de 433 millions de dollars en 2009-2010;

— la réduction attendue dans les résultats des entités consolidées;

— l'inscription d'une provision pour éventualités de 400 millions de dollars.

TABLEAU 24

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2010(1)
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011P	2011-2012P
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus budgétaires	63 155	65 721	68 781
Dépenses budgétaires	– 67 696	– 69 921	– 71 987
Résultats nets des entités consolidées	1 601	836	979
Provision pour éventualités	—	– 400	– 300
Mesures à identifier	—	—	299
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 2 940**	**– 3 764**	**– 2 228**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	– 725	– 842	– 972
Réserve de stabilisation	433	—	—
Modifications comptables	58	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 174**	**– 4 606**	**– 3 200**
En % du PIB	*1,0*	*1,5*	*1,0*

P Prévisions
(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

❑ Provision pour éventualités

Afin de se prémunir contre toute éventualité attribuable, notamment à l'incertitude économique, le gouvernement hausse la provision pour éventualités à 400 millions de dollars pour 2010-2011. De plus, il incorpore une nouvelle provision de 300 millions de dollars pour 2011-2012 et de 200 millions de dollars pour 2012-2013.

TABLEAU 25

Provision pour éventualités incorporée au cadre financier
(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Risques sur la croissance du PIB (en %) – Automne	– 0,2	– 0,4	0,2	0,4
Impact cumulé sur les revenus[1]	– 100	– 300	– 200	—
Provision pour éventualités du cadre financier				
Budget 2010-2011	–300	—	—	—
Ajout automne 2010	– 100	– 300	– 200	—
TOTAL - AUTOMNE 2010	**– 400**	**– 300**	**– 200**	**—**

(1) En moyenne un écart de 1 point de pourcentage du PIB équivaut à 500 M$ en revenus pour le gouvernement.

3.1.1 Une amélioration de 1,1 milliard de dollars en 2009-2010

Les résultats réels montrent que le déficit budgétaire est revu à la baisse de 1,1 milliard de dollars en 2009-2010, le portant à 3,2 milliards de dollars.

Cette amélioration s'explique principalement par une hausse des revenus attribuable à une reprise économique plus forte que prévu en fin d'année 2009 et au premier trimestre de 2010.

3.1.2 Solde budgétaire prévu en 2010-2011 et en 2011-2012

De façon générale, les relèvements de certains postes de revenus viennent compenser pour les révisions aux dépenses. Par conséquent, les niveaux de la provision pour éventualités expliquent en totalité la révision des déficits prévus.

2010-2011 : déficit prévu de 4,6 milliards de dollars

- Hausse de 356 millions de dollars des dépenses de programmes attribuable aux nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite et une augmentation de 24 millions de dollars du service de la dette.
- Ces révisions sont compensées par :
  - la hausse de 143 millions de dollars des revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement, dont 75 millions de dollars provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé;
  - l'augmentation de 51 millions de dollars des revenus des entreprises du gouvernement;
  - la révision positive de 50 millions de dollars aux transferts fédéraux;
  - des résultats des entités consolidées révisés à la hausse de 86 millions de dollars en 2010-2011.
- Par ailleurs, la provision pour éventualités s'établit à 400 millions de dollars.

2011-2012 : déficit prévu de 3,2 milliards de dollars

- Hausse de 357 millions de dollars des dépenses de programmes attribuable aux nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite.
- Cette révision est compensée par :
  - la révision à la hausse de 279 millions de dollars des revenus de transferts fédéraux;
  - une amélioration de 109 millions de dollars du service de la dette.
- Par ailleurs, la provision pour éventualités s'établit à 300 millions de dollars.

TABLEAU 26

Sommaire des révisions au solde budgétaire depuis le budget 2010-2011[1]

(en millions de dollars)

	2010-2011[P]			2011-2012[P]		
	Budget 2010-2011	Révisions	Automne 2010	Budget 2010-2011	Révisions	Automne 2010
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement						
– Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	24 487	75	24 562	25 384	75	25 459
– Taxes à la consommation	14 713	68	14 781	16 969	– 64	16 905
– Impôts des sociétés	4 046	—	4 046	4 256	– 75	4 181
– Autres	2 416	—	2 416	2 494	—	2 494
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	**45 662**	**143**	**45 805**	**49 103**	**– 64**	**49 039**
Entreprises du gouvernement	4 490	51	4 541	4 737	45	4 782
Transferts fédéraux	15 325	50	15 375	14 681	279	14 960
Total des revenus budgétaires	**65 477**	**244**	**65 721**	**68 521**	**260**	**68 781**
Dépenses de programmes excluant les régimes de retraite	– 60 557	—	– 60 557	– 61 894	—	– 61 894
Régimes de retraite	– 2 004	– 356	– 2 360	– 2 013	– 357	– 2 370
Dépenses de programmes	**– 62 561**	**– 356**	**– 62 917**	**– 63 907**	**– 357**	**– 64 264**
Service de la dette	– 6 980	– 24	– 7 004	– 7 832	109	– 7 723
Total des dépenses budgétaires	**– 69 541**	**– 380**	**– 69 921**	**– 71 739**	**– 248**	**– 71 987**
Résultats nets des entités consolidées	**750**	**86**	**836**	**979**	**—**	**979**
Provision pour éventualités	– 300	– 100	– 400	—	– 300	– 300
Mesures à identifier	—	—	—	311	– 12	299
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 3 614**	**– 150**	**– 3 764**	**– 1 928**	**– 300**	**– 2 228**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	– 892	50	– 842	– 972	—	972
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 506**	**– 100**	**– 4 606**	**– 2 900**	**– 300**	**– 3 200**
En % du PIB	*– 1,4*	—	*– 1,5*	*– 0,9*	—	*– 1,0*

Note : Dans le cas des révisions, un signe négatif signifie une baisse des revenus ou une hausse des dépenses.
P : Prévisions.
(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

3.2 Résultats de 2009-2010

Par rapport à la situation prévue dans le budget de mars dernier, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire au 31 mars 2010 est déficitaire de 3 174 millions de dollars, soit une amélioration de 1 083 millions de dollars.

— Les résultats publiés dans les *Comptes publics 2009-2010* indiquent un déficit de 2 940 millions de dollars, soit une baisse de 1 035 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 2010.

— En tenant compte du versement de 725 millions de dollars des revenus dédiés au Fonds des générations, de l'utilisation du solde de 433 millions de dollars de la réserve de stabilisation et des modifications comptables de 58 millions de dollars, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire s'établit à 3 174 millions de dollars.

Les revenus budgétaires ont été plus élevés d'un montant de 505 millions de dollars par rapport aux prévisions annoncées dans le dernier budget.

— Les revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement, affichent une révision à la hausse de 297 millions de dollars, dont 116 millions de dollars proviennent des impôts des sociétés et 148 millions de dollars découlent des droits et permis.

— Les revenus provenant des entreprises du gouvernement ont également augmenté de 276 millions de dollars, dont 143 millions de dollars sont attribuables à Hydro-Québec.

Par ailleurs, les dépenses de programmes ont été supérieures de 810 millions de dollars par rapport aux prévisions du dernier budget. Cette variation s'explique essentiellement par :

— 402 millions de dollars en raison de la hausse de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec;

— 406 millions de dollars découlant de dépenses additionnelles des établissements de la santé.

TABLEAU 27

Révisions aux dépenses de programmes en 2009-2010
(en millions de dollars)

OBJECTIFS DE DÉPENSES DE PROGRAMMES – BUDGET 2010-2011	**60 769**
Révisions	
Provision pour créances douteuses à Revenu Québec	402
Dépenses additionnelles des établissements de la santé	406
Autres révisions	2
Total des révisions	**810**
DÉPENSES DE PROGRAMMES – *COMPTES PUBLICS 2009-2010*	**61 579**

Les résultats des entités consolidées se sont améliorés de 1 003 millions de dollars comparativement aux prévisions budgétaires de mars 2010. Cette amélioration s'explique, entre autres, par :

- une amélioration des résultats des établissements de la santé et des services sociaux et de l'éducation dont :
  - 179 millions de dollars proviennent de la dépense additionnelle du gouvernement auprès des établissements de santé et de l'éducation pour tenir compte des impacts liés à l'harmonisation de leurs normes comptables relatives aux immobilisations avec celles du gouvernement;
  - 382 millions de dollars proviennent d'autres améliorations, dont 230 millions de dollars pour le réseau de l'éducation, notamment l'harmonisation du régime de retraite de l'Université du Québec aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du secteur public.
- des revenus additionnels de 79 millions de dollars de l'Autorité des marchés financiers provenant des pénalités et amendes imposées dans le cadre du dossier relatif aux papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA);
- des gains additionnels de 56 millions de dollars de la Régie des installations olympiques découlant des redressements comptables sur les éléments capitalisables des immobilisations;
- une amélioration des résultats de 38 millions de dollars de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, compte tenu de dépenses moins élevées qu'anticipé en fin d'année.

TABLEAU 28

Révisions du solde budgétaire pour 2009-2010

(en millions de dollars)

	Budget 2010-2011	Révisions	Résultats réels
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	42 819	297	43 116
Entreprises du gouvernement	4 602	276	4 878
Transferts fédéraux	15 229	– 68	15 161
Total des revenus budgétaires	**62 650**	**505**	**63 155**
Dépenses de programmes	– 60 769	– 810	– 61 579
Service de la dette	– 6 154	37	– 6 117
Total des dépenses budgétaires	**– 66 923**	**– 773**	**– 67 696**
Résultats nets des entités consolidées	**598**	**1 003**	**1 601**
Provision pour éventualités	– 300	300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 3 975**	**1 035**	**– 2 940**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 715	– 10	– 725
Réserve de stabilisation	433	—	433
Modifications comptables	—	58	58
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 257**	**1 083**	**– 3 174**

3.3 Révisions détaillées en 2010-2011 et en 2011-2012

3.3.1 Révisions aux revenus

Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 244 millions de dollars en 2010-2011 et de 260 millions de dollars en 2011-2012.

TABLEAU 29

Révisions aux revenus budgétaires depuis le budget 2010-2011
(en millions de dollars)

	2010-2011P	2011-2012P
Révisions aux impôts et taxes		
Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	75	75
Taxe de vente du Québec	18	– 114
Impôts des sociétés	—	– 75
Taxe sur les produits du tabac	50	50
Total des révisions aux impôts et taxes	**143**	**– 64**
Entreprises du gouvernement	51	45
Total des révisions aux revenus autonomes	**194**	**– 19**
Transferts fédéraux	**50**	**279**
RÉVISIONS AUX REVENUS BUDGÉTAIRES	**244**	**260**

P : Prévisions.

❑ Revenus autonomes

■ Impôts et taxes

En 2010-2011, les revenus autonomes sont révisés à la hausse de 194 millions de dollars par rapport au budget de mars dernier, dont 143 millions de dollars aux impôts et taxes.

Ces révisions s'expliquent par :

— une hausse de 75 millions de dollars des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé, découlant de la révision à la hausse de l'emploi et des salaires en 2010;

— une révision positive de 18 millions de dollars à la taxe de vente du Québec qui reflète principalement des mises en chantier plus nombreuses qu'attendu;

— aucun changement au niveau des revenus prévus provenant des impôts des sociétés. La révision à la baisse de la croissance prévue des bénéfices des sociétés en 2010 est compensée par la récurrence des revenus plus importants qu'anticipé depuis le budget de mars dernier à l'égard de 2009-2010;

— une révision à la hausse des revenus provenant de la taxe spécifique sur le tabac de 50 millions de dollars. En raison des efforts dans la lutte contre la contrebande de tabac, les consommateurs se sont tournés davantage vers le marché légal de vente de tabac, augmentant ainsi les ventes de produits taxés.

Pour 2011-2012, les revenus autonomes sont révisés à la baisse de 19 millions de dollars. La révision à la hausse des bénéfices des entreprises du gouvernement de 45 millions de dollars compense en partie les revenus d'impôts et taxes inférieurs de 64 millions de dollars. Cette dernière révision provient principalement des facteurs suivants, soit :

— une hausse de 75 millions de dollars des revenus provenant de l'impôt des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé traduisant la récurrence de la révision de 2010-2011;

— des revenus de la taxe de vente du Québec inférieurs de 114 millions de dollars en raison, pour l'essentiel, de la révision à la baisse des investissements résidentiels en 2011;

— de la révision négative de 75 millions de dollars à l'impôt des sociétés attribuable essentiellement à la révision à la baisse des bénéfices des sociétés en 2011;

— de la récurrence de la révision positive de 50 millions de dollars des revenus provenant de la taxe spécifique sur le tabac.

■ Revenus provenant des entreprises du gouvernement

Les bénéfices des entreprises du gouvernement sont révisés à la hausse de 51 millions de dollars en 2010-2011 et de 45 millions de dollars en 2011-2012.

❑ Revenus de transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 50 millions de dollars en 2010-2011 et de 279 millions de dollars en 2011-2012.

En 2010-2011, la révision découle essentiellement des révisions pour années antérieures des transferts pour la santé ainsi que des transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux. Ces révisions sont dues principalement à une réduction de la valeur de l'abattement spécial du Québec, qui est soustraite de ces transferts.

En 2011-2012, les révisions s'expliquent principalement par une révision à la hausse des revenus de péréquation. Cette révision positive à la péréquation découle, entre autres, d'une amélioration relative de la situation économique en Ontario par rapport à ce qui était prévu au moment du budget de mars 2010.

3.3.2 Révisions aux dépenses

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de programmes et le service de la dette.

Pour 2010-2011 et 2011-2012, les dépenses budgétaires sont révisées à la hausse de 380 millions de dollars et de 248 millions de dollars respectivement.

❑ Dépenses de programmes

■ 2010-2011

Dans le dernier budget, l'objectif de dépenses de programmes a été établi à 62 561 millions de dollars pour 2010-2011, soit une croissance de 2,9 % par rapport aux résultats préliminaires de 2009-2010.

Le gouvernement continue à bien contrôler ses dépenses. Ainsi, aucun dépassement n'est présenté dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, mis à part l'impact sur les dépenses des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite. Ces nouvelles évaluations, qui dépendent de variables démographiques et économiques dont l'évolution de plusieurs est hors du contrôle du gouvernement, coûteront 356 millions de dollars de plus en 2010-2011 et 357 millions de dollars de plus en 2011-2012.

— Ces évaluations actuarielles sont effectuées tous les trois ans afin de refléter l'expérience des régimes (c'est-à-dire l'écart, pour les trois dernières années, entre les hypothèses et la réalité) ainsi que pour mettre à jour les hypothèses démographiques et économiques sur lesquelles elles sont basées (par exemple, l'espérance de vie des prestataires, le salaire des employés au moment de leur retraite, etc.). Ces évaluations, produites par la CARRA, ont été reçues au ministère des Finances à la fin octobre 2010.

— Ces évaluations visent à établir la valeur actualisée des prestations de retraite que le gouvernement versera éventuellement à ses employés, compte tenu des conditions de leur régime de retraite et de leurs années de service.

— La hausse de 356 millions de dollars de 2010-2011 reflète à la fois l'amortissement de la hausse des obligations actuarielles et la hausse du service courant (c'est-à-dire le coût d'une année de service additionnelle). Elle s'explique ainsi :

  — environ 145 millions de dollars proviennent des écarts dus à l'expérience des régimes de retraite, comme par exemple l'augmentation observée de l'espérance de vie;

  — environ 150 millions de dollars découlent de la mise à jour des hypothèses économiques, principalement de la baisse du taux d'actualisation;

  — environ 60 millions de dollars résultent de la mise à jour des hypothèses démographiques, principalement d'une diminution du taux de mortalité.

En raison des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, les dépenses de programmes sont relevées à 62 917 millions de dollars. La croissance révisée des dépenses de programmes pour l'année 2010-2011 s'établit à 2,2 %.

■ 2011-2012

Pour 2011-2012, l'objectif de dépenses de programmes est augmenté de 357 millions de dollars par rapport à celui publié dans le dernier budget, soit une révision équivalente à celle de l'année 2010-2011, pour s'établir à 64 264 millions de dollars. La croissance se situe à 2,1 %.

TABLEAU 30

Révisions de l'objectif de dépenses de programmes depuis le budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011[P]	2011-2012[P]
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DU BUDGET 2010-2011	**62 561**	**63 907**
Variation en %[(1)]	*2,9*	*2,2*
Révisions		
– Nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite	356	357
– Autres révisions aux dépenses de programmes	—	—
Total des révisions	**356**	**357**
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DE L'AUTOMNE 2010	**62 917**	**64 264**
Variation en %[(2)]	*2,2*[(3)]	*2,1*

P Prévisions.

(1) En incluant l'apport additionnel du Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), la croissance des dépenses de programmes est de 3,2 % pour 2010-2011 et de 2,8 % pour 2011-2012.

(2) En incluant l'apport additionnel du FINESSS, la croissance des dépenses de programmes est de 2,5 % pour 2010-2011 et de 2,8 % pour 2011-2012.

(3) Ce résultat tient compte du niveau révisé des dépenses de programmes de 2009-2010, soit 61 579 M$, tel que publié dans les *Comptes publics 2009-2010*.

❑ Service de la dette du fonds consolidé du revenu

Par rapport à la prévision de mars dernier, le service de la dette est révisé à la hausse de 24 millions de dollars pour 2010-2011 en raison principalement de l'impact des nouvelles évaluations actuarielles des principaux régimes de retraite des employés de l'État. Pour 2011-2012, le service de la dette est diminué de 109 millions de dollars en raison de la révision à la baisse des taux d'intérêt.

❑ Une croissance des dépenses compatible avec notre capacité de payer

Les mesures mises de l'avant dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire permettront de ramener le poids des dépenses dans l'économie à un niveau compatible avec les grandes orientations budgétaires, à savoir :

— une croissance des dépenses qui respecte la capacité de payer;

— un poids des dépenses dans l'économie compatible avec le maintien d'une fiscalité concurrentielle créatrice de richesse.

Ainsi, les efforts de réduction de la croissance des dépenses à réaliser dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire permettront de ramener le ratio des dépenses de programmes en pourcentage du PIB à 18,7 % en 2014-2015, un niveau similaire à celui qui prévalait avant la récession.

GRAPHIQUE 64

Dépenses de programmes
(en pourcentage du PIB)

Note : Prévisions à compter de 2010-2011.

❑ Un contrôle des dépenses parmi les meilleurs au Canada

Depuis 2003-2004, le Québec a fait preuve de rigueur dans la gestion de ses dépenses. La croissance annuelle moyenne de ses dépenses de programmes s'établit à 4,6 % alors que celle des autres provinces est de 7,0 %. Seule la Colombie-Britannique a fait mieux avec une croissance annuelle moyenne de 4,3 %.

GRAPHIQUE 65

Croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2010-2011[P]
(moyenne annuelle en pourcentage)

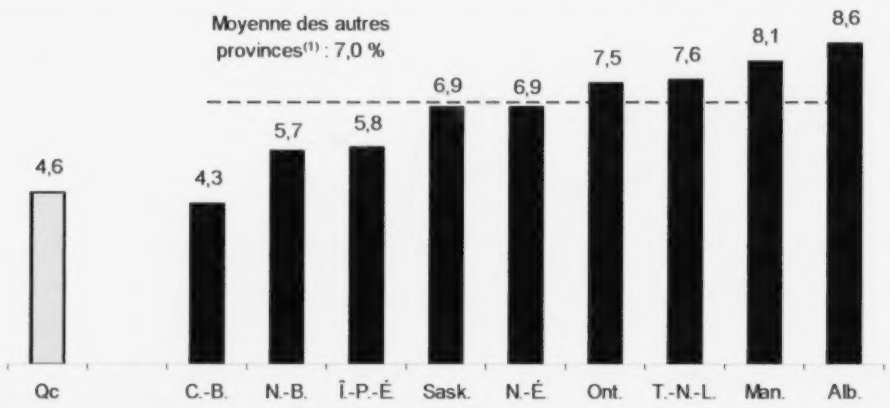

P Prévisions pour 2010-2011.
(1) Moyenne pondérée.
Source : Derniers documents budgétaires des provinces en date du 22 novembre 2010.

❑ L'action gouvernementale dans ses missions essentielles

Le gouvernement continue à investir dans ses missions essentielles, dont la santé et l'éducation. De 2003-2004 à 2010-2011, les dépenses annuelles moyennes de santé et d'éducation auront augmenté respectivement de 5,8 % et de 3,6 %.

Au total, depuis 2003, ce sont 13,7 milliards de dollars que le gouvernement a ajoutés aux budgets de la santé et de l'éducation, soit respectivement 10,1 milliards de dollars pour la santé et 3,6 milliards de dollars pour l'éducation.

— À elles seules, ces dépenses ont représenté 72 % de la hausse des dépenses de programmes depuis 2003-2004.

GRAPHIQUE 66

Augmentation des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2010-2011
(en dollars et croissance annuelle moyenne en pourcentage)

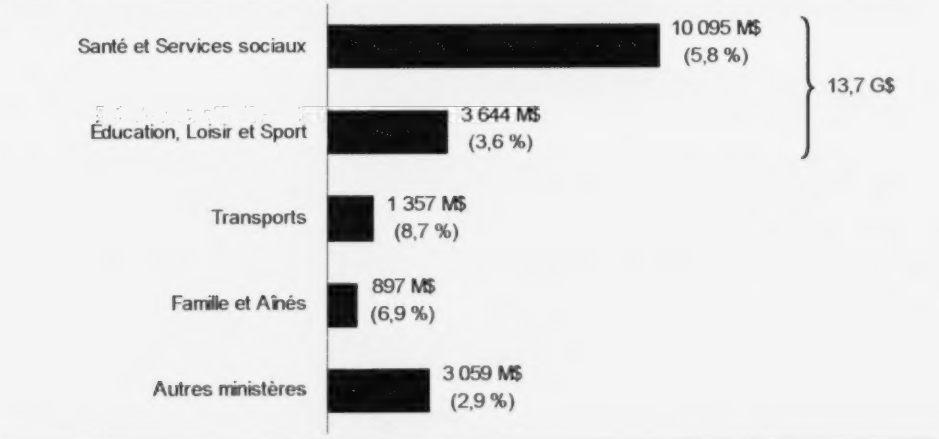

Note : Prévisions pour 2010-2011.

3.4 Résultats détaillés

Les tableaux suivants présentent de façon détaillée les principaux éléments qui composent le cadre financier révisé du gouvernement relativement aux revenus et aux dépenses du fonds consolidé du revenu.

TABLEAU 31

Revenus du fonds consolidé du revenu[1]

(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011P	Variation en %	2011-2012P	Variation en %
Revenus autonomes					
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement					
- Impôt sur le revenu des particuliers	17 351	18 709	7,8	19 427	3,8
- Cotisations au Fonds des services de santé	5 797	5 853	1,0	6 032	3,1
- Impôts des sociétés	3 878	4 046	4,3	4 181	3,3
- Taxes à la consommation	13 527	14 781	9,3	16 905	14,4
- Autres	2 563	2 416	– 5,7	2 494	3,2
Sous-total	**43 116**	**45 805**	**6,2**	**49 039**	**7,1**
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 878	4 541	– 6,9	4 782	5,3
Total des revenus autonomes	**47 994**	**50 346**	**4,9**	**53 821**	**6,9**
Transferts fédéraux					
Péréquation	8 355	8 552	2,4	8 156	– 4,6
Transferts pour la santé	4 148	4 308	3,9	4 520	4,9
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 461	1 452	– 0,6	1 455	0,2
Autres programmes	1 197	1 063	– 11,2	829	– 22,0
Total des transferts fédéraux	**15 161**	**15 375**	**1,4**	**14 960**	**– 2,7**
REVENUS BUDGÉTAIRES	**63 155**	**65 721**	**4,1**	**68 781**	**4,7**

P : Prévisions.
(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

TABLEAU 32

Dépenses du fonds consolidé du revenu[1]

(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011P	Variation en %	2011-2012P	Variation en %
Dépenses de programmes	– 61 579	– 62 917	2,2	– 64 264	2,1
Service de la dette	– 6 117	– 7 004	14,5	– 7 723	10,3
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	**– 67 696**	**– 69 921**	**3,3**	**– 71 987**	**3,0**

P : Prévisions.
(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

3.5 Les prévisions budgétaires consolidées des revenus et des dépenses

Le tableau suivant présente le cadre financier consolidé du gouvernement. Les opérations budgétaires consolidées constituent une information encore plus complète quant aux projections financières du gouvernement.

TABLEAU 33

Cadre financier consolidé – Automne 2010[1]
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011P	2011-2012P
Revenus[2]			
Fonds consolidé du revenu	63 155	65 721	68 781
Entités consolidées[3]	9 319	8 828	9 280
Comptes à fin déterminée[3]	1 152	2 297	1 493
Revenus consolidés	**73 626**	**76 846**	**79 554**
Dépenses			
Fonds consolidé du revenu	– 67 696	– 69 921	– 71 987
Entités consolidées[3]	– 7 718	– 7 992	– 8 301
Comptes à fin déterminée[3]	– 1 152	– 2 297	– 1 493
Dépenses consolidées	**– 76 566**	**– 80 210**	**– 81 781**
Provision pour éventualités	—	– 400	– 300
Mesures à identifier	—	—	299
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 2 940**	**– 3 764**	**– 2 228**
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 725	– 842	– 972
Réserve de stabilisation	433	—	—
Modifications comptables	58	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 174**	**– 4 606**	**– 3 200**

P : Prévisions.
(1) Les mesures annoncées au Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.
(2) Pour fins de présentation, les revenus du gouvernement à titre d'employeur au Fonds des services de santé sont déduits des revenus des entités consolidées.
(3) Les sommes provenant d'entités du périmètre comptable sont déduites des revenus et des dépenses.

3.6 Cadre financier quinquennal révisé

Le tableau de la page suivante présente les résultats finaux de l'année financière 2009-2010, les prévisions financières du gouvernement pour l'exercice en cours et le suivant ainsi que les projections jusqu'en 2014-2015.

Les résultats réels pour l'année 2009-2010 montrent un déficit de 3,2 milliards de dollars.

En raison de l'ensemble des révisions présentées précédemment, les déficits budgétaires prévus pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 s'établissent respectivement à 4,6 milliards de dollars, à 3,2 milliards de dollars et à 1,4 milliard de dollars. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu pour 2013-2014.

— Pour la période 2009-2010 à 2013-2014 les déficits totaliseront 12,4 milliards de dollars comparativement aux 12,9 milliards de dollars prévus lors du dernier budget, soit une amélioration de près de 500 millions de dollars pour la période.

Par ailleurs en 2010-2011, les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 65,7 milliards de dollars, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2009-2010. De ce montant, 50,3 milliards de dollars proviendront des revenus autonomes et 15,4 milliards de dollars des transferts fédéraux. Pour 2011-2012, les revenus budgétaires devraient atteindre 68,8 milliards de dollars, soit une hausse de 4,7 %.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires, elles devraient s'élever à 69,9 milliards de dollars en 2010-2011 et à 72,0 milliards de dollars en 2011-2012. De ce montant, les dépenses de programmes totaliseront 62,9 milliards de dollars en 2010-2011 et 64,3 milliards de dollars en 2011-2012.

Enfin, le service de la dette devrait s'établir à 7,0 milliards de dollars en 2010-2011 et à 7,7 milliards de dollars en 2011-2012.

TABLEAU 34

Cadre financier de l'automne 2010[1]

(en millions de dollars)

	Résultats réels	Prévisions		Projections		
	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus budgétaires						
Revenus autonomes	47 994	50 346	53 821	57 583	60 244	62 514
Variation en %	*–1,8*	*4,9*	*6,9*	*7,0*	*4,6*	*3,8*
Transferts fédéraux	15 161	15 375	14 960	15 223	15 784	16 420
Variation en %	*8,1*	*1,4*	*–2,7*	*1,8*	*3,7*	*4,0*
Total des revenus budgétaires	**63 155**	**65 721**	**68 781**	**72 806**	**76 028**	**78 934**
Variation en %	***0,4***	***4,1***	***4,7***	***5,9***	***4,4***	***3,8***
Dépenses budgétaires						
Dépenses de programmes	– 61 579	– 62 917	– 64 264	– 65 640	– 67 046	– 69 644
Variation en %	*5,2*	*2,2*	*2,1*	*2,1*	*2,1*	*3,9*
Service de la dette	– 6 117	–7 004	– 7 723	– 8 681	– 9 492	– 9 591
Variation en %	*–6,0*	*14,5*	*10,3*	*12,4*	*9,3*	*1,0*
Total des dépenses budgétaires	**– 67 696**	**– 69 921**	**– 71 987**	**– 74 321**	**– 76 538**	**– 79 235**
Variation en %	***4,1***	***3,3***	***3,0***	***3,2***	***3,0***	***3,5***
Résultats nets des entités consolidées	**1 601**	**836**	**979**	**1 067**	**612**	**812**
Provision pour éventualités		– 400	– 300	– 200		
Mesures à identifier	—	—	299	304	1 015	1 015
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 2 940**	**– 3 764**	**– 2 228**	**– 344**	**1 117**	**1 526**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements au Fonds des générations	– 725	– 842	– 972	– 1 056	– 1 117	– 1 526
Réserve de stabilisation	433					
Modifications comptables	58					
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 174**	**– 4 606**	**– 3 200**	**– 1 400**	**0**	**0**

(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

3.6.1 Impact de la mise en œuvre du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun

Lors du dépôt de son dernier budget, le gouvernement a annoncé la création des fonds suivants :

— le Fonds des infrastructures routières et de transport en commun (FORT) qui prévoit, notamment, que la taxe sur les carburants, de même que les droits sur les permis de conduire et immatriculation et la plupart des droits d'immatriculation seront affectés au financement de ces infrastructures;

— le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) dans lequel sera versée la contribution santé afin de financer les établissements de ce secteur en fonction de leur performance.

Le projet de loi adopté à la suite du budget a créé ces deux fonds qui dédient des revenus spécifiques au financement de ces activités.

À compter du budget 2011-2012, le gouvernement présentera, à l'instar des autres fonds, les revenus dédiés et les dépenses du FORT à même ceux des entités consolidées[10].

❑ Intégration du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun aux entités consolidées

L'intégration du FORT aux entités consolidées du gouvernement n'aura aucun impact sur les équilibres financiers. En effet, son intégration vient, d'une part, diminuer les revenus autonomes et les dépenses de programmes et, d'autre part, augmenter du même montant les revenus et les dépenses des entités consolidées. Par conséquent, cette opération n'a aucun impact sur le solde budgétaire.

Les tableaux suivants présentent l'impact jusqu'en 2014-2015 de la mise en œuvre du FORT sur les niveaux des revenus et dépenses du cadre financier. L'année financière 2009-2010 a été redressée afin de rendre comparable leur évolution.

10 À noter qu'au budget 2010-2011, les revenus et les dépenses relatives au FORT et au FINESSS étaient déjà comptabilisés dans le cadre financier du gouvernement. Par ailleurs, celles du FINESSS étaient déjà aux entités consolidées. Pour le FORT, les revenus étaient incorporés aux revenus autonomes et les dépenses aux dépenses de programmes.

À la suite de la mise en œuvre du FORT, le niveau des revenus autonomes pour 2010-2011 diminue de 2 503 millions de dollars pour se situer à 47 843 millions de dollars.

TABLEAU 35

Impact de la mise en œuvre du FORT sur les revenus autonomes
(en millions de dollars)

	2009-10	2010-11P	2011-12P	2012-13P	2013-14P	2014-15P
REVENUS AUTONOMES À L'AUTOMNE 2010	**47 994**	**50 346**	**53 821**	**57 583**	**60 244**	**62 514**
Variation en %	– 1,8	4,9	6,9	7,0	4,6	3,8
Fonds des infrastructures routières et de transport en commun	– 2 389	– 2 503	– 2 692	– 2 876	– 3 055	– 3 113
REVENUS AUTONOMES APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DU FORT	**45 605**	**47 843**	**51 129**	**54 707**	**57 189**	**59 401**
Variation en %	– 2,0	4,9	6,9	7,0	4,5	3,9

P : Prévisions.

En ce qui a trait aux dépenses de programmes pour 2010-2011, le niveau est réduit de 2 066 millions de dollars et porté à 60 851 millions de dollars. Le taux de croissance des dépenses s'établira donc à 1,7 % plutôt qu'à 2,2 % pour 2010-2011. La diminution du taux de croissance par rapport aux taux prévu de 2,2 % découle de l'augmentation des engagements prévus pour le FORT, dont la croissance pour 2010-2011 s'établit à 19,9 %.

TABLEAU 36

Impact de la mise en œuvre du FORT sur les dépenses de programmes
(en millions de dollars)

	2009-10	2010-11P	2011-12P	2012-13P	2013-14P	2014-15P
DÉPENSES DE PROGRAMMES À L'AUTOMNE 2010	**– 61 579**	**– 62 917**	**– 64 264**	**– 65 640**	**– 67 046**	**– 69 644**
Variation en %	5,2	2,2	2,1	2,1	2,1	3,9
Fonds des infrastructures routières et de transport en commun	1 723	2 066	2 521	2 852	3 134	3 431
DÉPENSES DE PROGRAMMES APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DU FORT	**– 59 856**	**– 60 851**	**– 61 743**	**– 62 788**	**– 63 912**	**– 66 213**
Variation en %	5,1	1,7	1,5	1,7	1,8	3,6

P : Prévisions.

Les impacts de la mise en œuvre du FORT présentés précédemment aux revenus autonomes et aux dépenses de programmes sont compensés aux résultats nets des entités consolidées. Le tableau suivant présente l'impact des résultats nets du FORT sur ceux de l'ensemble des résultats nets des entités consolidées.

TABLEAU 37

Impact de la mise en œuvre du FORT sur les résultats nets des entités consolidées
(en millions de dollars)

	2009-10	2010-11P	2011-12P	2012-13P	2013-14P	2014-15P
RÉSULTATS NETS À L'AUTOMNE 2010	**1 601**	**836**	**979**	**1 067**	**612**	**812**
Fonds des infrastructures routières et de transport en commun(1)	666	437	171	24	– 79	– 318
RÉSULTATS NETS APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DU FORT	**2 267**	**1 273**	**1 150**	**1 091**	**533**	**494**

P : Prévisions.
(1) Les Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, Fonds pour la vente de biens et de services du ministère des Transports, Fonds des partenariats en matière d'infrastructures de transport et Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun seront remplacés par le FORT. Ces entités ayant toujours été présentées à l'équilibre, leur exclusion des résultats nets des organismes et des fonds spéciaux ne requiert aucun ajustement aux résultats nets après la mise en œuvre du FORT.

Le tableau suivant présente le cadre financier quinquennal, incluant la mise en œuvre du FORT.

TABLEAU 38

Cadre financier de l'automne 2010[1], incluant la mise en œuvre du FORT
(en millions de dollars)

	Résultats réels	Prévisions		Projections		
	2009-10	**2010-11**	**2011-12**	**2012-13**	**2013-14**	**2014-15**
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus budgétaires						
Revenus autonomes	45 605	47 843	51 129	54 707	57 189	59 401
Variation en %	*– 2,0*	*4,9*	*6,9*	*7,0*	*4,5*	*3,9*
Transferts fédéraux	15 161	15 375	14 960	15 223	15 784	16 420
Variation en %	*8,1*	*1,4*	*– 2,7*	*1,8*	*3,7*	*4,0*
Total des revenus budgétaires	**60 766**	**63 218**	**66 089**	**69 930**	**72 973**	**75 821**
Variation en %	***0,3***	***4,0***	***4,5***	***5,8***	***4,4***	***3,9***
Dépenses budgétaires						
Dépenses de programmes	– 59 856	– 60 851	– 61 743	– 62 788	– 63 912	– 66 213
Variation en %	*5,1*	*1,7*	*1,5*	*1,7*	*1,8*	*3,6*
Service de la dette	– 6 117	– 7 004	– 7 723	– 8 681	– 9 492	– 9 591
Variation en %	*– 6,0*	*14,5*	*10,3*	*12,4*	*9,3*	*1,0*
Total des dépenses budgétaires	**– 65 973**	**– 67 855**	**– 69 466**	**– 71 469**	**– 73 404**	**– 75 804**
Variation en %	***4,0***	***2,9***	***2,4***	***2,9***	***2,7***	***3,3***
Résultats nets des entités consolidées	**2 267**	**1 273**	**1 150**	**1 091**	**533**	**494**
Provision pour éventualités		– 400	– 300	– 200		
Mesures à identifier	—	—	299	304	1 015	1 015
SURPLUS (DÉFICIT)	**– 2 940**	**– 3 764**	**– 2 228**	**– 344**	**1 117**	**1 526**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements au Fonds des générations	– 725	– 842	– 972	– 1 056	– 1 117	– 1 526
Réserve de stabilisation	433					
Modifications comptables	58					
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 174**	**– 4 606**	**– 3 200**	**– 1 400**	**0**	**0**

(1) Les mesures annoncées dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire sont intégrées au cadre financier.

Enfin, advenant l'adoption du projet de loi créant l'Agence du revenu et créant le Fonds spécial de l'Agence du revenu servant à financer ces activités, les niveaux de revenus et dépenses budgétaires, de même que ceux des entités consolidées, seront modifiés de la même façon.

3.7 La dette du gouvernement du Québec

❑ La dette brute

La dette brute représente la somme de la dette contractée sur les marchés financiers et du passif net au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs des employés du secteur public et parapublic, dont on soustrait le solde du Fonds des générations.

Au 31 mars 2010, la dette brute s'élevait à 163,3 milliards de dollars, ce qui équivaut à 53,8 % du PIB.

En 2009-2010, les résultats des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ont été consolidés ligne par ligne.

TABLEAU 39

Dette brute au 31 mars 2010
(en millions de dollars)

Dette directe consolidée[1], [2]	136 074
Plus : Passif net au titre des régimes de retraite	29 789
Plus : Passif net au titre des avantages sociaux futurs	132
Moins : Fonds des générations	– 2 677
DETTE BRUTE	**163 318**
En % du PIB	***53,8***

(1) Exclut les emprunts effectués par anticipation.
(2) À la suite de la consolidation ligne par ligne des résultats des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation à compter de 2009-2010, la dette directe consolidée comprend la dette de ces établissements contractée en leur nom propre.

En 2009-2010, la dette brute a augmenté de 5,7 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable aux investissements du gouvernement dans ses immobilisations (ex. : routes) de 4,2 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 67

Facteurs de croissance de la dette brute en 2009-2010
(en millions de dollars)

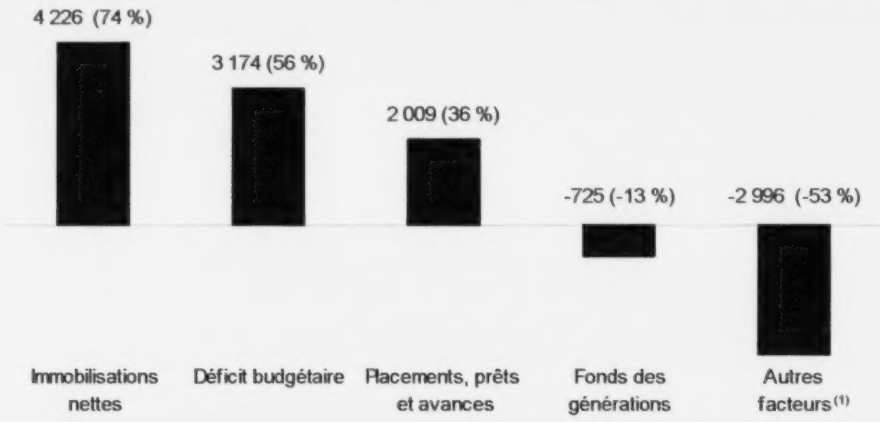

(1) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des « autres comptes » (1,4 milliard de dollars) comme les comptes à recevoir, les comptes à payer et la variation de la dette en devises étrangères (1,7 milliard de dollars).

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de dette brute depuis 1999 ainsi que les prévisions jusqu'en 2015. Depuis le 31 mars 1999, le ratio dette brute/PIB du gouvernement du Québec a diminué de façon importante. Ainsi, alors que la dette brute équivalait à 58,8 % du PIB au 31 mars 1999, ce ratio s'établissait à 50,4 % au 31 mars 2009.

La deuxième partie du tableau présente la dette brute calculée après la consolidation ligne par ligne des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation qui est entrée en vigueur en 2009-2010. Le ratio de la dette brute au PIB se situe à 53,8% au 31 mars 2010 et devrait augmenter à 55,7 % au 31 mars 2012. Le ratio dette brute/PIB devrait par la suite diminuer à 53,1 % au 31 mars 2015.

TABLEAU 40

Dette brute du gouvernement du Québec

	En M$[1]	En % du PIB
Avec réseaux consolidés à la valeur de consolidation modifiée		
1998-1999	115 432	58,8
1999-2000	116 761	55,4
2000-2001	120 562	53,6
2001-2002	123 912	53,5
2002-2003	129 135	53,5
2003-2004	133 231	53,1
2004-2005	136 894	52,1
2005-2006	139 728	51,4
2006-2007	144 505	51,2
2007-2008	149 225	50,4
2008-2009	152 514	50,4
Avec réseaux consolidés ligne par ligne[2]		
2008-2009	157 630	52,1
2009-2010	163 318	53,8
2010-2011[P]	173 306	54,8
2011-2012[P]	183 259	55,7
2012-2013[P]	190 256	55,5
2013-2014[P]	193 821	54,2
2014-2015[P]	197 128	53,1

P : Prévisions.
(1) Exclut les emprunts effectués par anticipation.
(2) La dette brute reflète la consolidation ligne par ligne des établissements de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Elle tient donc compte de la dette des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation contractée en leur nom propre. Les données de 2009 à 2015 ne sont pas comparables à celles de 1999 à 2008.

Au cours des cinq prochaines années, la dette brute devrait augmenter de 33,8 milliards de dollars passant de 163,3 milliards de dollars au 31 mars 2010 à 197,1 milliards de dollars au 31 mars 2015. Cette augmentation provient essentiellement des :

— investissements du gouvernement dans ses immobilisations de 21,3 milliards de dollars;

— déficits budgétaires prévus de 9,2 milliards de dollars entre 2010-2011 à 2012-2013;

— placements, prêts et avances de 5,1 milliards de dollars.

Les versements au Fonds des générations feront, pour leur part, diminuer la dette de 5,5 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 68

Facteurs de croissance de la dette brute de 2011 à 2015
(en millions de dollars)

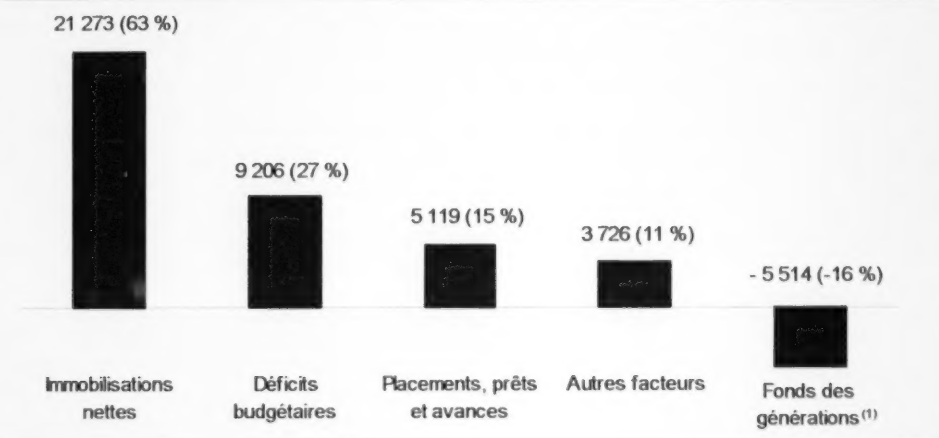

❑ La dette représentant les déficits cumulés

Le gouvernement possède, en contrepartie de la dette brute, des actifs importants.

Le concept de dette représentant les déficits cumulés correspond à la différence entre les passifs et les actifs du gouvernement. Ce concept représente bien la situation financière du gouvernement puisqu'il tient compte de l'ensemble de ses passifs et de ses actifs.

La dette représentant les déficits cumulés du gouvernement du Québec s'élevait à 107,6 milliards de dollars au 31 mars 2010, ce qui équivaut à 35,4 % du PIB.

TABLEAU 41

Dette représentant les déficits cumulés au 31 mars 2010
(en millions de dollars)

Dette brute	163 318
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif	– 13 218
Moins : Actifs non financiers	– 42 483
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS	**107 617**
En % du PIB	***35,4***

Au cours des cinq prochaines années, la dette représentant les déficits cumulés devrait augmenter de 3,7 milliards de dollars pour s'élever à 111,3 milliards de dollars au 31 mars 2015, ce qui équivaut à 30,0 % du PIB. Cette hausse est due aux déficits de 9,2 milliards de dollars qui seront enregistrés au cours de la période 2010-2011 à 2012-2013, mais qui seront compensés en partie par la croissance de 5,5 milliards de dollars du Fonds des générations. On note que la dette représentant les déficits cumulés cessera d'augmenter lorsque l'équilibre budgétaire sera atteint en 2013-2014. Elle diminuera alors année après année au rythme de la croissance du Fonds des générations.

TABLEAU 42

Facteurs de croissance de la dette représentant les déficits cumulés
(en millions de dollars)

	Dette au début de l'exercice	Déficit budgétaire	Fonds des générations	Redressements	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2009-2010	103 433[1]	3 174	– 725	1 735[2]	107 617	35,4
2010-2011[P]	107 617	4 606	– 842	—	111 381	35,2
2011-2012[P]	111 381	3 200	– 973	—	113 608	34,5
2012-2013[P]	113 608	1 400	– 1 056	—	113 952	33,2
2013-2014[P]	113 952	—	– 1 117	—	112 835	31,6
2014-2015[P]	112 835	—	– 1 526	—	111 309	30,0

P : Prévisions.
(1) Après la prise en compte de la réserve de stabilisation.
(2) Inclut notamment le redressement qui découle de la mise en œuvre de la consolidation ligne par ligne des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation exigée par les nouvelles normes de l'ICCA en 2009-2010.

❑ Objectifs de réduction de dette

Lors du dernier budget, le gouvernement s'est fixé des nouveaux objectifs de réduction de dette.

Le premier objectif concerne la dette représentant les déficits cumulés, soit la « mauvaise dette », celle qui ne correspond à aucun actif. L'objectif est de la réduire de moitié pour qu'elle se situe à 17 % du PIB en 2025-2026.

Le second objectif porte sur la dette brute. Le gouvernement vise à réduire le ratio dette brute/PIB à 45 % en 2025-2026.

Il s'agit de bornes maximales. Si le gouvernement peut faire mieux, il le fera.

GRAPHIQUE 69

Dette représentant les déficits cumulés
(au 31 mars, en pourcentage du PIB)

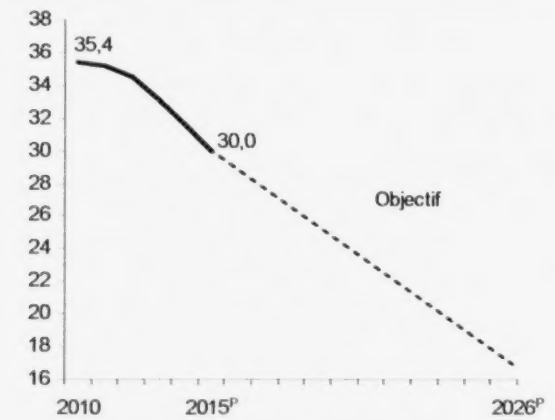

P : Prévisions pour 2011 à 2015 et projections pour les années subséquentes.

GRAPHIQUE 70

Dette brute(1)
(au 31 mars, en pourcentage du PIB)

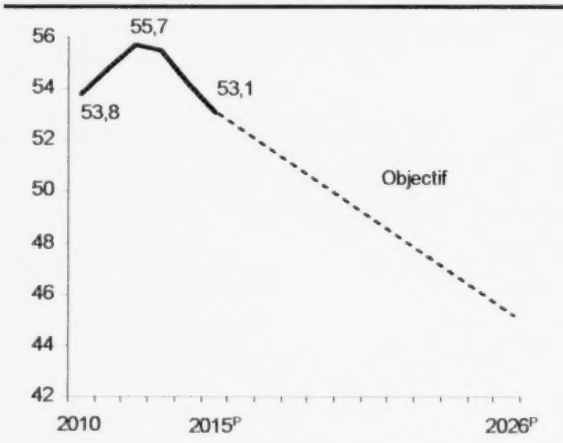

P : Prévisions pour 2011 à 2015 et projections pour les années subséquentes.
(1) Exclut les emprunts effectués par anticipation.

QUATRIÈME PARTIE :

LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

4. PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE D'ICI 2013-2014

Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire, annoncé en mars 2009, ne prévoyait aucune mesure de redressement pour l'année 2009-2010, afin de ne pas nuire aux efforts de relance de l'économie.

Or, avec une reprise bien engagée, le gouvernement met en œuvre, dès 2010-2011, les premiers efforts en matière de réduction de la croissance des dépenses ainsi que les premières mesures au chapitre des revenus.

Le plan annoncé lors du discours sur le budget de mars 2010 fixait à 12,3 milliards de dollars l'effort à fournir d'ici 2013-2014 pour rétablir l'équilibre budgétaire.

— Cet effort a été établi en maintenant la croissance annuelle des dépenses à 4,8 %, soit la croissance annuelle moyenne observée de 2003-2004 à 2009-2010[11].

GRAPHIQUE 71

Impact du Plan de retour à l'équilibre budgétaire sur l'évolution des revenus et des dépenses, 2008-2009 à 2013-2014[P]
(en millions de dollars)

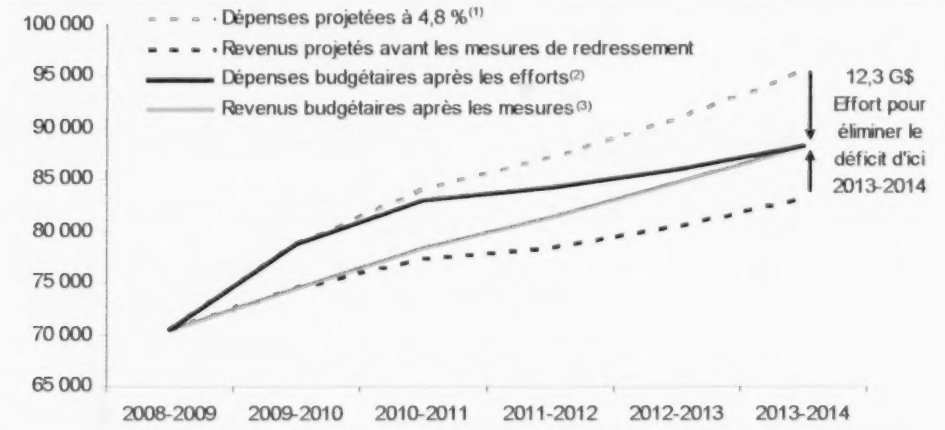

P : Données préliminaires pour 2009-2010, prévisions pour 2010-2011 et pour 2011-2012 et projections pour les années subséquentes.
(1) Dépenses budgétaires totales incluant une croissance des dépenses de programmes à 4,8 %, soit le taux de croissance annuel moyen de la période 2003-2004 à 2009-2010 qui prévalait au budget 2010-2011.
(2) Compte tenu des versements au Fonds des générations et des efforts relatifs aux dépenses à compter de 2010-2011.
(3) Y compris les résultats nets des entités consolidées, la provision pour éventualités, la réserve de stabilisation et les efforts liés aux revenus, notamment à la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

11 Dépenses budgétaires totales incluant une croissance des dépenses de programmes à 4,8 %, soit le taux de croissance annuel moyen de la période 2003-2004 à 2009-2010 qui prévalait au budget 2010-2011.

4.1 Un rappel des mesures annoncées en mars 2009

Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire, déposé avec le budget de mars 2009, contenait des mesures de redressement qui ne devaient prendre effet qu'en 2010-2011, soit au moment prévu de la reprise économique. La présente année voit donc la mise en œuvre de ces mesures, à savoir :

- un effort de réduction de la croissance des dépenses de programmes;
- l'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement fiscal;
- des mesures aux revenus :
  - 400 millions de dollars en 2010-2011 pour la hausse du taux de la taxe de vente du Québec de 7,5 % à 8,5 %, à compter du 1er janvier 2011. Cette mesure génèrera 1,3 milliard de dollars en 2013-2014;
  - 15 millions de dollars pour l'indexation de tous les tarifs non indexés à compter du 1er janvier 2011 qui rapportera 195 millions de dollars en 2013-2014.

4.2 Un rappel des mesures annoncées en mars 2010

Le dernier budget prévoyait la mise en œuvre de nouvelles mesures dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire. Ces mesures, excluant celles affectant les dépenses de programmes, atteindront 436 millions de dollars en 2010-2011 et 2,2 milliards de dollars en 2013-2014.

Dans le respect de ses orientations budgétaires, le gouvernement a opté pour des mesures qui figurent parmi les moins dommageables pour la croissance de l'économie.

Respecter notre capacité de payer :

— une croissance des dépenses de programmes limitée à 2,9 % en 2010-2011 et à 2,2 % annuellement jusqu'en 2013-2014;

— des efforts visant à contrôler les dépenses au sein des organismes publics.

S'assurer que chacun paie sa juste part :

— des efforts supplémentaires en matière de lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

Assurer un financement adéquat des services publics :

— la hausse additionnelle du taux de la taxe de vente du Québec, de 8,5 % à 9,5 %, au 1er janvier 2012;

— l'instauration d'une contribution santé annuelle, pour chaque adulte, de 25 $ en 2010[12], de 100 $ en 2011 et de 200 $ à compter de 2012;

— la hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières;

— la mise en œuvre de la révision du régime de droits miniers.

Moderniser nos infrastructures routières et de transport en commun :

— une hausse du taux de la taxe sur les carburants de 1 ¢/L le 1er avril de chaque année, de 2010 à 2013.

Réduire la dette pour les générations futures lorsque l'équilibre budgétaire sera rétabli :

— le versement au Fonds des générations de la hausse graduelle de 1 ¢/kWh du prix de l'électricité patrimoniale, sur cinq ans, à compter de 2014.

---

12 La contribution santé sera de 50 $ en 2010. Toutefois, comme elle ne s'appliquera qu'à compter de juillet 2010, cela équivaut à 25 $ pour 2010.

Des mesures compensatoires viendront diminuer, voire annuler l'impact de ces mesures pour les personnes et les ménages à faible revenu, notamment en ce qui concerne la hausse de la taxe de vente du Québec.

— Ainsi, grâce au crédit d'impôt pour la solidarité, la hausse de la taxe de vente n'aura aucun impact sur la situation financière des ménages à faible revenu. Pour les ménages de la classe moyenne, l'impact de la hausse de la taxe de vente sera grandement atténué.

❑ Des mesures identifiées qui totaliseront 11,2 milliards de dollars en 2013-2014

La mise en œuvre des mesures du dernier budget portera l'effort total déjà annoncé en vue du retour à l'équilibre budgétaire à 11,2 milliards de dollars pour 2013-2014.

TABLEAU 43

Efforts à réaliser dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, 2010-2011 à 2013-2014 – Budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
SOLDE BUDGÉTAIRE AVEC LE MAINTIEN DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES À 4,8 %	**– 6 709**	**– 8 800**	**– 10 390**	**– 12 262**
Efforts aux dépenses[1]	**1 152**	**2 864**	**4 694**	**6 649**
Mesures annoncées au budget 2009-2010[2]				
Intensification des efforts de Revenu Québec pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	200	300	600	900
Indexation de tous les tarifs non indexés à compter du 1er janvier 2011	15	75	135	195
Hausse du taux de la taxe de vente du Québec de un point de pourcentage le 1er janvier 2011	400	1 215	1 215	1 265
Mesures du budget 2009-2010	**615**	**1 590**	**1 950**	**2 360**
Mesures annoncées au budget 2010-2011[3]				
Contrôle des dépenses et évasion fiscale				
– Efforts de contrôle des dépenses au sein des organismes publics	80	240	365	530
– Lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	120	255	275	300
Financement des services publics				
– Hausse du taux de la taxe de vente du Québec de 8,5 % à 9,5 %, au 1er janvier 2012	—	400	1 500	1 550
– Hausse temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières	112	115	120	124
– Révision du régime de droits miniers	32	39	57	60
Financement des infrastructures de transport				
– Hausse du taux de la taxe sur les carburants de 1 ¢/L le 1er avril de chaque année, de 2010 à 2013	120	240	360	480
Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS)				
– Instauration d'une contribution santé à compter du 1er juillet 2010	180	575	945	945
– Financement additionnel des établissements de santé	– 180	– 575	– 995	– 1 445
Aide aux personnes et ménages à faible revenu				
– Crédit d'impôt pour la solidarité[3]	—	—	– 260	– 260
Autres mesures du budget	– 28	– 154	– 145	– 82
Mesures du budget 2010-2011[2]	**436**	**1 135**	**2 222**	**2 202**
Total des mesures identifiées[4]	**2 203**	**5 589**	**8 866**	**11 211**
Solde à résorber pour atteindre les objectifs de déficit	—	311	324	1 051
Total des mesures	**2 203**	**5 900**	**9 190**	**12 262**
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 506**	**– 2 900**	**– 1 200**	**0**

(1) Excluent l'apport additionnel du Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) afin de maintenir la croissance des dépenses totales de santé à 5 %.
(2) Excluant les mesures aux dépenses de programmes.
(3) L'impact de 250 M$ en 2011-2012 est déjà prévu aux équilibres financiers du gouvernement.
(4) Incluant les mesures aux dépenses de programmes.

4.2.1 Partage des efforts pour le retour à l'équilibre budgétaire : 62 % pour le gouvernement, 38 % pour les contribuables

Les efforts de redressement imputables au gouvernement s'élèvent à 62 % et se répartissent de la façon suivante :

— 5,2 milliards de dollars (46,4 %), au chapitre de la réduction de la croissance des dépenses des ministères et organismes;

— 530 millions de dollars (4,8 %), attribuables au contrôle des dépenses dans les autres organismes publics;

— 1,2 milliard de dollars (10,7 %), provenant de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, afin de s'assurer que chacun paie sa juste part pour financer les services publics.

L'effort demandé aux contribuables équivaut à 38 % de l'effort total :

— 3,5 milliards de dollars (31,0 %), provenant essentiellement de la hausse de la TVQ et de la taxe sur les carburants;

— 796 millions de dollars (7,1 %), assumés par les entreprises.

Les mesures annoncées totaliseront 11,2 milliards de dollars pour 2013-2014.

TABLEAU 44

Répartition de l'effort identifié pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014
(en millions de dollars)

	Gouvernement[1]				Contribuables[2]			
	Évasion fiscale	Organismes publics	Dépenses et organismes[3]	Sous-total	Particuliers[4]	Entreprises et autres	Sous-total	Total
Total de l'effort	1 200	530	5 204	**6 934**	3 481	796	**4 277**	**11 211**
Répartition de l'effort (en %)	10,7	4,8	46,4	**61,9**	31,0	7,1	**38,1**	**100,0**

(1) Efforts aux dépenses ou aux revenus sans augmenter les taxes et la tarification.
(2) Efforts découlant de hausses de taxes et de tarification.
(3) Excluant l'apport additionnel du FINESSS.
(4) Incluant la contribution santé.

❑ Suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire

L'ensemble des révisions présentées précédemment ont un impact sur le solde budgétaire. Le tableau suivant présente le nouveau solde budgétaire avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 45

Impact des révisions de l'automne 2010 sur le solde budgétaire avant le Plan de retour à l'équilibre budgétaire
(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – BUDGET 2010-2011	**– 6 709**	**– 8 800**	**– 10 390**	**– 12 262**
Révisions – Automne 2010				
Revenus budgétaires	380	260	310	300
Dépenses budgétaires	– 380	– 248	– 290	– 264
Provision pour éventualités	– 100	– 300	– 200	—
Total des révisions	**– 100**	**– 288**	**– 180**	**36**
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – AUTOMNE 2010	**– 6 809**	**– 9 088**	**– 10 570**	**– 12 226**

Tel que présenté dans le tableau suivant, la mise à jour du cadre financier présentée dans ce document vient confirmer l'engagement du gouvernement de fournir 62 % des efforts identifiés de 11,2 milliards de dollars pour éliminer le déficit en 2013-2014. À cet égard, l'ensemble des initiatives totalisant 6,9 milliards de dollars ont été identifiées, soit :

— des mesures de contrôle aux dépenses qui s'élèvent à 5,2 milliards de dollars;

— des économies demandées aux organismes publics de 530 millions de dollars;

— des efforts additionnels de récupération fiscale de 1,2 milliard de dollars.

Par ailleurs, un montant de 1,0 milliard de dollars demeure à être identifié d'ici 2013-2014 pour atteindre l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 46

Suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire

(en millions de dollars)

	2010-2011						
	Budget mars 2010	Automne 2010		2011-2012	2012-2013	2013-2014	
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 6 709**	**– 6 809**		**– 9 088**	**– 10 570**	**– 12 226**	
PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
GOUVERNEMENT							
– Ministères et organismes	1 152	1 152		2 864	4 694	6 649	
– **Financement additionnel des établissements de santé**	– 180	– 180		– 575	– 995	– 1 445	
Sous-total	**972**	**972**	62 %	**2 289**	**3 699**	**5 204**	62 %
– Organismes publics	80	80		240	365	530	
– Lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	320	320		555	875	1 200	
Sous-total	**1 372**	**1 372**		**3 084**	**4 939**	**6 934**	
CONTRIBUABLES							
– Particuliers	421	421		1 553	2 329	2 536	
– Contribution santé	180	180		575	945	945	
Sous-total	**601**	**601**	38 %	**2 128**	**3 274**	**3 481**	38 %
– Entreprises et autres	230	230		377	653	796	
Sous-total	**831**	**831**		**2 505**	**3 927**	**4 277**	
Total de l'effort identifié	**2 203**	**2 203**		**5 589**	**8 866**	**11 211**	
EFFORTS À IDENTIFIER – AUTOMNE 2010							
Mesures à identifier – Budget 2010-2011				311	324	1 051	
Moins : Révisions – Automne 2010							
Revenus budgétaires	—	380		260	310	300	
Dépenses budgétaires	—	– 380		– 248	– 290	– 264	
Total des révisions – Automne 2010	—	0		12	20	36	
Mesures à identifier – Automne 2010	**—**	**—**		**299**	**304**	**1 015**	
Total des mesures	**2 203**	**2 203**		**5 888**	**9 170**	**12 226**	
SOLDE BUDGÉTAIRE	**– 4 506**	**– 4 606**		**– 3 200**	**– 1 400**	**0**	

■ L'ensemble des mesures de contrôle aux dépenses identifiées pour 2013-2014

Pour assurer la réalisation de l'effort gouvernemental, une démarche organisée et partagée avec l'ensemble de l'appareil public est mise en œuvre.

Ainsi, le gouvernement a identifié l'ensemble des mesures, s'élevant à 5,2 milliards de dollars, qui lui permettront de réduire la croissance de ses dépenses. L'objectif sera graduellement atteint d'ici 2013-2014 en :

— réduisant de 2,5 milliards de dollars les coûts rattachés à l'administration publique;

— réduisant de 1,0 milliard de dollars le coût des programmes;

— réalisant des économies qui atteindront 1,7 milliard de dollars grâce à une discipline budgétaire accrue.

GRAPHIQUE 72

Répartition des mesures identifiées au titre de la réduction de 5,2 milliards de dollars des dépenses de programmes en 2013-2014

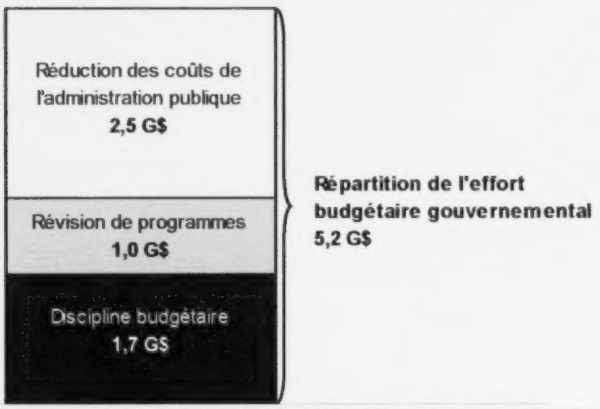

4.3 Suivi de l'effort gouvernemental

4.3.1 Approche pour réduire la croissance des dépenses de 5,2 milliards de dollars d'ici 2013-2014

Plusieurs mesures permettant de réduire la croissance des dépenses ont été annoncées au budget 2010-2011, notamment dans le cadre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, et au projet de loi nº 100 (L.Q. 2010, c.20).

Le gouvernement a poursuivi son travail et d'autres mesures ont été identifiées, pour atteindre l'objectif fixé de 5,2 milliards de dollars en 2013-2014.

TABLEAU 47

Efforts aux dépenses pour le retour à l'équilibre budgétaire – Automne 2010
(en millions de dollars)

	À terme en 2013-2014
Réduction de la croissance des dépenses de programmes de 4,8 % à 2,2 % pour 2010-2011 et à 2,1 % par la suite	**6 649**
Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS)	– 1 445
TOTAL DE L'EFFORT GOUVERNEMENTAL	**5 204**

❑ Réduction des coûts de l'administration publique : 2,5 milliards de dollars

Plusieurs mesures permettront de réduire les coûts de l'administration publique :

— l'entente avec les partenaires syndicaux afin de limiter la croissance salariale à 0,5 % en 2010-2011, 0,75 % en 2011-2012, 1,0 % en 2012-2013 et 1,75 % en 2013-2014, pour 1,4 milliard de dollars;

— la réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative, dont 25 % des dépenses de publicité, formation et déplacement, pour 320 millions de dollars;

— le gel des masses salariales globales des ministères et organismes jusqu'en 2013-2014, notamment par le maintien de la règle générale du remplacement partiel des départs à la retraite, pour 260 millions de dollars;

— les nouvelles règles de gestion pour les projets informatiques et le développement de nouveaux projets, pour 200 millions de dollars.

❑ Révision des programmes : 1,0 milliard de dollars

Le gouvernement regroupera des programmes afin d'en simplifier la gestion et l'administration et d'en réduire les frais de gestion, dans une approche de « guichet unique », pour 50 à 60 millions de dollars :

— programmes d'aide au développement régional;

— programmes de francisation et d'intégration en emploi des immigrants.

Les paramètres de plusieurs programmes sont revus :

— près de 300 millions de dollars en aide aux entreprises;

— 190 millions de dollars pour la réduction au programme de médicaments, compte tenu des prix inférieurs pour le remboursement des médicaments génériques.

❑ Discipline budgétaire : 1,7 milliard de dollars

Le gouvernement limitera les enveloppes pour financer la croissance des dépenses résultant de l'annonce de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives.

— Par rapport à la moyenne observée de 2003-2004 à 2009-2010, cela représente une réduction de la croissance des dépenses de 950 millions de dollars en 2013-2014.

Dans le cadre du budget de dépenses 2010-2011, la croissance des dépenses a été limitée à 2,9 %, dont 3,7 % à la santé et 2,2 % à l'éducation, ce qui représente 700 millions de dollars.

— Des mesures sont mises en place permettant d'améliorer la performance des établissements et de limiter la croissance des dépenses.

TABLEAU 48

Efforts aux dépenses demandés aux ministères et organismes

(en millions de dollars)

	À terme en 2013-2014
MESURES IDENTIFIÉES AUX DÉPENSES	
1. Réduction des coûts de l'administration publique	
Paramètres permettant de limiter la croissance salariale	1 382
Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative, dont 25 % en publicité, en formation et en déplacement	322
Gel des masses salariales, notamment par le maintien du remplacement d'un départ à la retraite sur deux	257
Contrôle serré des projets informatiques	200
Rationalisation des services diagnostiques et de laboratoire	100
Réduction des projets d'aménagement des locaux et des espaces gouvernementaux	30
Abolition et fusion d'organismes et de fonds	9
Autres mesures	252
Sous-total – Réduction des coûts de l'administration publique	**2 552**
2. Révision de programmes	
Regroupement de programmes dans une approche « guichet unique »	60
Aide aux entreprises	298
Prix remboursé des médicaments génériques	189
Autres mesures	445
Sous-total – Révision de programmes	**992**
3. Discipline budgétaire	
Croissance budgétaire limitée en 2010-2011, dont 3,7 % à la santé et 2,2 % à l'éducation	710
Réduction de l'enveloppe affectée à de nouveaux programmes	950
Sous-total – Discipline budgétaire	**1 660**
TOTAL DES MESURES IDENTIFIÉES	**5 204**

4.3.2 Effort des organismes publics

Dans le cadre de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, c.20), le gouvernement a prévu que l'ensemble des entités de l'appareil gouvernemental devraient réaliser des efforts en vue de réduire leurs dépenses et d'augmenter leur productivité.

Concrètement, le gouvernement exige de l'ensemble des organismes publics des économies qui atteindront 530 millions de dollars en 2013-2014.

TABLEAU 49

Réduction des dépenses des organismes publics
(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Réduction des dépenses et hausse de productivité des sociétés d'État commerciales				
– Hydro-Québec	25	100	150	250
– Loto-Québec	5	25	40	50
– Société des alcools du Québec	5	25	40	50
Réduction des dépenses et hausse de productivité des autres organismes publics				
– Fonds spéciaux, organismes non budgétaires et autres	20	40	60	80
– Réduction graduelle des déficits du réseau de la santé	25	50	75	100
TOTAL	**80**	**240**	**365**	**530**

Les ministres responsables ont présenté des plans de réduction des dépenses des sociétés d'État commerciales. L'objectif d'une réduction des dépenses de 35 millions de dollars en 2010-2011 sera atteint. Pour les années ultérieures, les plans contiennent des mesures de réduction des dépenses permettant d'atteindre l'objectif de 350 millions de dollars en 2013-2014 fixé dans le budget.

Les ministres responsables ont également déposé les plans des organismes non budgétaires et des fonds spéciaux. La cible de 20 millions de dollars d'économies annoncée au budget pour l'année 2010-2011 sera atteinte. De plus, du montant total de 80 millions de dollars prévu en 2013-2014, plus de 70 millions de dollars ont déjà été identifiés.

4.3.3 Intensification de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal

❑ Des cibles ambitieuses de récupération fiscale maintenues

Dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement a fixé des cibles ambitieuses de récupération fiscale à Revenu Québec.

— À l'origine, ce plan fixait la cible de récupération fiscale à 900 millions de dollars au total pour 2013-2014.

— Dans le budget 2010-2011, la cible de récupération a été majorée, passant de 900 millions de dollars à 1,2 milliard de dollars au total, toujours pour 2013-2014.

TABLEAU 50

Cibles de récupération fiscale – Plan de retour à l'équilibre budgétaire
(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Budget 2009-2010	200	300	600	900
Augmentation annoncée dans le budget 2010-2011	120	255	275	300
RÉCUPÉRATION FISCALE TOTALE	**320**	**555**	**875**	**1 200**

Afin de permettre à Revenu Québec d'atteindre les cibles annuelles, le gouvernement lui a donné des moyens importants, soit :

— des ressources humaines et financières additionnelles, lesquelles sont ou seront affectées à divers projets de contrôle fiscal et d'intervention dans les secteurs à risque;

— un nouveau statut transformant le ministère du Revenu en Agence du revenu du Québec à compter du 1er avril 2011.

❑ Ressources additionnelles

Les ressources additionnelles consenties dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et la mise en œuvre graduelle des projets d'intervention dans les secteurs à risque, ont permis à Revenu Québec de récupérer 86 millions de dollars au 30 septembre 2010.

— La cible fixée pour les deux premiers trimestres de l'année était de 90 millions de dollars.

— La cible de 320 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice financier 2010-2011 est maintenue.

Par ailleurs, l'ensemble des activités de contrôle fiscal de Revenu Québec a permis de récupérer 1,6 milliard de dollars au 30 septembre 2010, soit 124 % de la cible de mi-année, fixée à 1,3 milliard de dollars.

TABLEAU 51

Résultats de récupération fiscale, 2010-2011
(en millions de dollars)

		Au 30 septembre 2010		
	Cible 2010-2011	Cible au 30 sept. 2010	Résultat au 30 sept. 2010	% réalisé
Plan de retour à l'équilibre budgétaire	320	90	86	96
Autres activités de récupération fiscale	2 272	1 184	1 495	126
TOTAL – ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	**2 592**	**1 274**	**1 581**	**124**

■ Plus de personnel en contrôle fiscal

À l'occasion de la mise à jour sur la situation économique et financière de l'automne 2009, le gouvernement a accordé à Revenu Québec des ressources afin d'embaucher 250 personnes additionnelles en 2010-2011.

— Ces 250 personnes ont été embauchées, sont déjà en poste et exercent des activités de contrôle fiscal.

■ Intervention dans les secteurs à risque

Comme prévu dans le budget 2010-2011, Revenu Québec assure l'avancement et le développement des projets afin de lutter contre l'évasion fiscale dans des secteurs à risque telle la restauration. Lorsqu'il intervient dans d'autres secteurs problématiques, particulièrement ceux de la construction, des crimes économiques et financiers et de la contrebande de tabac, Revenu Québec bénéficie du soutien de ses partenaires.

- **Restauration : facturation obligatoire et implantation des modules d'enregistrement des ventes**

Depuis le 1er septembre 2010, les restaurateurs doivent obligatoirement remettre une addition à leurs clients.

— L'addition contient les renseignements permettant de vérifier l'exactitude de la transaction et des taxes perçues.

Le 1er novembre 2011, au plus tard, tous les établissements de restauration visés et inscrits au fichier de la TVQ devront remettre à leurs clients une facture produite au moyen d'un module d'enregistrement des ventes (MEV) sélectionné par Revenu Québec.

— Le MEV est un micro-ordinateur relié à une caisse enregistreuse ou à un système de points de vente, qui rend le camouflage des ventes plus difficile.

Par ailleurs, le 30 août 2010, le ministre du Revenu a annoncé une bonification du programme de subvention pour les restaurateurs afin de les aider à rendre compatibles leurs systèmes d'enregistrement des ventes avec les MEV.

La phase d'implantation des MEV est commencée depuis le 1er septembre 2010 et, en date du 31 octobre, 424 MEV ont été installés dans 227 restaurants.

- **Construction : nouvelles équipes pour lutter contre l'évasion fiscale**

Dans le dernier budget, il a été annoncé qu'un financement additionnel serait accordé à Revenu Québec, à la Commission de la construction du Québec et à la Régie du bâtiment du Québec afin d'intensifier la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale dans le domaine de la construction.

- ***Nouvelles initiatives de Revenu Québec***

L'équipe de Revenu Québec affectée au contrôle fiscal dans le secteur de la construction passera de 200 à 350 personnes, notamment à la suite de la mise en place de quatre nouveaux projets.

Revenu Québec a instauré de nouvelles méthodes de vérification dont le projet « Présence soutenue sur 50 grands chantiers ».

— Ce projet a commencé en septembre 2010 et, en date du 31 octobre 2010, 10 chantiers faisaient l'objet d'une surveillance soutenue. L'objectif de Revenu Québec est d'assurer une présence sur 50 chantiers d'ici le printemps 2011.

Un autre projet mis en place par Revenu Québec, qui touche particulièrement le secteur de la construction, est l'attestation de conformité fiscale. Cette mesure a été annoncée à l'occasion du discours sur le budget 2008-2009 et elle est entrée en vigueur le 1er juin 2010.

— Dorénavant, une attestation du ministère du Revenu est exigée des fournisseurs de biens et services préalablement à l'obtention d'un contrat public de 25 000 $ ou plus.

— Au 31 octobre 2010, 7 416 attestations ont été délivrées à 4 558 entreprises. De ce nombre, 597 entreprises ont régularisé leur situation fiscale afin d'obtenir l'attestation, ce qui a permis de générer des recettes fiscales additionnelles de 9,1 millions de dollars.

Revenu Québec s'est également doté d'une escouade spéciale pour lutter contre la malversation et la corruption pour laquelle 10 ressources additionnelles ont été prévues.

Finalement, Revenu Québec a mis en place une autre équipe afin de vérifier la conformité des demandes relatives au crédit d'impôt remboursable pour rénovation ou amélioration résidentielles, lequel avait été instauré en 2009 pour soutenir l'économie québécoise.

- ***Nouvelles initiatives de la Commission de la construction du Québec***

Depuis le dernier discours sur le budget, trois nouveaux projets ont été initiés par la Commission de la construction du Québec (CCQ).

La CCQ a mis en place une escouade tactique qui vise à détecter les chantiers où il y a de la facturation de complaisance et du blanchiment d'argent. Parmi les 40 membres de l'équipe, 17 seront financés par le gouvernement dont 15 sont déjà en place. Cette équipe travaillera en collaboration avec les partenaires d'ACCES construction[13] et accordera une attention particulière aux contrats publics.

La CCQ avec son projet « Service intégrité construction » offre aux donneurs d'ouvrage public divers services préalablement à l'attribution des contrats pour lutter contre le travail au noir.

---

13 Actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le domaine de la construction. Les partenaires sont : la CCQ, Revenu Québec, la Régie du bâtiment du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et le ministère des Finances du Québec. Participent de façon ad hoc aux travaux du comité : l'Agence du revenu du Canada, la Sûreté du Québec et l'Unité anticollusion du ministère des Transports.

Un autre projet en cours, « Service de plaintes et de dénonciations », vise à recueillir les informations qui proviennent des plaintes, à les analyser de façon préliminaire, à les croiser avec les autres données disponibles et à acheminer les cas problèmes aux équipes d'intervention sur le terrain.

— Depuis mars 2010, 58 plaintes ont fait l'objet d'une enquête liée au travail au noir (enquête aux livres ou sur le chantier) et 11 portaient sur la discrimination et l'intimidation.

Les équipes consacrées à ces deux derniers projets seront pleinement opérationnelles d'ici janvier 2011.

Par ailleurs, depuis janvier 2010, plus de 3 000 chantiers publics ont été inspectés par les équipes de la CCQ. De plus, 166 inspections conjointes de chantiers, avec des partenaires d'ACCES construction, ont été réalisées, démontrant ainsi la détermination du gouvernement à intervenir de façon concertée dans ce secteur. Un bilan des actions sera établi dans le budget 2011-2012[14].

- ***Nouvelle initiative de la Régie du bâtiment du Québec***

Afin d'assurer la probité des entrepreneurs dans le secteur de la construction, la Régie du bâtiment du Québec s'est vu confier par le gouvernement, à l'automne dernier, le mandat de poursuivre et d'intensifier ses interventions visant à enrayer l'infiltration de la criminalité dans l'industrie de la construction.

Une équipe de 13 personnes a été formée à cette fin. Au 31 octobre 2010, le bilan était le suivant :

— réalisation de 200 enquêtes;

— transmission de 9 220 demandes de vérification d'antécédents judiciaires à la Sûreté du Québec;

— annulation de 4 licences, relativement à des actes criminels;

— suspension de 7 licences, relativement à des infractions fiscales;

— émission de 25 licences restreintes aux fins de l'obtention d'un contrat public.

14 Voir le Plan d'action économique et budgétaire 2010-2011.

TABLEAU 52

Nouvelles mesures de lutte contre l'évasion fiscale – Construction
Bilan au 31 octobre 2010

Ministère/Organisme	Projets	Personnel supplémentaire	Résultats
Revenu Québec	Présence soutenue sur 50 grands chantiers	50 (22 sont en place)	10 chantiers font l'objet d'une surveillance soutenue.
	Attestation du ministère du Revenu[1]		7 416 attestations ont été délivrées à 4 558 entreprises. 597 entreprises ont régularisé leur situation fiscale. Recettes fiscales additionnelles de 9,1 M$.
	Escouade spéciale malversation et corruption	10 (en cours de recrutement)	En cours de réalisation.
	Vérification du crédit d'impôt pour rénovation et amélioration résidentielles	10 (équipe complète)	3 596 vérifications. Récupération fiscale de 1,3 M$.
Commission de la construction du Québec	Escouade tactique	17 (15 sont en place)	Le ciblage de 9 entreprises a permis d'enquêter auprès de 75 autres entreprises liées ou non à celles-ci et d'inspecter 169 chantiers de construction. Les procédures d'enquêtes se poursuivent.
	Service intégrité construction	7 (en cours de recrutement)	En cours de réalisation.
	Service de plaintes et de dénonciations	6 (en cours de recrutement)	58 plaintes ont fait l'objet d'une enquête liée au travail au noir et 11 portaient sur la discrimination et l'intimidation.
Régie du bâtiment du Québec	Probité des entrepreneurs	13 (équipe complète)	Réalisation de 200 enquêtes. Transmission de 9 220 demandes de vérification d'antécédents judiciaires à la Sûreté du Québec. Annulation de 4 licences relativement à des actes criminels. Suspension de 7 licences relativement à des infractions fiscales. Émission de 25 licences restreintes aux fins de l'obtention d'un contrat public.

(1) L'attestation du ministère du Revenu est exigée de tous les fournisseurs de biens et services préalablement à l'obtention d'un contrat public de 25 000 $ ou plus. Les résultats présentés découlent de l'ensemble des demandes d'attestation du ministère du Revenu, et non seulement de celles des fournisseurs du secteur de la construction.

- **Nouvelles initiatives concernant la criminalité économique et financière**

Afin de lutter contre les crimes économiques et financiers, le gouvernement a annoncé dans son dernier budget le dépôt prochain d'un projet de loi, ainsi qu'un financement additionnel pour l'Autorité des marchés financiers et les corps de police.

- ***Projet de loi du ministère des Finances***

Le 10 novembre 2010, le ministre des Finances a déposé le projet de loi nº 128[15] visant notamment à encadrer les entreprises de services monétaires.

— Ces entreprises sont, à leur insu ou en toute connaissance de cause, souvent utilisées comme facilitateurs d'activités illégales telles que la fraude fiscale et le blanchiment d'argent.

- ***Autorité des marchés financiers***

Un financement additionnel a été accordé à l'Autorité des marchés financiers afin d'embaucher trois personnes pour surveiller davantage la cybercriminalité financière. Au 31 octobre 2010, 26 cas avaient été décelés et avaient nécessité des vérifications :

— 4 dossiers sont présentement sous enquête;

— 14 dossiers pour lesquels des alertes et avertissements ont été donnés;

— 3 dossiers donneront lieu à des poursuites devant les tribunaux;

— 5 dossiers ont été fermés sans suite.

- ***Corps de police***

La Sûreté du Québec doit mettre en place une nouvelle équipe spécialisée pour lutter contre les crimes économiques et financiers dans l'est du Québec. Le processus d'embauche est en cours et l'équipe complète devrait être en fonction en janvier 2011.

Par ailleurs, deux ressources supplémentaires ont été accordées et embauchées au Service de police de la Ville de Montréal pour lutter contre le blanchiment des produits de la criminalité.

---

15 Projet de loi édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires et modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les fonds spéciaux et le secteur financier.

- **Nouvelles initiatives contre la contrebande du tabac**

Le budget 2010-2011 prévoyait une augmentation de la présence policière afin de couper l'approvisionnement de matières premières destinées aux manufactures illégales, d'intercepter les produits de contrebande en provenance des États-Unis et de contrer les réseaux locaux de contrebande.

— Une nouvelle équipe mixte d'enquête sera prochainement en place dans la région de la Montérégie.

— Des policiers additionnels de la Sûreté du Québec ou des corps de police municipaux sont en place et travaillent au démantèlement des réseaux locaux de contrebande.

- **Financement de la lutte contre l'évasion fiscale**

Dans le cadre du budget 2010-2011, 30 millions de dollars additionnels ont été accordés au ministère des Finances afin de financer les différents projets de lutte contre l'évasion fiscale. Le budget total consacré à cette lutte atteint donc 94,6 millions de dollars en 2010-2011.

— Au 25 novembre 2010, 80,6 millions de dollars ont été versés aux différents ministères et organismes engagés dans la lutte contre l'évasion fiscale.

❑ Création de l'Agence du revenu du Québec

Le projet de loi nº 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec, a été déposé le 8 juin 2010 et le principe en a été adopté le 21 octobre 2010. La Commission des finances publiques a tenu des consultations particulières les 22 et 28 septembre dernier. L'étude détaillée s'est terminée le 16 novembre et la Commission a déposé son rapport le 17 novembre 2010.